

Markus Lamprecht  
Adrian Fischer  
Hanspeter Stamm

# OBSERVATOIRE DU BÉNÉVOLAT EN SUISSE 2020

Bénévolat

Markus Lamprecht, Adrian Fischer,  
Hanspeter Stamm  
Observatoire du bénévolat en Suisse 2020

La collection *Bénévolat* est éditée par la Société suisse d'utilité publique (SSUP) chez Seismo à Zurich et Genève. Cette collection thématise les activités bénévoles et l'engagement volontaire au sein de la société suisse. Pour le 15 mars et le 15 septembre de chaque année, des projets de recherche relatifs aux activités bénévoles peuvent être déposés auprès de la SSUP, laquelle les soumet pour examen à sa Commission Recherche Bénévolat / Kommission Forschung Freiwilligkeit (KFF). En cas d'approbation, la SSUP peut offrir un accompagnement à ces projets et proposer la publication des résultats.

#### **Membres de la Commission Recherche Bénévolat (KFF)**

Peter Farago (président de la KFF), professeur et ancien directeur FORS, Université de Lausanne

Heinz Altorfer, vice-président de la SSUP, ancien responsable de la division sociale du Pour-cent culturel Migros

Jeanette Behringer, section « Société et éthique », Église évangélique reformée, Zurich

Sandro Cattacin, professeur, directeur de l'Institut de recherches sociologiques, Université de Genève

Cornelia Hürzeler, cheffe de projet « Société civile » auprès du Pour-cent culturel Migros, Zurich

Markus Lamprecht, sociologue, Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung

Lukas Niederberger, directeur de la Société suisse d'utilité publique (SSUP)

Jacqueline Schön-Bühlmann, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel

Christian Staerklé, professeur associé au Laboratoire de psychologie sociale, Université de Lausanne

Muriel Surdez, sociologue, professeure à l'Université de Fribourg

#### **Adresse pour soumettre une demande relative à un projet de recherche dans le domaine des activités bénévoles**

Société suisse d'utilité publique (SSUP)

Schaffhauserstrasse 7 / CP 322

8042 Zurich

[www.sgg-ssup.ch](http://www.sgg-ssup.ch)

Markus Lamprecht  
Adrian Fischer  
Hanspeter Stamm

# Observatoire du bénévolat en Suisse 2020



Collection **Bénévolat**

Publié par  
Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA  
Zurich et Genève

www.editions-seismo.ch  
livre@editions-seismo.ch

Texte © 2020 Les auteurs

Traduction : Irène Stumm et Jean-Louis Clauzier

Couverture : holenstein & holenstein, visuelle kommunikation gmbh, Zurich



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

ISBN 978-2-88351-095-1 (version reliée)

ISBN 978-2-88351-727-1 (PDF)

<https://doi.org/10.33058/seismo.20727>

Les Éditions Seismo bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2019-2020.

# Table des matières

	Préface	7
	L'essentiel en bref	9
	Introduction	15
<b>1</b>	<b><u>Bénévolat et volontariat</u></b>	<b>19</b>
1.1	Les différentes formes de bénévolat et volontariat	21
1.2	L'évolution de l'engagement bénévole ou volontaire	29
<b>2</b>	<b><u>Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques</u></b>	<b>37</b>
2.1	Travail bénévole ou volontaire dans les associations et organisations	39
2.2	Le profil social des bénévoles ou volontaires dans les associations et organisations	47
2.3	Type d'activités exercées par les bénévoles et les volontaires	52
<b>3</b>	<b><u>Travail bénévole informel</u></b>	<b>63</b>
3.1	Activités bénévoles informelles au sens propre et au sens large	65
3.2	Le profil social des bénévoles informels	71
<b>4</b>	<b><u>Dons et autres formes de bénévolat</u></b>	<b>79</b>
4.1	Activité de don	81
4.2	Le profil social des donateurs	84
4.3	Engagement bénévole sur Internet	88
4.4	Économie du partage ( <i>sharing economy</i> )	90
<b>5</b>	<b><u>Motivations, mobilisation et potentiel</u></b>	<b>95</b>
5.1	Motivations et satisfaction des bénévoles et volontaires formels	97
5.2	Motivations des bénévoles informels et des donateurs	103
5.3	Potentiel et mobilisation de futurs bénévoles	107
5.4	Mesures d'encouragement du travail bénévole	113
<b>6</b>	<b><u>Engagement politique, confiance et bénévolat</u></b>	<b>121</b>
	Méthode d'investigation et échantillonnage	131
	Références bibliographiques	139
	Remerciements	145



## Préface

Chère lectrice, cher lecteur,

On a souvent tendance à réduire l'évolution du travail bénévole à quelques gros titres :

- › Le travail bénévole dans les associations est en forte baisse.
- › Les bénévoles veulent de plus en plus avoir voix au chapitre dans les discussions et les décisions.
- › Les jeunes bénévoles souhaitent une activité flexible et en ligne, et ils désirent acquérir des compétences.
- › Le vivier de bénévoles supplémentaires se trouve chez les étrangers, les jeunes et les personnes de plus de 60 ans.

Pourtant, si l'on prend le temps d'étudier plus en détail le rapport de l'Observatoire, avec ses nombreux tableaux et graphiques, l'image du bénévolat qui se dégage est plus complexe et plus nuancée. Il est vrai que, comme par le passé, les hommes sont plus nombreux que les femmes à exercer une activité bénévole formelle en associations. Pourtant, si l'on considère qu'il y a beaucoup plus de clubs sportifs que d'organisations culturelles et sociales, ces chiffres doivent être mis en perspective. De plus, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à s'engager dans le travail bénévole informel, qui consiste principalement en activités de soins. Si l'on y regarde de plus près, on constate toutefois que les hommes qui ont un travail rémunéré à temps partiel (moins de 70 %), œuvrent pour le bien commun tout aussi souvent que les femmes sans être rémunérés.

L'Observatoire du bénévolat en Suisse 2020 a étudié en détail trois domaines : Tout d'abord, nous avons cherché à savoir pourquoi les gens ne font plus ou pas encore de bénévolat, et à quelles conditions ils seraient disposés à en faire dans certains domaines. Deuxièmement, une enquête différenciée a été menée sur les bénéficiaires des engagements non rémunérés, afin de pouvoir à l'avenir mieux catégoriser le travail bénévole et les soins aux proches. Troisièmement, nous avons analysé plus en détail les formes d'indemnisation financière et de compensation, afin de pouvoir à l'avenir distinguer plus clairement le travail bénévole non rémunéré du travail d'intérêt général rémunéré.



En cette période de crise du coronavirus, les offices fédéraux et les cantons, les entreprises et les écoles redécouvrent plus que jamais la valeur du bénévolat, et y perçoivent la source et l'expression d'une société vivante et solidaire. Si les différents acteurs de la société renforcent leur coopération pour promouvoir le bénévolat, nous avons de bonnes chances de pouvoir continuer, à l'avenir, à relever les défis sociaux grâce à des solutions innovantes.

Nous vous souhaitons une lecture stimulante,

Lukas Niederberger  
Directeur de la SSUP

## L'essentiel en bref

- › Le bénévolat est un domaine très vaste. L'Observatoire du bénévolat en Suisse ne se contente pas de présenter le volume de travail bénévole réalisé en Suisse, il montre aussi que les formes d'engagement et les activités sont extrêmement variées, et que les motivations, les potentiels, tout comme les défis à relever et les mesures de soutien à apporter, peuvent également être très différents.
- › La population suisse fait preuve d'un très fort engagement : 39 % des Suisses âgés de 15 ans et plus ont une activité formelle au sein d'associations ou d'organisations ; 46 % accomplissent un travail bénévole informel en prodiguant des soins ou un accompagnement à des personnes hors du cadre d'associations ou d'organisations, en apportant leur aide à d'autres, ou en donnant des coups de main dans le cadre de manifestations ou d'événements. Une autre forme de bénévolat est le don : 71 % de la population suisse donnent de l'argent, 7 % donnent leur sang.
- › La Suisse est le pays des associations. Le grand nombre de bénévoles au sein des associations et des organisations d'utilité publique s'explique en partie par le fait que celles-ci comptent de très nombreux adhérents. Les trois quarts de la population suisse âgée de 15 ans et plus sont membres d'une association ou d'une organisation d'utilité publique. 61 % de la population y sont activement impliqués. Les structures qui comptent le plus de membres sont les clubs de sport, les associations de loisirs et de divertissement, les associations culturelles, ainsi que les communautés religieuses, les églises et les organisations proches d'une église.
- › Le nombre de bénévoles reste étonnamment stable. Sur les dix dernières années, on n'observe ni un recul marqué, ni une nette augmentation du bénévolat. Cette relative stabilité s'observe aussi bien dans le don que dans le travail bénévole, qu'il soit formel ou informel. Ce qui vaut pour le travail bénévole en général n'est toutefois pas valable pour chacun des domaines en particulier. Tandis que dans les clubs de sport, les groupes d'intérêts et les services à la population, on observe une baisse du bénévolat formel. Les bénévoles sont à présent plus nombreux dans

les associations culturelles, les associations de loisirs et de divertissement et dans les organisations socio-caritatives.

- › Le profil social des bénévoles formels pourrait évoluer dans les années à venir. Les hommes, les personnes de 45 à 74 ans, les personnes vivant en zone rurale et les habitants de Suisse alémanique, sont surreprésentés dans les associations et les organisations d'utilité publique. On observe également un engagement supérieur à la moyenne chez les personnes ayant des niveaux d'éducation et de revenu plus élevés, chez les titulaires d'un passeport suisse, ainsi que chez les parents d'enfants âgés de plus de six ans. Il semble toutefois que le potentiel de réserve que représentent ces catégories de population ait tendance à s'épuiser. Les femmes, les personnes jeunes, les habitants des régions francophones et italophones de Suisse, les urbains, ainsi que les personnes étrangères vivant en Suisse montrent une grande disposition à s'investir davantage dans le travail bénévole formel.
- › Bien que le travail bénévole soit par définition réalisé à titre non rémunéré, l'Observatoire du bénévolat recense également diverses formes d'activités d'utilité publique qui sont financièrement indemnisées ou matériellement compensées. Le plus souvent, la reconnaissance pour le travail accompli se traduit par des invitations à des repas ou des prestations similaires. Un cinquième des bénévoles ou volontaires formels reçoivent une indemnisation financière qui va au-delà du remboursement des frais. Les hommes sont davantage susceptibles d'être indemnisés, et ils perçoivent des montants plus élevés que les femmes. De manière générale, les fonctions honorifiques sont davantage indemnisées lorsqu'il s'agit de fonctions politiques ou publiques. Au sens strict, le travail bénévole qui bénéficie d'une indemnisation financière sous forme d'honoraires, d'indemnités forfaitaires ou d'indemnités de séance, ne relève plus du bénévolat proprement dit, mais d'un engagement volontaire d'intérêt général, même si les personnes interrogées le perçoivent et le désignent comme du bénévolat.
- › Le travail bénévole informel est souvent un travail de soin ou d'accompagnement non rémunéré, et bien souvent, les personnes qui en bénéficient sont des connaissances ou des membres de la famille des bénévoles qui les prodiguent. À l'inverse du bénévolat formel, le travail bénévole

informel est souvent réalisé par des femmes. Beaucoup de bénévoles informels sont des personnes retraitées : d'une part, elles gardent leurs petits-enfants, et d'autre part, elles s'occupent de leurs parents âgés. Ce travail d'accompagnement au sein du cercle familial et des proches ne peut pas être qualifié de bénévolat au sens strict, parce qu'il est lié à des obligations morales, même si les personnes interrogées qui pratiquent ce travail de soin, perçoivent subjectivement celui-ci comme du bénévolat et le désignent comme tel. C'est pourquoi l'Observatoire du bénévolat établit la distinction entre le travail bénévole informel au sens propre et le travail bénévole informel au sens large.

- › L'entraide de voisinage est très répandue. En une année, 72 % de la population âgée de plus de 15 ans rendent de petits services à leurs voisins, par exemple en les aidant à régler de petits problèmes, en vidant leur boîte aux lettres ou en arrosant leurs plantes. L'entraide de voisinage est tout aussi répandue en ville qu'à la campagne.
- › La tendance à faire des dons se renforce et les montants offerts augmentent avec l'âge et le revenu disponible. Toutefois, lorsque l'on rapporte les dons aux revenus, les personnes à revenu élevé ne sont pas plus généreuses que les plus modestes. Les personnes plus âgées donnent très souvent pour les plus jeunes et les enfants, pour la lutte contre certaines maladies et pour les soins aux personnes souffrant de certaines pathologies.
- › Internet et l'économie du partage offrent des formes nouvelles et prometteuses de bénévolat. Les bénévoles sur Internet sont principalement des jeunes hommes urbains. Une part importante du bénévolat sur Internet entre dans le cadre du bénévolat formel au sein d'associations et d'organisations. Toutefois, pour pas moins d'un bon tiers des bénévoles sur Internet, l'engagement se cantonne exclusivement à des actions en ligne. Concernant l'économie du partage, les personnes jeunes ne sont pas les seules à se montrer largement disposées à partager des biens tels que des livres, des outils, leur voiture, voire leur logement. En revanche, plus un objet est personnel, moins on est disposé à le partager.
- › Les personnes qui ont un engagement bénévole ou volontaire formel veulent agir et faire bouger les choses en coopération avec d'autres ; ils

souhaitent aider les autres, tout en s'épanouissant et en développant leurs propres connaissances et compétences, sans oublier d'y prendre plaisir. À l'inverse, les indemnités financières sont rarement citées comme motivations pour s'engager. Les bénévoles sont bien davantage attirés par les défis, les responsabilités et la possibilité de s'écarter de la routine du quotidien, que par l'argent. La grande majorité des bénévoles et volontaires qui occupent une fonction électorale sont satisfaits de leur activité, et reprendraient cette fonction si c'était à refaire.

- › Les motifs qui sont cités en premier lieu pour justifier l'arrêt d'un engagement bénévole sont d'ordre privé, en particulier la difficulté de concilier le travail, la famille et l'activité bénévole. Outre le manque de temps, le manque d'esprit d'équipe, une bureaucratie envahissante ou le manque de reconnaissance peuvent amener les bénévoles à arrêter leur activité.
- › S'il est vrai que de nombreuses personnes sont déjà engagées sous une forme ou sous une autre, il existe aussi un potentiel inexploité. Fondamentalement, la volonté de s'engager, ou de s'engager à nouveau, est bien présente. Les conditions citées pour franchir (à nouveau) le pas sont : suffisamment de temps, une thématique intéressante, de la flexibilité et une équipe qui marche bien. Les nouveaux-venus semblent particulièrement tentés par un engagement dans des organisations socio-caritatives et dans les organisations de protection de l'environnement et des animaux.
- › Pour le travail bénévole informel, c'est la volonté d'aider qui est fondamentale. Les motivations sont le contact – souvent entre générations –, le sentiment d'être utile et de rendre un peu de ce que l'on a reçu. Pourtant, ces bénévoles cherchent aussi à élargir leurs expériences et leurs connaissances, à entretenir leur réseau de relations, à sortir de leur quotidien et à faire une activité qui leur plaise. Les personnes qui prodiguent de l'aide sont très nombreuses à souhaiter recevoir davantage de soutien pour prendre soin d'autrui, que ce soit de la part de leurs proches ou de la part de l'État.
- › Les activités bénévoles développent la confiance dans les autres. Les personnes qui font un travail bénévole sont nettement plus confiantes dans leurs semblables que celles qui n'en font pas. Cette confiance est

particulièrement marquée chez les bénévoles qui sont actifs au sein d'associations ou d'organisations. Le bénévolat influe également sur la confiance dans les institutions politiques, mais non sur la confiance dans les médias et dans les milieux scientifiques.

- › La présentation très large du bénévolat que propose l'édition 2020 de l'Observatoire du bénévolat montre clairement à quel point le niveau d'engagement de la population vivant en Suisse est élevé et combien les formes et les motifs d'engagement peuvent être variés. Toutefois, elle révèle également que les limites par rapport au travail rémunéré d'un côté, et par rapport à la tâche de « proche aidant » de l'autre, ne sont pas nettement définies. Ce point nécessite une discussion approfondie sur les caractéristiques du travail bénévole et sur son appréhension future.



## Introduction

Il est presque impensable d'imaginer la Suisse sans travail bénévole. Qu'il s'agisse des organes et postes politiques et publics, des organisations d'aide et des églises, des acteurs sociaux, des nombreuses activités de loisirs, du domaine des soins ou de l'entraide de voisinage : partout, le travail bénévole joue un rôle central. Sans engagement bénévole, l'un des piliers de notre vie en collectivité s'effondrerait. Pourtant, le travail bénévole n'est pas seulement très précieux pour la société ; il peut aussi être très bénéfique aux bénévoles eux-mêmes. Le travail bénévole réunit les gens, crée des contacts et noue des amitiés, élargit les horizons, renforce l'estime de soi et ouvre des possibilités de participation à la société au-delà de l'intégration par l'emploi rémunéré et la famille. Au sein des organisations bénévoles, on peut non seulement élargir ses connaissances et ses compétences ; on peut aussi, dans une association, apprendre les règles du jeu démocratique, la solidarité et l'art du compromis, tout en renforçant sa confiance dans ses semblables et dans les institutions.

L'Observatoire du bénévolat en Suisse étudie l'importance du bénévolat pour la société et pour les bénévoles eux-mêmes. Depuis 2007, l'Observatoire du bénévolat complète et approfondit la connaissance des spécificités et des conditions du travail bénévole qui a été rendue possible par l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), en y ajoutant des facteurs contextuels de sa réalisation, ainsi que de nombreuses composantes subjectives. L'observatoire cherche à savoir non seulement où et dans quelle mesure la population s'engage bénévolement, mais aussi et surtout pourquoi et comment elle le fait, ou ne le fait pas. Grâce à son échantillon très large, l'observatoire peut tirer des conclusions fines et fiables sur les différentes sortes de bénévolat. Il parvient ainsi à rendre compte des différences entre les divers groupes de population et les diverses régions, et à détecter les opportunités. L'Observatoire du bénévolat montre à quel point le travail bénévole est multiple et varié, et à quel point les problématiques et les défis auxquels il est aujourd'hui confronté sont divers.

L'Observatoire du bénévolat en Suisse repose sur une initiative de la Société suisse d'utilité publique (SSUP), qui en publie régulièrement les rapports. L'Observatoire du bénévolat est porté par le Pour-cent culturel Migros, la Beisheim Stiftung et une trentaine d'organisations partenaires. L'enquête en vue du rapport est réalisée en collaboration étroite avec l'Office fédéral de la



statistique (OFS). La réalisation des trois premières éditions de l'Observatoire du bénévolat en Suisse (2007, 2010 et 2016) avait été confiée à l'Institut für Politikwissenschaft de l'université de Berne et dirigée par Markus Freitag. C'est Markus Freitag et son équipe qui ont jeté les bases d'une observation complète et permanente des activités bénévoles en Suisse. Le rapport 2020 de l'Observatoire du bénévolat en Suisse a été élaboré par la société Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung à Zurich.

Il a bénéficié de l'engagement et du soutien de nombreuses personnes. Ainsi, nous remercions particulièrement le « Groupe de projet Observatoire du bénévolat » qui a accompagné et soutenu les travaux au cours des différentes étapes. Sous la direction de Lukas Niederberger et de Peter Fargo, les personnes suivantes, notamment, ont apporté leur contribution : Heinz Altorfer, Jeannette Behringer, Sandro Cattacin, Cornelia Hürzeler, Patrizia Rezzoli, Jacqueline Schön-Bühlmann et Emmanuelle Sierro-Schenk. Nous remercions en outre Susanne Graf de l'Institut LINK de Lucerne, qui a apporté son soutien très efficace à la réalisation de l'enquête.

Un grand merci enfin aux 5002 personnes qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire. C'est sur leurs expériences et leurs appréciations que se fondent tous les chiffres de la présente édition. Nous espérons que l'Observatoire du bénévolat en Suisse ne restera pas seulement un rapport portant sur les bénévoles mais qu'il bénéficiera également aux bénévoles.





## **1 Bénévolat et volontariat**

## **2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques**

## **3 Travail bénévole informel**

## **4 Dons et autres formes de bénévolat**

## **5 Motivations, mobilisation et potentiel**

## **6 Engagement politique, confiance et bénévolat**

**Méthode d'investigation et échantillonnage**

**Références bibliographiques**



## 1.1 Les différentes formes de bénévolat et volontariat

### Qu'est-ce que l'engagement bénévole ou volontaire ?

L'Observatoire du bénévolat fait le choix délibéré d'utiliser une définition large du bénévolat et de l'engagement bénévole ou volontaire. L'objectif est de saisir au mieux toute la variété des actions bénévoles en faveur du bien commun (voir Ammann 2001 ; Ammann 2008, Stadelmann-Steffen *et al.* 2007 ; Stadelmann-Steffen *et al.* 2010 ; Freitag *et al.* 2016). La définition du concept retenue par l'Observatoire du bénévolat correspond à ce que l'on désigne sous le terme de *volunteering* dans les pays anglophones. La notion de *volunteering* regroupe toute activité non rémunérée dans laquelle une personne donne de son temps ou de son argent pour aider une personne hors de son propre ménage, un groupe ou une organisation (Wilson 2000, 215). Sur la base de cette définition du bénévolat, on peut identifier trois critères qui distinguent l'engagement bénévole des autres domaines de la société.

1) *L'activité est non rémunérée* : Le critère de la rémunération permet de distinguer l'activité bénévole de l'activité professionnelle pour laquelle un salaire ou un autre type de paiement est perçu. Le travail bénévole est un travail non rémunéré. Toutefois, il arrive souvent que le travail volontaire donne lieu à de petites indemnisations. Il n'y a pas de niveau de défraiement et d'indemnisation clairement défini, en dessous duquel un engagement peut encore être considéré comme étant non rémunéré, et au-dessus duquel il devient financièrement rémunéré.

2) *Les bénéficiaires ne font pas partie du ménage de la personne bénévole* : Ce critère distingue le travail bénévole du travail domestique et familial ainsi que des soins apportés aux membres du ménage. Nous verrons par la suite que cette distinction n'est ni tout à fait nette, ni entièrement satisfaisante.

3) *L'activité doit être utile à d'autres personnes* : Une activité qui profite principalement à la personne qui l'exerce n'est pas un engagement bénévole. Un bon indicateur sur ce point est ce que l'on appelle le « critère de la tierce personne » (Bühlmann et Schmid 1999). Ce critère suppose que l'activité en

question puisse être transférée à une tierce personne contre un paiement. Autrement dit, l'activité doit apporter aux personnes ou aux organisations bénéficiaires une valeur pour laquelle elles seraient prêtes à payer. Celui qui participe à un entraînement sportif n'est aucune utilité à d'autres. En revanche, la personne qui dirige et organise l'entraînement, apporte bien cette utilité. La collecte de signatures peut – comme le montrent des exemples récents – être transférée contre paiement à une organisation. La personne qui collecte des signatures gratuitement effectue donc un travail bénévole.

### De son plein gré et d'intérêt général

Il faut ajouter un autre point à la définition de *volunteering* : le travail doit être accompli de manière volontaire. Le travail bénévole est choisi librement et effectué de son plein gré, sans contrainte légale (voir Nadai 2004). Cela le distingue – comme on le verra par la suite – du travail de milice.

Enfin, on attend du travail bénévole qu'il soit tourné vers le bien commun et qu'il contribue à l'intérêt général. Dès lors, on peut se demander à partir de quand une association peut être considérée comme étant d'intérêt général. C'est délibérément que, dans le présent rapport, nous évitons le débat sur la question de savoir si les intérêts et les modes de vie communs ou les amitiés sont suffisants pour remplir ce critère, ou si la solidarité doit s'étendre au-delà du groupe pour que l'on puisse considérer une activité de loisirs comme relevant du travail bénévole. La réalisation de son plein gré et non rémunérée de tâches au sein d'une association pour le bénéfice des autres membres de l'association est considérée comme du travail bénévole, quel que soit le caractère « d'intérêt général » que l'on attribue aux objectifs de l'association.

La définition et la mesure du bénévolat dans le cadre de l'Observatoire du bénévolat s'appuient, entre autres, sur l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Depuis 1997, à intervalles réguliers, le module de questions « Travail non rémunéré » de l'enquête pose des questions sur l'engagement volontaire. L'Observatoire du bénévolat est conçu de manière à rendre les deux enquêtes complémentaires (Farago 2007, Ammann 2011). C'est pourquoi les questions centrales

de l'enquête de l'Observatoire du bénévolat ont été posées de manière à permettre des comparaisons avec l'ESPA.

En fonction du domaine dans lequel s'exerce l'activité bénévole, on peut distinguer différentes formes de bénévolat, que nous expliquerons brièvement ci-dessous. Comme nous le verrons, les faits ne répondent pas toujours à nos définitions et critères. La réalité est plus complexe. Bien souvent, il n'y a pas de limite nette et les transitions sont progressives.

### **Bénévolat ou volontariat: travail bénévole ou volontaire et don**

Le concept de « bénévolat » se situe au niveau le plus élevé et le plus général. Ce terme regroupe toutes les formes d'engagement volontaire par lesquelles des personnes mettent leurs propres ressources à la disposition d'autres personnes, de groupes ou d'organisation. Outre le travail bénévole qui consiste à donner de la ressource « temps », le concept de bénévolat comprend également la mise à disposition d'argent, de ressources en nature ou de prestige. Ce dernier cas se produit lorsque quelqu'un met son nom à disposition pour une bonne cause. Même si, dans de nombreuses nominations, le prestige du titulaire joue un rôle et est mis à contribution, le simple don de prestige est relativement rare et n'est pas pris en compte dans l'Observatoire du bénévolat. À l'inverse, l'Observatoire du bénévolat comptabilise les montants d'argent donnés et enregistre les types d'organisations auxquels ils sont destinés. Les dons en nature peuvent aller du don de chocolat dans le cadre de la campagne « 2 x Noël » et du don de vêtements et de jouets jusqu'aux dons d'infrastructures (par ex. d'installations sanitaires pour un camp de réfugiés en zone de crise). Les dons matériels importants étant souvent mesurés par leur valeur monétaire, ils sont en partie inclus dans les dons en argent et ne font pas l'objet de questions séparées. Toutefois, dans l'Observatoire du bénévolat, nous prenons en compte une forme importante de don en nature, à savoir le don du sang.

Le don est largement répandu dans la population suisse. 71 % de la population suisse âgée de 15 ans et plus ont donné de l'argent au cours de l'année précédente, 7 % ont donné leur sang. Si l'on ajoute aux dons les personnes qui exercent une activité bénévole, alors ce sont 94 % de la population suisse qui pratiquent une forme de bénévolat (voir figure 1.1). On trouvera davantage



d'informations sur le don au chapitre 4, où nous nous pencherons également plus en détail sur le bénévolat sur Internet et l'économie du partage.

## F 1.1

### Formes de bénévolat et volontariat : catégories et proportions de la population âgée de 15 ans et plus exerçant la forme correspondante, en pourcentage

<b>Bénévolat et volontariat</b> Travail bénévole formel et informel, engagement volontaire pour l'intérêt général avec indemnités minimales et travail de soin non rémunéré pour des membres de la famille vivant en dehors du ménage, coups de main donnés aux voisins, bénévolat sur Internet, dons d'argent, dons de sang	94 %
<b>Dons d'argent, dons en nature et dons de prestige</b>	
<b>Donner de l'argent</b>	71 %
<b>Donner du sang</b>	7 %
<b>Travail bénévole ou volontaire : formel et informel</b> Travail bénévole formel et informel, engagement volontaire pour l'intérêt général avec indemnités minimales et travail de soin non rémunéré pour des membres de la famille vivant en dehors du ménage	62 %
<b>Travail bénévole ou volontaire formel</b> Travail bénévole formel, engagement volontaire pour l'intérêt général avec indemnités minimales	39 %
<b>Travail bénévole ou volontaire formel sans fonction statutaire / honorifique</b>	23 %
<b>Travail bénévole ou volontaire formel avec fonction statutaire / honorifique</b>	16 %
<b>Travail bénévole informel (au sens large)</b> dont travail de soin non rémunéré pour des membres de la famille vivant en dehors du ménage	46 %
<b>Travail bénévole informel au sens propre</b> hors travail de soin non rémunéré pour des membres de la famille vivant en dehors du ménage	35 %
<b>Formes particulières de bénévolat ou de travail bénévole</b>	
<b>Coups de main donnés aux voisins</b>	72 %
<b>Bénévolat sur Internet</b>	13 %

Notes : Pour le travail bénévole ou volontaire formel et informel, les questions portaient sur les activités exercées au cours des 4 semaines précédentes ; pour les dons, les coups de main de voisinage et le travail bénévole sur Internet, les questions s'étendaient aux activités exercées au cours des 12 mois précédents. *Exemple* : 39 % de la population effectuent un travail bénévole ou volontaire formel au sein d'une association ou d'une autre organisation. 16 % occupent une fonction « officielle » à laquelle ils ont été élus ou nommés (y. c. fonction statutaire/honorifique). 23 % sont impliqués dans des associations ou d'autres organisations sans fonction statutaire/honorifique.

## Travail bénévole ou volontaire : informel et formel

Le travail bénévole consiste à donner non pas de l'argent ou du sang, mais de son temps. On parle de travail bénévole, mais aussi d'activité bénévole ou d'engagement bénévole. Lorsque l'on privilégie cette dernière expression, c'est souvent pour mettre en avant la différence avec le travail rémunéré. Selon ce raisonnement, non seulement l'engagement bénévole n'est pas rémunéré, mais il n'est pas non plus dirigé vers la production de biens et de services marchands. Le terme anglais de *volunteering* tout comme le mot français « bénévolat » insistent tous deux sur l'aspect volontaire, sans lien avec une notion de travail. L'Observatoire du bénévolat n'établit pas de distinction entre engagement bénévole et travail bénévole. Les termes de « travail bénévole », « activité bénévole » et « engagement bénévole » sont utilisés comme synonymes.

Le travail bénévole formel a lieu dans le cadre d'une association ou d'une organisation. Le travail bénévole informel se déroule hors des organisations. Le travail bénévole formel – surtout s'il s'agit d'une fonction statutaire – est davantage encadré et réglementé ; le bénévolat informel est moins organisé, plus souvent privé que public, et il est plus spontané et plus individuel. Toutefois, dans la pratique, cette distinction n'est pas toujours évidente. Par exemple, la même activité peut relever du bénévolat formel ou informel, selon le cadre dans lequel elle se déroule. Si vous faites griller des saucisses lors du barbecue organisé par vos voisins, il s'agit de bénévolat informel, mais si le barbecue a été organisé par l'association de quartier, cela devient un bénévolat formel.

### Travail bénévole informel

Dans la mesure où il ne se déroule pas au sein d'une association, d'une organisation ou d'une institution à but non lucratif et qu'il est souvent plus spontané, le bénévolat informel est plus difficile à appréhender. L'Observatoire du bénévolat demande aux personnes si elles ont effectué un travail non rémunéré en dehors d'une association ou d'une organisation au cours des quatre dernières semaines. Les exemples donnés sont : garde d'enfants, soin ou accompagnement de personnes, transports effectués pour d'autres, entraide de voisinage et coups de main dans le cadre d'un événement ou d'une fête.

Comme nous l'avons indiqué au début, le facteur décisif est que ces activités soient destinées à des personnes extérieures au ménage. Ce critère distingue le travail bénévole informel du travail domestique, de l'assistance et des soins procurés au sein de la famille immédiate vivant sous un même toit.

De nos jours, le terme anglais de *care* est également utilisé pour désigner le travail de soin, qui comprend non seulement les soins liés au corps d'une personne, mais aussi une certaine « prise en charge » et les services d'assistance correspondants (Haber Kern 2009). Si ce travail de soin (*care*) prodigué à des personnes hors du ménage et du cercle familial relève du travail bénévole informel lorsqu'il n'est pas rémunéré, le même travail non rémunéré effectué pour les membres du ménage et de la famille n'en relève pas (voir Vogel et Tesch-Römer 2016). Outre le critère de l'appartenance au ménage, le présent rapport de l'Observatoire du bénévolat fait donc également une distinction entre le travail informel effectué pour des parents proches, pour d'autres membres de la famille ou pour des personnes sans lien de parenté. Si quelqu'un s'engage pour des personnes sans lien de parenté vivant en dehors de son ménage, on parle de bénévolat informel au sens propre du terme, puisque cet engagement s'étend au-delà du cercle familial immédiat et profite à des voisins, à des collègues ou à des personnes inconnues. Si, en plus de ce travail bénévole au sens propre du terme, nous considérons l'engagement des personnes qui s'occupent de membres de leur famille vivant en dehors de leur ménage, nous parlons de travail bénévole au sens large.

Au cours des quatre semaines précédant l'enquête, 35 % de la population âgée de 15 ans et plus a effectué un travail bénévole informel au sens propre du terme, et 46 % au sens large. Cette distinction n'était pas faite dans les précédents rapports de l'Observatoire du bénévolat. Le travail bénévole informel tel qu'il est compris dans les précédents rapports correspond à notre définition du travail bénévole informel au sens large.

Il est un fait que les réponses aux sondages et les pourcentages correspondants dépendent non seulement du cercle auquel appartiennent les bénéficiaires, mais aussi de la nature de l'aide. C'est ce qui explique que l'on obtienne des pourcentages nettement plus élevés lorsque l'on interroge concrètement les personnes sur les coups de main donnés aux voisins. À la question : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fourni de l'aide ou des coups de main à vos voisins (p. ex. vider la boîte aux lettres, accepter des

colis, arroser les plantes ou nourrir les animaux domestiques ? ») 72 % des personnes interrogées ont répondu « oui ». Cela signifie que dans un cadre plus restreint et sur une période plus longue, le nombre de personnes qui s'engagent est beaucoup plus important. Cependant, nous ne considérons pas ces petits coups de main au voisinage comme un travail bénévole informel. Le chapitre 3 fournit des informations plus amples et plus détaillées sur ce sujet.

### **Travail bénévole ou volontaire formel avec ou sans fonction statutaire ou honorifique**

Le travail bénévole formel est effectué dans le cadre d'associations et d'autres organisations à but non lucratif. On peut faire une distinction entre les fonctions « officielles » (généralement statutaires), assurées bénévolement et les autres activités bénévoles. Alors que l'on est élu ou nommé à une fonction bénévole « officielle », les autres activités s'apparentent davantage à des services d'aide et sont moins contraignantes et moins obligatoires. Une fonction statutaire est associée à certaines obligations, elle implique des tâches plus clairement définies et un engagement sur une période plus longue, tandis que les services d'aide sont souvent liés à une occasion spécifique.

Pour comptabiliser le travail bénévole formel, l'Observatoire du bénévole pose des questions sur les activités bénévoles, liées ou non à une fonction « officielle », que les personnes ont effectuées pour une association, une organisation à but non lucratif ou une institution publique au cours des quatre semaines précédentes. Les activités doivent avoir été accomplies librement, de son plein gré, sans rémunération ou contre une modeste indemnisation. En outre, une distinction est faite selon que cette activité relève d'une fonction élective ou non. 16 % de la population suisse occupent une fonction élective. 23 % exercent une activité bénévole formelle sans fonction « officielle ». Au total, 39 % de la population suisse exercent une activité bénévole formelle ou un engagement volontaire d'intérêt général faiblement rémunéré. Les chapitres 2 et 5 permettent de comprendre qui exerce une activité bénévole ou volontaire formelle, où et pourquoi.

## Le travail de milice dans l'Observatoire du bénévolat

Le travail de milice désigne la réalisation de charges et de tâches publiques à titre extraprofessionnel et bénévole (voir Linder 2012, 82). L'activité de milice n'est pas un travail professionnel, mais elle ne recoupe pas non plus le travail bénévole. Linder parle de travail bénévole au sens élargi, et Nadai désigne la fonction de milice comme un cas particulier, ou un cas limite, des charges bénévoles honorifiques (Nadai 2004). En Suisse, le travail de milice est issu d'une longue tradition et remplit des fonctions importantes pour la société et la vie politique. Diverses tâches à l'échelon national et surtout communal, comme la défense nationale ou les pompiers communaux, ainsi que de nombreux mandats, charges honorifiques et tâches en politique, à l'église ou à l'école, ont été et sont encore effectués par la milice. La principale différence avec le travail bénévole au sens propre est que le travail de milice a une base légale et, au sens strict, il revêt même un caractère obligatoire (Ammann 2008). Ainsi, cette obligation s'applique toujours au service militaire dans l'armée. Les personnes qui ne souhaitent pas faire l'armée peuvent aujourd'hui effectuer un service civil. Un refus entraîne des sanctions. Dans de nombreux autres domaines, le refus d'effectuer un travail de milice n'a plus de conséquences juridiques : dans ces cas, des incitations financières remplacent l'obligation. Le travail de milice est rémunéré sous forme de sommes forfaitaires, d'indemnités journalières ou d'indemnités de présence ; il devient souvent une activité accessoire. Pourtant, ces dernières années, l'idée d'un service citoyen obligatoire, censé sauver le système de milice, a été discutée (sur la politique de milice, voir Müller 2015).

Lors de la conception de l'Observatoire du bénévolat, le travail de milice n'avait pas été inclus dans le travail bénévole car, au sens strict, il n'est pas effectué de plein gré et, aujourd'hui, il est souvent rémunéré. Il n'est toutefois pas vrai de dire que l'Observatoire du bénévolat ne tient pas compte du travail de milice, comme il le lui a parfois été reproché. Le présent rapport reflète bien ce travail lorsque les personnes qui l'effectuent considèrent leur fonction de milice comme un travail bénévole pour une association, une organisation ou une institution publique, qu'elles s'y sont engagées volontairement et sans percevoir de rémunération ou moyennant une modeste indemnisation. Par conséquent, les questions portant sur l'organisation et le type d'activité incluent également les domaines typiques du travail de milice,

tels que les « services à la population » ou l'« organe/fonction politique ou publique ». Ainsi, s'il est volontaire et largement non rémunéré, le travail de milice est donc bien pris en compte par le présent rapport de l'Observatoire du bénévolat. L'engagement comme pompier volontaire en fait partie, mais le mandat de conseiller national et le service dans l'armée en sont exclus.

## **1.2 L'évolution de l'engagement bénévole ou volontaire**

### **La thèse du déclin progressif de l'engagement bénévole**

Issu d'une longue tradition en Suisse, le travail bénévole présente une valeur inestimable pour la société suisse (Degen 2010 ; Schumacher 2010). Quantité de tâches de service public, mais aussi la plupart des activités des associations et autres organisations non gouvernementales, ainsi que la plupart des services d'aide et d'assistance dans le domaine social, seraient impensables sans les bénévoles. Le travail bénévole est, à juste titre, considéré comme une ressource indispensable pour la vie en communauté et la société. C'est précisément en raison de la grande importance du bénévolat que l'on craint souvent que le travail bénévole ne s'érode et ne décline. L'une des voix principales de cette vision pessimiste est le sociologue américain Robert Putnam. Dans son livre très largement cité, *Bowling Alone*, Putnam (1995, 2000) déplore l'affaiblissement des liens sociaux et le déclin du bénévolat dans la société américaine. Parmi les causes, Putnam cite le manque de temps et d'argent dans une société de plus en plus obnubilée par la réussite et la performance, l'urbanisation progressive, les longs trajets domicile-travail, mais aussi la télévision ainsi que les appareils et médias électroniques.

## Déclin ou évolution du travail bénévole ?

Selon Putnam, les conséquences sont dramatiques : avec la perte de l'esprit communautaire et de l'engagement social, la société est menacée de désintégration. La sécurité, la santé et la prospérité économique sont en perte de vitesse, tandis que la criminalité, la consommation de drogues et le chômage augmentent. Le scénario-catastrophe de Putnam est controversé. Ainsi, selon certaines critiques, Putnam se focalise trop sur les formes traditionnelles d'engagement social et néglige les communautés et les réseaux nouvellement formés. Divers chercheurs – notamment en Suisse et en Allemagne – ne constatent pas un déclin général du travail bénévole, mais plutôt un abandon des formes traditionnelles d'engagement au profit de nouvelles formes et de nouveaux domaines (pour l'Allemagne : par ex. Priller *et al.* 2011 ; pour la Suisse : par ex. Samochowiec, Thalmann et Müller 2018).

Étant donné le caractère extrêmement sensible de ce débat sur l'avenir du bénévolat, de la cohésion sociale et de la société civile, il n'est pas surprenant que la première question que l'on pose à l'Observatoire bénévolat soit toujours : comment le bénévolat évolue-t-il ? Est-il en baisse ou en hausse ? L'Observatoire du bénévolat a le devoir de mettre en évidence les évolutions dans le temps. Si la question est importante et évidente, la réponse n'en reste pas moins très compliquée. Il n'est pas possible de répondre à la question de l'évolution du travail bénévole sans faire auparavant une brève digression sur les méthodes d'enquête.

## L'évolution des méthodes d'enquête dans l'Observatoire du bénévolat

Des ajustements sont effectués lors de chaque enquête de l'Observatoire du bénévolat. Des enseignements sont tirés de l'expérience, les questions et les filtres sont légèrement modifiés, ou bien la formulation des questions est adaptée. Cela se fait toujours avec les meilleures intentions. Ainsi l'enquête est améliorée, les catégories sont affinées ou de nouvelles questions sont ajoutées. Ces petites adaptations peuvent toutefois avoir une influence majeure sur le résultat.

À cela s'ajoute le fait que la méthode d'enquête a dû être adaptée. Les éditions 2007 et 2010 de l'Observatoire du bénévolat (années d'enquête 2006

et 2009) ont été réalisées sur la base de sondages téléphoniques assistés par ordinateur (CATI : *Computer Assisted Telephone Interviews*). Face à l'évolution technologique dans le domaine des télécommunications et aux changements dans le comportement de la population en matière de communication, les données de l'édition 2016 de l'Observatoire du bénévolat (année d'enquête 2014) ont été collectées par deux canaux distincts (mode mixte). Les personnes contactées pouvaient répondre aux questions soit par téléphone (CATI), soit en remplissant le questionnaire en ligne (CAWI : *Computer Assisted Web Interviews*). Environ les deux tiers des entretiens avaient alors été réalisés par téléphone, et un tiers en ligne (voir Freitag *et al.* 2016, 38). Pour la présente édition 2020 de l'Observatoire du bénévolat (année d'enquête 2019), la méthode d'enquête a de nouveau été adaptée (voir chapitre 7). Les personnes interrogées pouvaient répondre au questionnaire en ligne (CAWI) sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable, ou bien elles pouvaient remplir un questionnaire sur papier (PAPI) qui leur était envoyé à domicile. Cette modification de la méthode d'enquête a exigé d'apporter des adaptations supplémentaires au questionnaire.

### **Comment les méthodes d'enquête peuvent influencer sur les résultats**

L'adaptation de la méthode d'enquête visait à contrecarrer le fait qu'il est de plus en plus difficile d'atteindre les personnes et qu'elles sont de moins en moins disposées à répondre aux enquêtes téléphoniques. L'objectif était d'obtenir une participation aussi élevée que possible. En Suisse, de moins en moins de personnes disposent d'une ligne fixe et d'un numéro de téléphone enregistré. Les jeunes, en particulier, n'utilisent souvent plus que des téléphones mobiles sans numéro enregistré. En outre, les utilisateurs de téléphones portables sont moins disposés à participer à de longues enquêtes téléphoniques. Parallèlement, les internautes sont de plus en plus nombreux, et de plus en plus disposés à remplir des questionnaires à l'écran. Le problème actuel est que les obstacles à la participation à une enquête sont différents en fonction du type d'enquête : les enquêtes en ligne (CAWI) sont plus souvent adoptées par des personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé et qui sont particulièrement engagées ou particulièrement concernées par le sujet (voir Jacob



et al. 2019). C'est moins le cas des entretiens téléphoniques (CATI). Lorsque l'on compare les résultats présentés dans la suite du présent rapport, on doit tenir compte de ces ajustements méthodologiques.

## Comment le bénévolat évolue-t-il dans les enquêtes de l'Observatoire du bénévolat ?

Examinons tout d'abord l'évolution des *dons* dans le tableau 1.1. Entre 2006 et 2009, mais aussi entre 2014 et 2019, la proportion de personnes en Suisse qui donnent de l'argent à une bonne cause reste pratiquement inchangée. Toutefois, on observe un changement significatif entre 2009 et 2014. La proportion de donateurs diminue de 5 points, passant de 76 à 71 %. Cette évolution s'explique au moins en partie par le fait que dans les deux premières enquêtes de l'Observatoire du bénévolat, les dons étaient regroupés avec l'engagement associatif et comptabilisés par domaines (sport, culture, affaires sociales, etc.), tandis que dans les deux éditions suivantes, ils étaient comptabilisés séparément, à l'aide d'une question générale sur les dons (voir Freitag et al. 2016, 106).

Pour le *travail bénévole informel*, l'enquête de 2019 établit pour la première fois une distinction entre le *travail bénévole informel au sens propre* et le *travail bénévole informel au sens large*. Au sens propre, ce travail consiste à s'engager en faveur de personnes en dehors du foyer et sans lien de parenté. Au sens large, ce travail informel comprend également l'activité des bénévoles dont le travail se limite à la famille (par exemple, s'occuper des petits-enfants). On peut aussi calculer rétrospectivement le travail bénévole informel au sens propre pour l'enquête de 2014, et obtenir une bonne comparaison avec l'édition actuelle de l'Observatoire du bénévolat. Comme le montre le tableau 1.1, il n'y a aucun changement récent. La proportion de personnes qui s'engagent en faveur de personnes sans lien de parenté et vivant en dehors de leur ménage reste stable entre 2014 et 2019. La chute transitoire du travail bénévole informel en 2009 est un peu problématique. Il n'y a pas d'explication simple à ce phénomène. Nous présumons que cette baisse pourrait être liée à la distinction floue entre le travail bénévole informel et le travail domestique et familial (voir Freitag et al. 2016, 77).

**T 1.1 Évolution des dons d'argent et du travail bénévole ou volontaire formel et informel dans les éditions de l'Observatoire du bénévolat, selon l'année de l'enquête et en tenant compte des différents types d'enquête (pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus)**

		2006	2009	2014	2019
Dons d'argent		77	76	71	71
Travail bénévole informel	au sens large	37	29	38	46
	au sens propre		26	35	35
Travail bénévole ou volontaire formel	CATI	28	26	25	
	CAWI			40	36
	CATI-CAWI / CAWI-PAPI			30	34*

Abréviations : CATI : enquête téléphonique (*Computer Assisted Telephone Interview*) ; CAWI : enquête écrite en ligne (*Computer Assisted Web Interview*) ; PAPI : enquête écrite avec questionnaire papier (*Paper-And-Pencil Interview*).  
 Note : \* Pour assurer la comparabilité avec les éditions 2006 et 2009 de l'Observatoire, les valeurs pour 2014 et 2019 ont dû être calculées de la même manière que dans les anciennes enquêtes. La valeur pour 2019 est donc différente de la valeur indiquée dans la figure 1.1.

C'est dans l'évolution du *travail bénévole formel* que l'effet lié au type d'enquête expliqué ci-dessus devient le plus marqué. Ainsi, la proportion de personnes effectuant un travail bénévole formel est plus faible dans les entretiens téléphoniques (CATI) que dans les enquêtes par écrit (CAWI, PAPI), en raison de la différence de composition des échantillons. C'est pourquoi la proportion la plus élevée de personnes effectuant un travail bénévole formel a été mesurée en 2014 et 2019 dans l'enquête en ligne (CAWI), et la plus faible a été constatée dans les entretiens téléphoniques (CATI) de 2009 et 2014. Si l'on compare uniquement les enquêtes téléphoniques, on constate une légère diminution du travail bénévole formel entre 2006 et 2014 (voir Freitag *et al.* 2016). Si l'on compare uniquement les enquêtes en ligne de 2014 et 2019, le travail bénévole formel diminue également, mais les valeurs sont nettement plus élevées que dans les enquêtes téléphoniques. En revanche, si l'on compare tous les répondants de 2014 (CATI et CAWI) avec tous les répondants de 2019 (CAWI et PAPI), le bénévolat formel augmente de 4 points.

En résumé, on peut dire que l'Observatoire du bénévolat ne permet pas de déterminer de manière concluante une évolution dans le temps. Toutefois, si l'on tient compte des divers effets méthodologiques, on remarque

que la situation évolue en réalité très peu. Les évolutions du tableau 1.1 sont toujours corrélées à un changement de méthode.

### Comment le bénévolat évolue-t-il dans l'ESPA ?

Afin de pouvoir mieux classer et évaluer les résultats obtenus par l'Observatoire du bénévolat, il est utile de les comparer avec les chiffres de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Depuis 1997, le module de questions « Travail non rémunéré » comprend des questions sur l'engagement bénévole, qui sont comparables à celles de l'Observatoire du bénévolat (cf. section 1.1). En ce qui concerne le tableau 1.2, on remarque tout d'abord que l'ESPA montre des valeurs plus basses que l'Observatoire du bénévolat pour le travail bénévole formel et informel. Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer ces valeurs inférieures : premièrement, l'objectif principal de l'ESPA est de décrire la structure de l'emploi et le comportement de la population en matière d'emploi. Seule une petite partie des questions concernent le travail non rémunéré et les activités bénévoles. En outre, l'ESPA est une enquête fédérale qui est menée sous forme de sondages téléphoniques (CATI) et dispose d'importants moyens. Du fait qu'elle est adressée à une population plus large par un office fédéral et qu'elle bénéficie d'une vaste campagne de recrutement par téléphone, l'ESPA permet d'obtenir une meilleure disposition à participer, y compris de la part d'un plus grand nombre de personnes ayant un niveau d'éducation plus faible et un engagement plus réduit.

On observe les changements suivants au fil du temps : le travail bénévole formel diminue régulièrement entre 1997 et 2010. En revanche, les chiffres restent stables entre 2010 et 2016. En ce qui concerne le travail bénévole informel, on observe deux bonds importants entre 1997 et 2000 et entre 2013 et 2016, mais ceux-ci s'expliquent principalement par le changement de la question dans le questionnaire. En 1997, il était demandé aux personnes si elles effectuaient « occasionnellement » un travail non rémunéré, comme s'occuper des enfants de quelqu'un d'autre, aider des voisins ou assurer des transports pour quelqu'un d'autre. À partir de 2000, la question était plus précise : il était demandé si la personne avait effectué ces activités « au cours des 4 dernières semaines ». Pour l'enquête de 2016, la question a été reformulée et, d'une part, le champ des bénéficiaires (parents, connaissances, voisins) a été

ajouté et, d'autre part, les exemples d'activités ont été élargis (garde d'enfants, soins et autres aides, par exemple travaux ménagers, courses, transport, garde d'animaux domestiques, jardinage).

**T 1.2 Évolutions du travail bénévole ou volontaire formel et informel dans l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en fonction de l'année d'enquête (pourcentages de la population âgée de 15 ans et plus)**

	1997	2000	2004	2007	2010	2013	2016
Travail bénévole informel	30	23	23	21	18	18	32
Travail bénévole ou volontaire formel	27	25	25	24	20	20	20

*Notes :* En 2010, l'ESPA a connu un changement de système. Depuis cette date, l'enquête a lieu tout au long de l'année (elle se déroulait auparavant au deuxième trimestre de l'année). Des comparaisons à plus long terme ne sont donc possibles que sous certaines conditions. En 1997, le travail bénévole informel était enregistré sans période définie (« au cours des 4 dernières semaines »). En 2016, les questions sur le travail bénévole informel ont été modifiées.

### Une vision plus différenciée est nécessaire

À partir des résultats de l'Observatoire du bénévolat et de l'ESPA, on peut tirer la conclusion suivante : on n'observe pas un déclin général du bénévolat en Suisse. La proportion de personnes effectuant du bénévolat n'a pas nettement diminué ces dernières années, ni en ce qui concerne les dons, ni au niveau des activités bénévoles informelles ou formelles. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas eu de changements ou de problèmes. Afin de mieux percevoir les évolutions, mais aussi les problèmes et les potentialités, il faut une vision plus différenciée, que nous aborderons dans les cinq prochains chapitres.



**1 Bénévolat et volontariat**

**2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques**

**3 Travail bénévole informel**

**4 Dons et autres formes de bénévolat**

**5 Motivations, mobilisation et potentiel**

**6 Engagement politique, confiance et bénévolat**

**Méthode d'investigation et échantillonnage**

**Références bibliographiques**



## 2.1 Travail bénévole ou volontaire dans les associations et organisations

### Diverses formes d'activités dans les associations et organisations

Le travail bénévole ou volontaire formel est effectué au sein d'associations et d'organisations. Il existe diverses manières de s'impliquer dans les associations et organisations, et toutes ne sont pas considérées comme du travail bénévole formel.

1) *Être membre d'une association ou d'une organisation à but non lucratif* : On peut devenir membre d'une organisation en s'y inscrivant et en payant sa cotisation. Ainsi, de nombreux Suisses sont membres d'organisations telles que le WWF, la REGA, Pro Senectute, la Croix-Rouge, Amnesty International, le TCS ou une association professionnelle. L'engagement se limite en fait au paiement de la cotisation. Comme le montre la figure 2.1, en 2019, exactement les trois quarts de la population suisse sont membres d'une ou de plusieurs associations ou organisations. En moyenne, ces personnes indiquent être membres d'associations appartenant à 2,7 domaines différents (pour les domaines, voir figure 2.2).

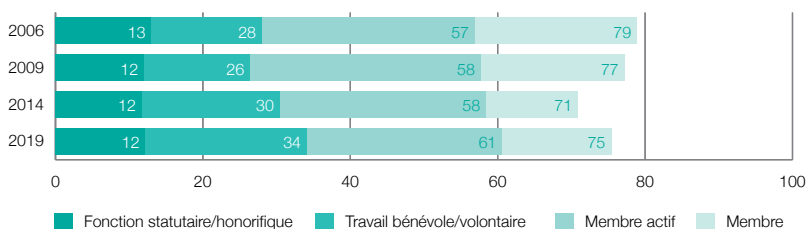
2) *Être membre actif d'une association ou d'une organisation* : Les personnes qui souhaitent s'impliquer davantage peuvent participer concrètement aux activités et aux événements de l'association ou de l'organisation. On peut jouer de la musique au sein d'une association musicale, faire du sport dans un club de sport, suivre des cours dans une association de quartier ou participer aux réunions d'un groupe d'entraide. 61 % de la population suisse s'impliquent activement dans une association ou une organisation. Toutefois, ces activités ne sont pas encore considérées comme relevant d'un engagement bénévole.

3) *Travail bénévole ou volontaire formel* : Seules sont considérées comme exerçant une activité bénévole les personnes qui assument des tâches au sein d'une association ou d'une organisation et qui s'impliquent dans l'organisation de manière volontaire et largement non rémunérée. Le facteur décisif à ce titre est le « critère de la tierce personne » que nous avons présenté au début de



## F 2.1

## Évolution du nombre de membres et de l'engagement bénévole ou volontaire au sein d'associations et d'organisations entre 2006 et 2019 (pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus)



Nombre de personnes interrogées : 2006 : 7410 ; 2009 : 6490 ; 2014 : 5721 ; 2019 : 5002. *Exemple* : En 2009, 77 % de la population étaient membres d'une ou plusieurs associations ou organisations. 58 % de la population s'impliquaient activement au sein d'associations ou d'organisations (membres actifs), 26 % effectuaient du bénévolat/volontariat, et 12 % exerçaient un ou plusieurs engagements pour lesquels ils étaient élus ou nommés (fonction statutaire/honorifique). Pour assurer la comparabilité avec les enquêtes 2006 et 2009 de l'Observatoire, les valeurs pour 2014 et 2019 ont dû être calculées de la même manière que dans les anciennes enquêtes. Elles diffèrent donc des valeurs indiquées au tableau 1.1. Dans les enquêtes de 2006 à 2009 (CATI et CAWI), la simple adhésion et l'implication active étaient enregistrées séparément. Dans l'enquête de 2019 (CAWI et PAPI), les deux catégories ont été regroupées. Dans la version de 2019, « l'implication active » suppose l'adhésion. La valeur a été recalculée sous la même forme pour 2014. Dans les enquêtes de 2006 à 2009, la question de l'engagement bénévole n'était posée qu'aux personnes impliquées activement dans au moins un domaine. Pour la comparaison temporelle, les valeurs pour les années 2014 et 2019 ont été déterminées sous la même forme. Dans l'enquête de 2006, lorsqu'une personne déclarait des engagements dans plusieurs domaines, la question de savoir s'il s'agissait d'une fonction électorale exercée à titre honorifique n'a été posée que pour l'engagement dans le domaine le plus important ou auquel on consacre le plus de temps. Pour la comparaison temporelle, les valeurs des enquêtes de 2009 à 2019 ont été déterminées sous la même forme.

ce rapport. Une activité est considérée comme étant un engagement bénévole dès lors qu'elle pourrait être réalisée par une tierce personne contre paiement. L'activité doit produire un bénéfice et donc avoir une valeur pour les membres de l'association, ou pour la société en général. Tandis que, dans les clubs de sport, de loisirs ou de culture, seule la prise en charge de tâches permet de remplir ce critère, le simple fait d'être membre actif des pompiers volontaires répond déjà à ce critère. La question est donc de savoir si l'association propose simplement quelque chose pour ses membres, ou si elle sert le bien commun en générant un bénéfice et une valeur pour les personnes extérieures. Une personne qui accomplit des tâches et du travail au sein d'une association ou d'une organisation, sans être rémunérée, pour le bénéfice des membres ou de la société, effectue un travail « bénévole » formel. En Suisse, 39 % de la population âgée de 15 ans et plus effectuent un travail bénévole formel, bien que, comme nous le verrons par la suite, certaines de ces activités soient en partie rémunérées. Dans les deux premières éditions de l'Observatoire du bénévolat, seules les personnes qui étaient membres actifs d'au moins une association ou organisation étaient interrogées sur leur engagement béné-

vole. Si, pour assurer la comparaison temporelle, on applique également ce critère dans l'édition actuelle de l'Observatoire du bénévolat, on obtient une proportion de 34 % (voir section 1.2 et figure 2.1).

4) *Fonction statutaire/honorifique exercée bénévolement ou volontairement au sein d'une association ou d'une organisation* : Si l'activité au sein de l'organisation est une fonction à laquelle on accède par élection, le travail bénévole devient une fonction honorifique exercée à titre bénévole. En assumant une fonction telle que celle de président-e, de secrétaire ou de responsable de groupe, on s'engage à prendre en charge certaines tâches pendant une période déterminée. En Suisse, 16 % de la population exercent une fonction honorifique à titre bénévole. Il est relativement fréquent qu'une même personne occupe plusieurs de ces fonctions : 21 % des bénévoles occupent deux fonctions honorifiques, 7 % en occupent même trois ou plus. Les 72 % restants exercent une seule de ces fonctions. Lors des précédentes éditions de l'Observatoire du bénévolat, lorsqu'une personne déclarait effectuer un travail bénévole dans plusieurs domaines, on ne lui demandait si son activité relevait d'une fonction honorifique que pour le domaine le plus important (enquête de 2006) ou pour les trois domaines les plus importants (enquêtes de 2009 et 2014). Si l'on applique également le critère de la première enquête aux enquêtes suivantes, la proportion de personnes occupant une fonction statutaire/honorifique est ramenée à 12 %.

## **Évolution du nombre de membres et du travail bénévole formel au fil du temps**

Lorsque l'on analyse l'évolution de l'engagement au sein des associations et organisations au fil du temps, il convient de tenir compte des indications méthodologiques figurant au point 1.2. D'une part, la méthode d'enquête a été modifiée entre les différentes éditions de l'observatoire, et d'autre part, il y a eu de légères différences dans la manière de comptabiliser les catégories, qui influencent encore le résultat. Pour permettre une comparaison temporelle, les résultats de 2014 et 2019 ont été calculés de la même manière que pour les deux premières éditions de l'observatoire. Ces valeurs s'écartent donc de celles de la figure 1.1 et des valeurs publiées dans l'édition 2016 de l'observatoire (enquête 2014).

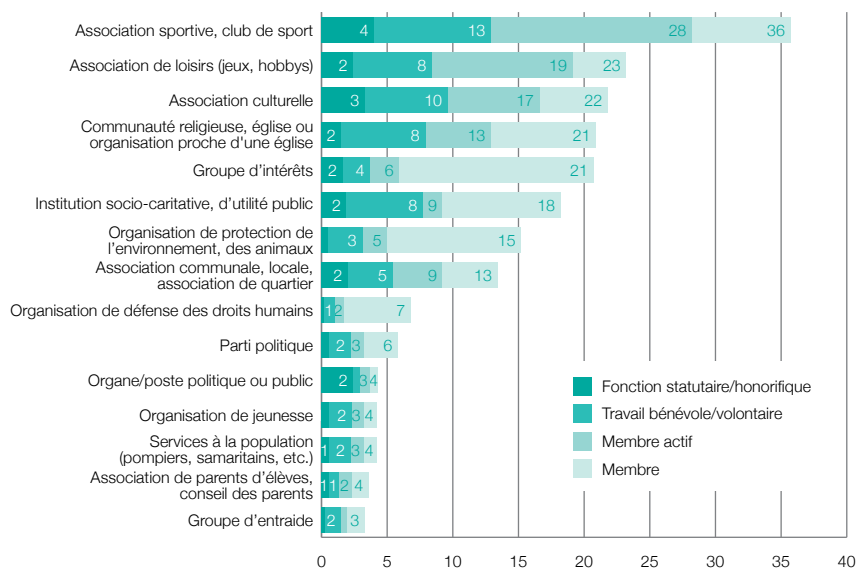
Compte tenu de ces réserves méthodologiques, on peut tirer les conclusions suivantes de la figure 2.1 : la proportion de membres dans les associations ou organisations diminue entre 2006 et 2014, avant de remonter. Ces changements n'ont qu'une signification limitée ; par exemple, ils dépendent largement du fait que la personne mentionne effectivement son adhésion au WWF ou au TCS comme étant une appartenance à une association ou à une organisation. Les chiffres concernant les membres actifs sont plus significatifs. Dans ce domaine, on observe une légère augmentation entre 2014 et 2019, mais cela pourrait également être lié au changement de méthodes. On peut dire la même chose au sujet de la hausse du travail bénévole formel : il est plus probable qu'elle soit due au passage de l'enquête téléphonique à l'enquête en ligne qu'à un boom réel du nombre de bénévoles. Il est frappant de constater la grande constance de la proportion de bénévoles exerçant une fonction statutaire ou honorifique. Dans toutes les enquêtes précédentes de l'Observatoire du bénévolat, environ un huitième des personnes interrogées déclaraient exercer une telle fonction. La conclusion de la section 1.2 se confirme également lorsque l'on considère de manière plus large l'engagement au sein d'associations ou d'organisations : on n'observe ni une nette baisse ni une nette hausse. Seule une vision plus différenciée en fonction du domaine et du type d'organisation nous permettra d'avoir une meilleure compréhension.

### **Comparaison entre les types d'associations et d'organisations**

La Suisse compte une multitude d'associations et d'organisations dans lesquelles on peut s'impliquer activement et s'engager bénévolement. La figure 2.2 montre la proportion de membres, de membres actifs, de bénévoles formels et de bénévoles exerçant une fonction statutaire ou honorifique pour divers types d'associations et d'organisations. Les clubs sportifs comptent à la fois le plus grand nombre de membres et de membres actifs, ainsi que le plus grand nombre de bénévoles formels et de personnes exerçant une fonction à titre honorifique. Les clubs sportifs sont suivis par les autres clubs dédiés aux activités de loisirs et de divertissement, les associations culturelles et les communautés religieuses, les églises ou les organisations proches d'une église. Les groupes d'intérêt ainsi que les diverses organisations socio-caritatives,

## F 2.2

## Adhésion et engagement bénévole ou volontaire au sein d'associations et d'organisations, par domaine (pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus)



Nombre de personnes interrogées : 4992. Exemple : 22 % de la population sont membres d'une association culturelle. 17 % s'impliquent activement au sein d'une association culturelle (membres actifs), 10 % s'engagent bénévolement et 3 % occupent une fonction à laquelle ils ont été élus ou nommés au sein d'une association culturelle (fonction statutaire/honorifique).

les organisations de protection de l'environnement et des animaux et les organisations de défense des droits humains se caractérisent par le fait qu'ils comptent de nombreux membres mais comparativement peu de membres actifs. Ces associations d'utilité publique ne fournissent pas principalement des services et des offres pour leurs membres, mais pour des personnes extérieures à l'association ou en faveur de l'environnement. Les adhésions actives sans engagement bénévole sont donc rares, surtout dans les organisations socio-caritatives.

## Beaucoup de temps consacré pour les fonctions et organes politiques et publics

Le tableau 2.1 indique le volume exact du travail bénévole ou volontaire au sein des différents types d'organisations. On constate tout d'abord que de nombreuses personnes pratiquant un bénévolat ou volontariat formel sont impliquées dans plus d'un domaine. Un peu plus d'un quart (27 %) mentionne deux domaines et un bon cinquième (22 %) en mentionne trois ou plus. Plus de 10 % de la population s'engagent dans un club sportif, plus de 7 % dans une association culturelle, un club de jeux et de loisirs, une communauté religieuse ou une église ou encore une association socio-caritative. En règle générale, les personnes s'impliquant dans un organe politique ou public y assument d'emblée une fonction élective. En revanche, dans les communautés religieuses, les organisations de protection de l'environnement et des animaux, les groupes d'entraide et les organisations de défense des droits humains, la grande majorité des bénévoles ou volontaires formels s'engagent sans assumer de fonction statutaire.

Les bénévoles passent au moins trois heures par semaine dans des organes politiques et publics – en général, ils y exercent également leur fonction « officielle » – dans des organisations sociales et caritatives, dans des organisations de jeunesse et dans des organisations de protection de l'environnement et des animaux. Les bénévoles passent moins d'une heure et demie par semaine dans les conseils des parents et dans les partis politiques. Dans le cas de ces derniers, au moment de l'enquête, l'engagement a déjà duré 12 ans en moyenne. Les bénévoles ou volontaires passent également plus de dix ans dans des communautés religieuses et des églises, dans les services à la population et dans le domaine du sport. Au sein des conseils des parents, mais aussi dans des groupes d'entraide ou dans des organisations de défense des droits humains, l'engagement bénévole est de plus courte durée.

## T 2.1 Travail bénévole ou volontaire au sein d'associations et d'organisations, par domaine : pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, évolutions et caractéristiques des bénévoles

	Bénévoles/volontaires (pourcentage de la population)	Évolution au cours des dernières années*	Part des femmes (en %)	Âge moyen (médiane)	Nombre moyen d'années d'activité (médiane)	Temps consacré (nombre d'heures moyen par semaine)	Part des bénévoles/volontaires occupant une fonction statutaire/honorifique (en %)
Association sportive, club de sport	12.9	↓	36	48	10	2.4	31
Association culturelle	9.6	↑	50	52	6	2.4	35
Association de loisirs (jeux, hobbies)	8.4	↑	42	52	8	2.1	29
Communauté religieuse, église ou organisation proche d'une église	7.9	→	63	57	12	2.3	19
Organisation socio-caritative, d'utilité publique	7.7	↑	61	60	6	3.2	24
Association communale, locale, association de quartier	5.4	**	48	52	6	1.7	37
Groupe d'intérêts	3.7	↓	33	54	9	2.2	44
Organisation de protection de l'environnement, des animaux	3.1	(†)	56	56	6	3.0	15
Organe/poste politique ou public	2.9	→	41	53	6	3.3	83
Organisation de jeunesse	2.3	(↓)	50	29	6	3.2	28
Parti politique	2.2	→	27	59	12	1.4	28
Services à la population (pompiers, samaritains, etc.)	2.2	↓	29	46	10	2.6	29
Groupe d'entraide	1.5	**	54	58	5	1.9	19
Association de parents d'élèves, conseil des parents	1.3	**	68	44	4	1.2	48
Organisation de défense des droits humains	1.0	(†)	54	59	5	2.3	21

Nombre de personnes interrogées : 4992. Notes : \* L'évaluation de l'évolution au cours des dernières années s'appuie sur les éditions 2016 et 2020 de l'Observatoire (enquêtes de 2014 et 2019) ainsi que sur l'ESPA.

↑ = hausse ; ↓ = baisse ; → = pas de changement ; \*\* pas de comparaison possible dans le temps ; signes entre parenthèses : tendance, ou possibilité de comparaison dans le temps limitée.

## **Proportion élevée d'hommes dans les clubs sportifs et les services à la population, femmes majoritaires dans les conseils des parents et dans les communautés religieuses**

Les femmes et les hommes ne s'impliquent pas dans les mêmes domaines. Les hommes sont nettement majoritaires dans les partis politiques, les services à la population, les groupes d'intérêts et les clubs du sport. Les femmes s'impliquent davantage dans les conseils des parents, les communautés religieuses et dans les communautés religieuses, ainsi que dans les organisations socio-caritatives. Ces dernières, ainsi que les partis politiques, les groupes d'entraide et les organisations de défense des droits humains, se caractérisent par une moyenne d'âge plus élevée. Comme on peut s'y attendre, c'est dans les organisations de jeunesse que les bénévoles sont les plus jeunes.

### **Des tendances variables en fonction des différents domaines**

Le tableau 2.1 indique également si le bénévolat ou volontariat formel dans les différents domaines a eu tendance à augmenter ou à diminuer ces dernières années. Le calcul s'appuie d'une part sur une comparaison des éditions 2016 et 2020 de l'Observatoire du bénévolat, et d'autre part sur les chiffres de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) pour la période de 2010 à 2016. Dans la mesure où l'inclusion des changements méthodologiques rend le calcul des différences sensiblement plus complexe, en particulier pour l'Observatoire du bénévolat, nous n'indiquons aucune valeur, mais nous nous contentons d'indiquer par des flèches s'il y a eu augmentation, diminution ou aucun changement.

On observe une baisse de l'engagement dans les clubs sportifs, les groupes d'intérêts et les services à la population. On note également une tendance à la baisse de l'engagement dans les organisations de jeunesse. À l'inverse, on remarque une augmentation de l'engagement dans les associations culturelles, les associations de loisirs, jeux ou hobbies, ainsi que dans les organisations socio-caritatives. On constate une légère hausse dans les organisations de protection de l'environnement et des animaux ainsi que dans les organisations de défense des droits humains, bien que les possibilités de comparaison entre

les enquêtes de l'Observatoire du bénévolat et l'ESPA soient limitées. On n'observe aucun changement dans les communautés religieuses, les églises et les organisations proches d'une église, dans les fonctions et organes politiques et publics, ou dans les partis politiques.

## **2.2 Le profil social des bénévoles ou volontaires dans les associations et organisations**

Des études antérieures sur le bénévolat et divers autres travaux ont montré que le niveau d'implication dans le travail bénévole ou volontaire formel n'est pas le même dans tous les groupes de population (Nollert et Huser 2007 ; Stadelmann-Steffen *et al.* 2007, 2011 ; Aregger 2012 ; Freitag *et al.* 2016 ; Ackermann *et al.* 2017). Dans la section suivante, nous examinerons plus en détail comment les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques influent sur l'engagement bénévole.

### **Différences de genre et d'âge dans le travail bénévole ou volontaire formel**

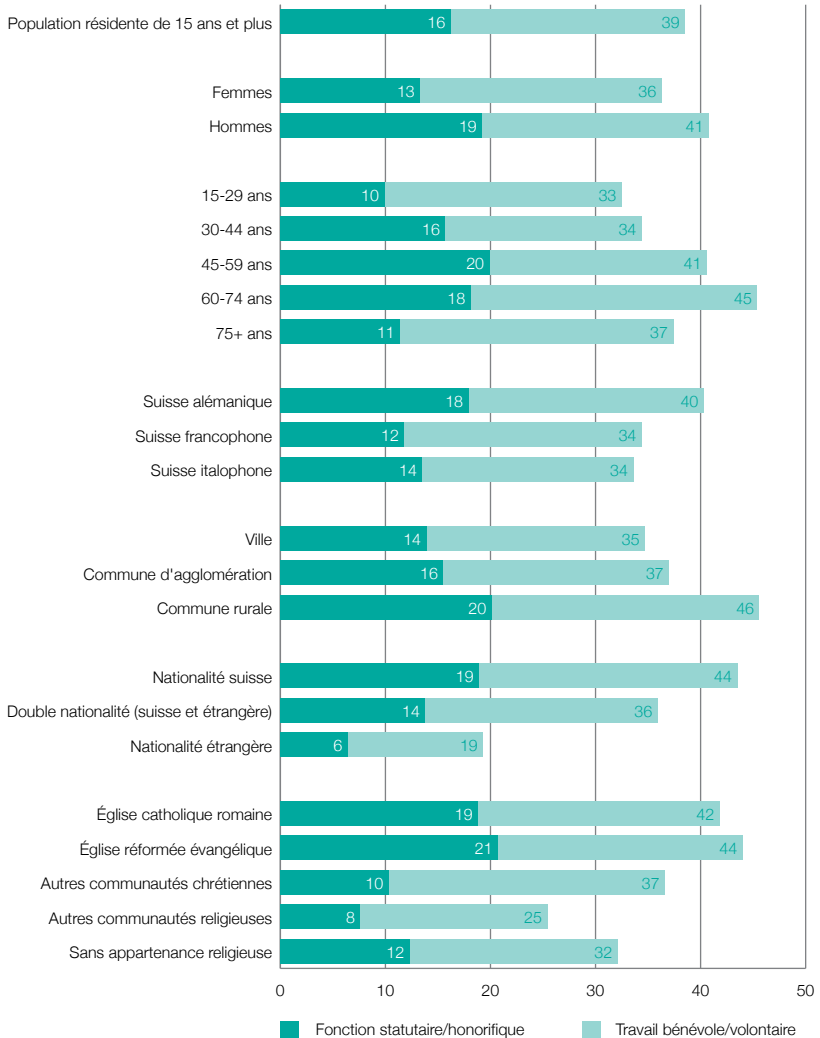
La figure 2.3 présente le travail bénévole formel en fonction du genre, de l'âge, de la région linguistique, du type d'agglomération, de la nationalité et de l'appartenance religieuse. Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à faire du travail bénévole au sein d'associations ou d'organisations. Ils sont également plus susceptibles d'occuper une fonction élective. Si l'on compare les groupes d'âge, c'est chez les 60-74 ans que la proportion de personnes pratiquant du bénévolat formel est la plus élevée. En ce qui concerne les fonctions exercées à titre honorifique, la participation la plus élevée se trouve dans la tranche d'âge des 45-59 ans. Tant pour les femmes que pour les hommes, la proportion de personnes pratiquant du bénévolat formel augmente continuellement jusqu'à la tranche d'âge des 60-74 ans (figure 2.4). Dans la tranche d'âge des 75-100 ans, les femmes sont même légèrement plus nombreuses que les hommes à s'engager dans des associations ou



organisations, tandis que ces derniers occupent plus souvent des fonctions à titre honorifique.

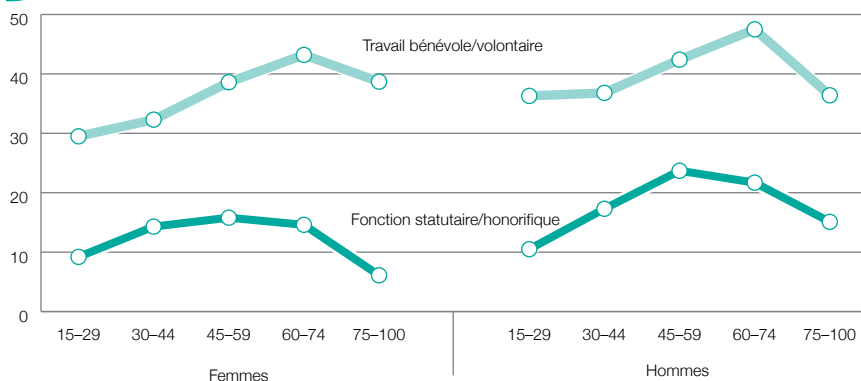
## F 2.3

**Travail bénévole ou volontaire et fonctions statutaires/honorifiques dans des associations et organisations selon le genre, l'âge, la région linguistique, le type d'habitat, la nationalité et l'appartenance religieuse (pourcentages)**



Nombre de personnes interrogées : 5002. Exemple : 33 % des 15-29 ans font du travail bénévole ou volontaire dans des associations ou des organisations, 10 % font du travail bénévole ou volontaire et occupent une fonction à laquelle ils ont été élus ou nommés (fonction statutaire/honorifique).

## F 2.4

**Travail bénévole ou volontaire et fonctions statutaires/honorifiques dans des associations et organisations par genre et par âge (pourcentages)**


Nombre de personnes interrogées : 5002. Exemple : 37 % des hommes âgés de 30-44 ans font du travail bénévole/volontaire dans des associations ou des organisations, 17 % des hommes âgés de 30-44 ans font du travail bénévole/volontaire et occupent une fonction à laquelle ils ont été élus ou nommés (fonction statutaire/honorifique).

## Les différences régionales résultent également des différents niveaux d'implication dans les associations

En Suisse alémanique, l'engagement bénévole et les fonctions exercées à titre honorifique dans des associations et organisations sont plus répandus qu'en Suisse romande et au Tessin. De même, la proportion de bénévoles formels est nettement plus élevée en zones rurales que dans les grandes villes ou les régions fortement peuplées. Ces résultats ont déjà été constatés dans les précédentes enquêtes de l'Observatoire du bénévolat (Freitag *et al.* 2016, 69) et dans l'ESPA (Schön-Bühlmann 2011 ; OFS 2015). Toutefois, les différences entre les régions linguistiques et entre zones urbaines et rurales ne se manifestent pas seulement au niveau de l'engagement bénévole, elles apparaissent déjà au niveau de l'adhésion et de l'implication active dans les associations et organisations. Autrement dit, si le bénévolat formel est moins élevé en Suisse romande et au Tessin, ainsi que dans les zones urbaines en général, c'est principalement parce que la participation générale à la vie associative y est moins importante.

## Bénévolat ou volontariat formel des étrangers

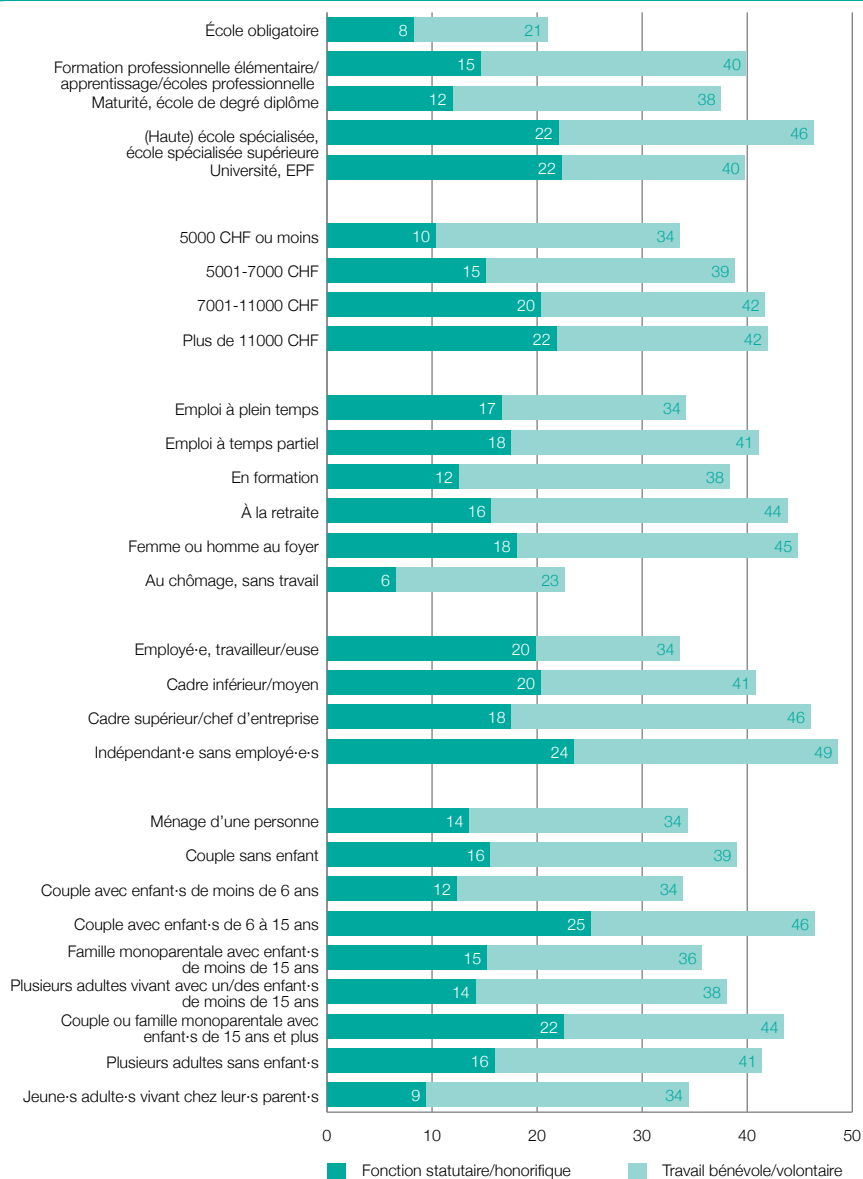
Les personnes titulaires d'un passeport étranger sont nettement moins susceptibles de s'engager dans des associations ou des organisations que les titulaires d'un passeport suisse. La population étrangère fait face à un double obstacle. Non seulement les étrangers sont moins souvent membres actifs d'une association ou d'une organisation (population étrangère : 43 % ; Suisses, y compris les doubles nationaux : 64 %), mais ils sont aussi – à supposer qu'ils entrent dans une association – proportionnellement moins susceptibles d'exercer une activité ou d'occuper une fonction à titre honorifique. Des difficultés ou des obstacles peuvent se présenter à la fois pour les individus (par ex. compétences linguistiques) et pour les associations et organisations (par ex. fermeture culturelle, recrutement des bénévoles, cf. Freitag *et al.* 2016, 186 ; pour le cas particulier des clubs sportifs, Braun et Nobis 2011 ; Mutz et Burrmann 2015). Une analyse plus détaillée de la population migrante révèle des différences supplémentaires en fonction du pays d'origine et du genre. Parmi les femmes étrangères, par exemple, 28 % des femmes provenant d'un pays d'Europe centrale ou du Nord sont engagées dans une organisation, contre seulement 12 % des femmes venues d'un pays d'Europe du Sud ou de l'Est. Chez les hommes étrangers, en revanche, il n'y a guère de différences selon la région d'origine (Europe centrale et du Nord : 22 %, Europe du Sud et de l'Est : 19 %).

## Différences en fonction de l'éducation et des revenus

Les personnes ayant un niveau d'études plus élevé et dont le revenu du ménage est plus élevé sont plus souvent impliquées dans une organisation et y occupent plus souvent une fonction « officielle ». Comme le montre la figure 2.5, la participation au marché du travail et le volume d'activité professionnelle influent également sur la propension à l'engagement volontaire. Les personnes travaillant à temps partiel, mais aussi les femmes/hommes au foyer ou les retraités sont légèrement plus susceptibles de s'engager dans une activité bénévole que celles qui travaillent à temps plein, les personnes en formation ou les chômeurs. Les femmes ayant un emploi à temps plein sont nettement moins susceptibles de s'impliquer dans des associations et organisations d'intérêt général (25 %) que les hommes ayant un emploi à

## F 2.5

### Travail bénévole ou volontaire et fonctions statutaires/honorifiques dans des associations et organisations en fonction du plus haut niveau d'études achevées\*, du revenu du ménage, de la situation professionnelle, du statut professionnel\*\* et du type de ménage (pourcentages)



Nombre de personnes interrogées : 5002. Notes : \*Plus haut niveau d'études achevées : uniquement les personnes  $\geq$  30 ans (N = 4150). \*\* Statut professionnel : personnes actives occupées uniquement (N = 3401). Exemple : 41 % des personnes travaillant à temps partiel font du travail bénévole/volontaire dans des associations ou des organisations, 18 % font du travail bénévole/volontaire et occupent une fonction à laquelle ils ont été élus ou nommés (fonction statutaire/honorifique).

temps plein (39 %). En revanche, il n'y a pas de différences entre les genres parmi les retraités, ni entre les femmes et les hommes au foyer. Une activité professionnelle dans le secteur public semble davantage favoriser le bénévolat (42 %, fonction honorifique 22 %) qu'une activité dans le secteur privé (36 %, fonction honorifique 20 %). L'analyse du type de ménage montre que les parents d'enfants sont très souvent impliqués au sein d'associations et d'organisations et y occupent des fonctions honorifiques. Toutefois, c'est plus souvent le cas lorsque les enfants ont plus de 6 ans.

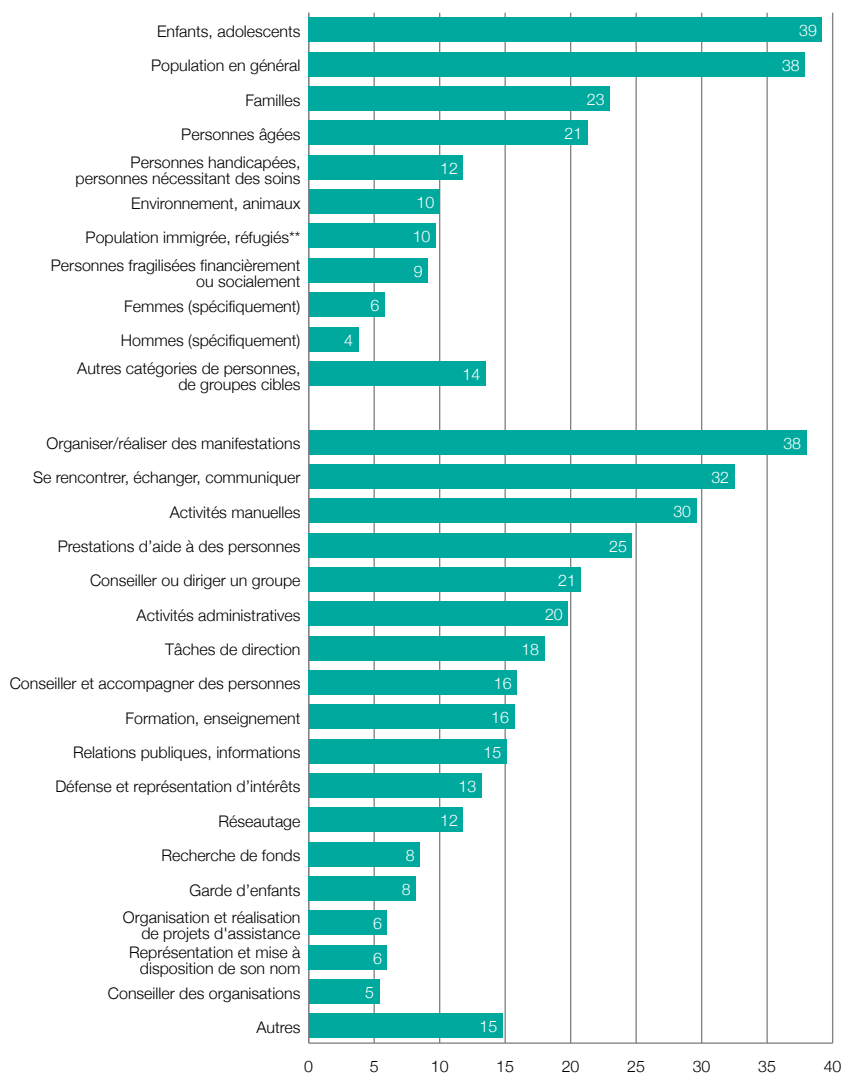
## **2.3 Type d'activités exercées par les bénévoles et les volontaires**

### **Les enfants et adolescents, un groupe cible important**

Dans cette section, nous examinerons plus en détail le type d'activités, les groupes cibles ainsi que la forme et le montant des compensations. La figure 2.6 donne un aperçu, d'une part, des catégories de personnes ciblées par le travail bénévole ou volontaire au sein des organisations, et, d'autre part, de la nature principale de l'activité. Comme on l'a vu dans la section 2.1, environ la moitié de tous les bénévoles/volontaires formels sont actifs dans plusieurs organisations. Les valeurs données à la figure 2.6 ne concernent que l'activité la plus importante, c'est-à-dire à laquelle on consacre le plus de temps. Dans un peu moins de 40 % des cas, les bénévoles travaillent pour les enfants et les jeunes ou pour l'ensemble de la population. Quoi qu'il en soit, ils sont souvent actifs pour différents groupes cibles, ce qui explique le fait que la somme des pourcentages dépasse largement les 100 %. Dans plus d'un cinquième des cas, l'engagement est en faveur des familles ou des personnes âgées. Chacune des catégories de bénéficiaires suivantes correspond à environ 10 % des personnes pratiquant du bénévolat formel : personnes handicapées et personnes nécessitant des soins ; environnement et animaux ; migrants et réfugiés ; autres personnes en situation financière et sociale difficile. Les femmes s'engagent un peu plus souvent en faveur des femmes, des personnes

## F 2.6

### Groupes cibles et nature principale du travail bénévole/volontaire au sein des associations et organisations\* (pourcentage de l'ensemble des personnes pratiquant un bénévolat/volontariat formel)



Nombre de personnes interrogées : 1913 (groupes cibles), 1931 (nature principale du travail bénévole/volontaire). Notes : \* Dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps. \*\* Comprend les catégories « personnes issues de l'immigration, étrangers » (7 %), « réfugiés, étrangers admis provisoirement » (5 %) et « requérants d'asile » (4 %).

âgées et des familles, tandis que les hommes s'engagent plutôt pour les hommes et la population en général.

### **Différences de genre et d'âge selon les activités**

La moitié inférieure de la figure 2.6 montre en quoi consiste exactement l'engagement. Comme pour les précédentes éditions de l'Observatoire du bénévolat, l'organisation et la réalisation de manifestations et d'événements arrivent en premier. Pour leur activité principale, plus des deux tiers des bénévoles indiquent plus d'un domaine d'activité. Les hommes mentionnent plus souvent les tâches de direction, mais aussi de réseautage, de défense d'intérêts, de représentation, de recherche de fonds et de conseil à des organisations. Les femmes, en revanche, sont plus fortement représentées dans les prestations d'aide à des personnes, la garde d'enfants et le conseil et l'accompagnement de personnes (voir aussi Nadai 1996). Du côté des jeunes bénévoles, les activités qui sont relativement souvent mentionnées sont l'encadrement ou l'animation d'un groupe, la formation et l'enseignement, et la garde d'enfants. Les prestations d'aide à des personnes, le conseil et l'accompagnement des personnes sont plus souvent mentionnés par les personnes de plus de 60 ans. Les activités de réseautage sont particulièrement courantes chez les 45-59 ans.

### **Relation entre activité bénévole et activité professionnelle**

Pour 26 % des personnes pratiquant un bénévolat ou volontariat formel, cette activité a un rapport avec l'activité professionnelle qu'elles exercent ou ont exercée. C'est le cas aussi bien des femmes que des hommes. Cependant, cette relation s'applique un peu plus aux personnes plus âgées qu'aux plus jeunes, et un peu plus aux personnes occupant une fonction à titre honorifique qu'aux autres bénévoles. Le niveau de correspondance entre activités professionnelles et activités bénévoles dépend principalement du niveau d'éducation. Les personnes ayant un niveau d'éducation élevé apportent plus souvent leurs connaissances et leurs expériences professionnelles à leurs activités bénévoles que les personnes ayant un niveau d'éducation moyen ou faible.

## L'engagement est souvent local

Les tableaux et les figures ne donnent pas d'informations sur les lieux où se déroule l'activité bénévole formelle. 21 % des personnes pratiquant un bénévolat formel indiquent leur quartier ou voisinage immédiat, 61 % indiquent leur lieu de résidence. La majorité des activités bénévoles formelles sont donc tournées vers le niveau local. Toutefois, le travail bénévole formel est également étroitement lié à une région donnée ou à la Suisse dans son ensemble : 44 % des bénévoles citent la région ou le canton, et 27 % la Suisse comme cadre de référence. Il est relativement rare que les activités bénévoles ou fonctions honorifiques ne soient effectuées que de manière virtuelle sur Internet (8 %) ou à l'étranger (6 %).

## Les conseils de fondations et de coopératives, bastions masculins

Les personnes assumant une charge honorifique étaient également interrogées sur le type de fonction qu'elles occupaient. La majorité (72 %) de ces bénévoles sont membres du comité d'une association. Les répondants mentionnent ensuite les fonctions ou organes suivants : dirigeant d'une équipe ou d'un groupe, entraîneur (16 %), autorité de milice (par ex. commission scolaire, commission de vérification de comptes, 12 %), conseil d'une église, conseil de paroisse (8 %), conseil de fondation (7 %), conseil de société coopérative (4 %) ou autre fonction (22 %). Le ratio hommes/femmes est équilibré chez les dirigeants d'équipes ou de groupes et les entraîneurs. Les femmes sont légèrement majoritaires dans les conseils d'église et les conseils de paroisse, ainsi que dans les « autres fonctions ». Dans toutes les autres activités, les hommes sont plus ou moins majoritaires. Le déséquilibre est le plus important pour les conseils de fondations et de sociétés coopératives, où l'on compte environ trois fois plus d'hommes que de femmes, et les fonctions de milice, où les hommes sont une fois et demie plus nombreux.

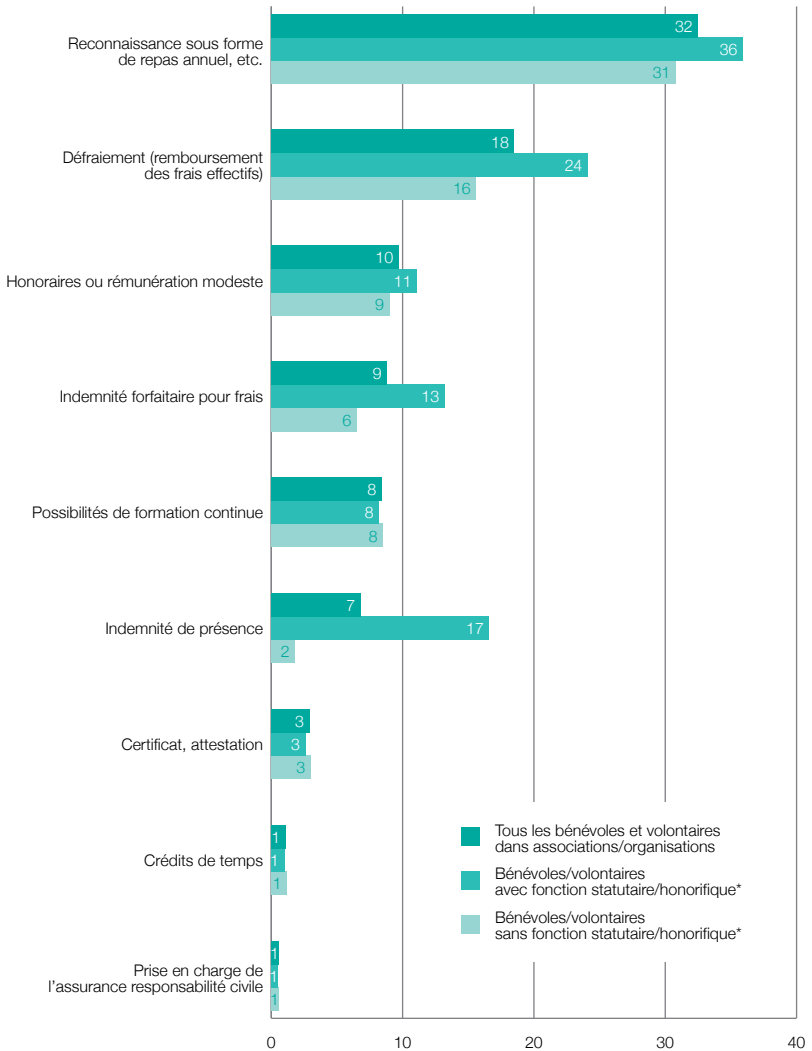
## Diverses formes de valorisation et de compensation

Par définition, le travail bénévole est non seulement volontaire, mais aussi non rémunéré. Cependant, les petites indemnisations ou autres formes de



## F 2.7

### Forme d'indemnisation du travail bénévole/volontaire dans les associations et organisations en fonction du type d'engagement le plus important\* (pourcentages)



Nombre de personnes interrogées : 1923. Note : \* Dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps.

compensation et de récompense sont assez courantes, sans que le travail bénévole ou volontaire ne devienne pour autant un travail rémunéré. Une forme importante de reconnaissance du travail accompli est un repas annuel ou une valorisation similaire (voir figure 2.7). Un tiers des bénévoles ou volontaires formels reçoivent ce type de récompense pour leur travail. Un cinquième des bénévoles ou volontaires « officiels » bénéficient d'un remboursement de leurs frais effectifs. Des indemnités financières supplémentaires sont versées, sous forme d'honoraires ou d'une petite rémunération (10 %), d'une indemnité forfaitaire pour les frais (9 %) ou d'indemnités de séance (7 %). Ce dernier mode de rémunération est beaucoup plus fréquent chez les volontaires occupant une fonction statutaire ou honorifique que pour les autres types de bénévolat ou volontariat formel. 8 % des personnes pratiquant un bénévolat formel se voient offrir des possibilités de formation continue. Ils ne reçoivent que rarement un certificat (3 %), une bonification en temps (1 %) ou la prise en charge de l'assurance responsabilité civile (1 %).

### **Un cinquième des personnes exerçant un bénévolat ou volontariat formel est indemnisé**

Le tableau 2.2 et la figure 2.8 récapitulent, d'une part, l'indemnisation monétaire (honoraires, indemnité forfaitaire de frais et indemnités de séance) et, d'autre part, le défraiement et toutes les indemnités non monétaires (repas annuel, possibilité de formation continue, certificat, bonification en temps, prise en charge de l'assurance responsabilité civile). Des analyses complémentaires, il ressort que 44 % des personnes exerçant un bénévolat ou volontariat formel ne reçoivent aucune indemnisation ou compensation. 35 % reçoivent des défraiements ou des indemnités non monétaires, tandis que 21 % reçoivent une indemnisation financière. En moyenne, la compensation financière pour l'ensemble des personnes indemnisées s'élève à 152 francs par mois. Pour ce montant, les volontaires qui reçoivent une indemnisation financière travaillent 14,9 heures par mois. Une heure est donc indemnisée à hauteur d'environ 10 francs pour ce groupe. Toutefois, les valeurs moyennes n'ont ici qu'une signification limitée : un peu plus de 40 % de ces personnes ne reçoivent pas plus de 5 francs par heure, environ 20 % reçoivent plus de 20 francs et 4 % plus de 60 francs. On ne constate aucune hausse des compen-

## T 2.2 Indemnisation du travail bénévole/volontaire dans les associations et organisations en fonction du genre, de l'âge et du type d'engagement le plus important\*

	Indemnisation financière en plus des défraiements** (en %)	Défraiements ou autre indemnisation non financière*** (en %)	Pas d'indemnisation**** (en %)	Montant de l'indemnisation financière** (en moyenne par mois)	Temps consacré à un engagement indemnisé financièrement (en moyenne par mois)
Ensemble des bénévoles/volontaires	21	35	44	152	14.9
<b>Genre</b>					
Hommes	23	33	44	175	14.5
Femmes	20	37	43	123	15.4
<b>Âge</b>					
15-44 ans	21	35	44	102	14.3
45-64 ans	23	33	44	187	14.0
65-100 ans	18	39	43	(167)	(18.2)
<b>Type de l'engagement le plus important</b>					
Fonction statutaire/honorifique*	32	35	33	200	15.1
Sans fonction statutaire/honorifique*	16	35	49	99	14.7

Nombre de personnes interrogées: 1923. Notes: \* Dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps.

\*\* Comprend les catégories « indemnité forfaitaire de frais », « honoraires ou petite rémunération » et « indemnités de séance ».

\*\*\* Comprend les catégories « défraiements », « reconnaissance sous forme de repas annuel, etc. », « possibilités de formation continue », « certificat/attestation », « bonifications en temps » et « prise en charge de l'assurance responsabilité civile ».

\*\*\*\* Aucune des formes d'indemnisation indiquées (« rien de tout cela »).

sations financières par rapport à 2014. À l'avenir, il faudra toutefois préciser dans quelle mesure ces activités rémunérées peuvent encore être considérées comme du travail bénévole – ou si l'engagement volontaire partiellement rémunéré doit être comptabilisé séparément.

## La compensation financière est plus élevée pour les hommes et les personnes plus âgées

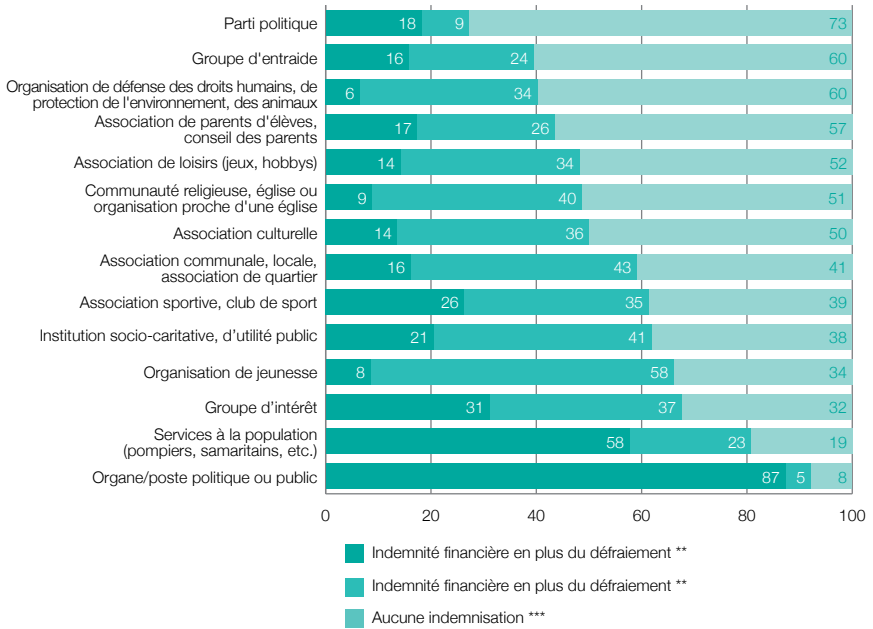
Les femmes sont aussi fréquemment indemnisées que les hommes. Toutefois, pour les hommes, la compensation est un peu plus souvent monétaire, tandis qu'elle est un peu plus souvent non monétaire pour les femmes. En outre, les montants sont nettement plus élevés pour les hommes que pour les femmes, bien que ces dernières soient même un peu plus nombreuses à travailler pour une compensation financière. La proportion de personnes qui reçoivent une compensation financière n'augmente pas de manière significative avec l'âge ; en revanche, le montant de cette compensation augmente avec l'âge. En matière de compensation financière, les différences entre les genres sont également dues au fait que les hommes occupent plus souvent des fonctions « officielles » que les femmes, et qu'une fonction électorale est plus souvent et nettement mieux rémunérée que les autres formes d'activités bénévoles/volontaires formelles.

## Les fonctions politiques sont le plus souvent rémunérées

Toutefois, les différences les plus nettes en matière de rémunération ne sont pas liées au genre ou à l'âge, mais aux types d'association ou d'organisation (voir figure 2.8). Le travail volontaire dans les organes politiques et publics, qui va généralement de pair avec une fonction « officielle », est financièrement indemnisé dans 87 % des cas. Dans les services à la population, 58 % des bénévoles/volontaires reçoivent une indemnisation financière ; dans les groupes d'intérêts et les clubs sportifs, ce chiffre dépasse un quart (sur les clubs sportifs, voir aussi Lamprecht *et al.* 2012). La situation est tout à fait différente dans les organisations de défense des droits humains, de protection de l'environnement et des animaux, les communautés religieuses, les églises et les organisations proches d'une église, ainsi que les organisations de jeunesse, où moins de 10 % des personnes reçoivent une indemnisation financière en plus des défraiements. Dans le cas des organisations de jeunesse, la majorité des bénévoles reçoivent une indemnisation non monétaire.

## F 2.8

### Indemnisation du travail bénévole/volontaire dans les associations et organisations par domaine\* (pourcentage de toutes les personnes pratiquant le bénévolat/volontariat formel dans le domaine concerné)



Nombre de personnes interrogées : 1923. Notes : \* Dans le cas d'un engagement dans plusieurs associations/organisations, les valeurs indiquées se réfèrent à l'engagement principal ou à celui auquel la personne consacre le plus de temps.

\*\* Comprend les catégories « indemnité forfaitaire de frais », « honoraires ou petite rémunération » et « indemnités de séance ».

\*\*\* Comprend les catégories « défraiements », « reconnaissance sous forme de repas annuel, etc. », « possibilités de formation continue », « certificat/attestation », « bonifications en temps » et « prise en charge de l'assurance responsabilité civile ».

\*\*\*\* Aucune des formes d'indemnisation indiquées (« rien de tout cela »).





**1 Bénévolat et volontariat**

**2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques**

**3 Travail bénévole informel**

**4 Dons et autres formes de bénévolat**

**5 Motivations, mobilisation et potentiel**

**6 Engagement politique, confiance et bénévolat**

**Méthode d'investigation et échantillonnage**

**Références bibliographiques**





## **3.1 Activités bénévoles informelles au sens propre et au sens large**

### **Distinction entre travail bénévole informel et travail domestique et familial**

L'engagement volontaire et non rémunéré hors des associations et organisations est considéré comme du travail bénévole informel. Les exemples proposés pour cette catégorie sont : garde d'enfants, soins ou accompagnement de personnes, transports, entraide de voisinage, coups de main dans le cadre d'un événement ou d'une fête. Lorsque l'on veut comptabiliser le travail bénévole informel, la difficulté est de le distinguer du travail domestique et familial. Dans l'Observatoire du bénévolat comme dans l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), les différentes tâches de soin et d'accompagnement relèvent du travail bénévole informel lorsqu'elles sont prodiguées à des personnes extérieures au ménage (sur ce point, voir section 1.2). Cette distinction est souvent difficile à comprendre pour les personnes qui assurent ces soins, et elle ne rend pas toujours bien compte de l'évolution des modes d'habitat et des structures familiales. C'est pourquoi, dans la présente édition de l'Observatoire du bénévolat, nous établissons une distinction supplémentaire, selon qu'il existe ou non un lien de parenté entre la personne bénévole et le bénéficiaire des soins. On considère qu'il y a un travail bénévole informel au sens propre lorsque l'on s'occupe de personnes avec qui l'on n'a pas de lien de parenté. Le travail bénévole informel au sens large comprend, en plus du travail bénévole informel au sens strict, l'activité des bénévoles qui s'occupent de personnes appartenant à leur famille mais n'habitant pas dans le même foyer.

### **L'engagement bénévole informel reste élevé**

D'après la dernière enquête de l'Observatoire du bénévolat, 35 % de la population suisse âgée de plus de 15 ans effectuent un travail bénévole informel au sens strict, et 46 % un travail bénévole informel au sens large. La part de la population qui accomplit un travail bénévole informel au sens strict peut également être calculée rétrospectivement pour l'édition 2016 de l'Observa-

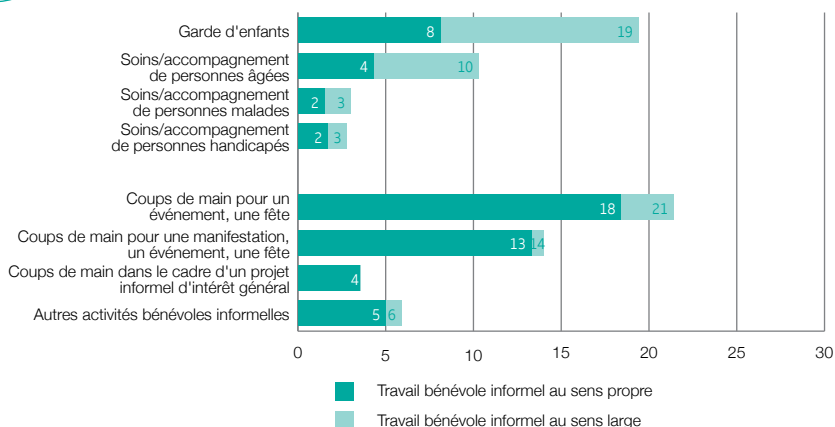
toire du bénévolat. Déjà à ce moment-là (année d'enquête 2014), 35 % de la population ont effectué un travail bénévole informel au sens propre du terme. Dans l'ESPA de 2016, le chiffre du travail bénévole informel est légèrement plus faible (32 %), ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que l'ESPA ne recense pas les coups de main occasionnels dans le cadre d'une manifestation, d'un événement, d'une fête ou d'un projet.

### Travail de soin et travail bénévole informel

La figure 3.1 récapitule les diverses formes d'engagement bénévole informel. On établit une distinction entre les tâches de soin et d'accompagnement, que l'on pourrait regrouper sous le terme de travail de soin non rémunéré, d'une part, et les autres formes d'engagement informel, d'autre part. Le travail de soin non rémunéré consiste principalement en la garde d'enfants et en soins ou accompagnement de personnes âgées. 19 % de la population accomplissent un travail bénévole informel en s'occupant d'enfants. Parmi eux, 8 % s'occupent aussi d'enfants avec qui ils n'ont pas de lien de parenté, tandis que

F 3.1

**Formes de travail bénévole informel au sens propre et au sens large (pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus ayant un engagement correspondant)**



Nombre de personnes interrogées : 4971. Exemple : 3 % de la population ont un engagement bénévole informel sous forme de soins et d'accompagnement de malades (travail bénévole informel au sens large). Chez 1 % de la population, ce travail bénévole bénéficie également à des personnes sans lien de parenté (travail bénévole informel au sens propre).

11 % s'occupent exclusivement d'enfants avec qui ils ont un lien de parenté. 10 % de la population effectuent un travail de soin non rémunéré auprès de personnes âgées. Cela inclut également les soins et l'accompagnement des propres parents, à condition qu'ils ne vivent pas dans le même foyer. 4 % de la population effectuent également un travail de soin non rémunéré auprès de personnes âgées sans lien de parenté. Si l'on résume toutes les tâches de garde, de soin et d'accompagnement présentées à la figure 3.1, on constate que 28 % de la population effectuent un travail de soin volontaire et non rémunéré pour des personnes extérieures à leur propre ménage. 12 % effectuent un travail de soin bénévole au sens propre du terme, en prodiguant également des soins et un accompagnement à des personnes sans lien de parenté.

### **Autres formes d'aide et coups de main lors d'événements et de projets**

Pour les autres formes d'engagement informel, l'aide à autrui arrive en premier, avant les coups de main dans le cadre d'événements, de fêtes et de projets d'utilité publique. Si l'on résume ces formes de bénévolat informel comme on l'a fait pour le travail de soin, on voit que 33 % des personnes exercent une activité bénévole informelle correspondante à cette catégorie. Comme ces formes d'aide ne bénéficient pas principalement aux personnes apparentées, la proportion de travail bénévole informel au sens propre est ici nettement plus élevée que dans le travail de soin. Ainsi, 30 % de la population effectuent d'autres activités bénévoles informelles qui bénéficient également à des personnes sans lien de parenté.

### **Coups de main aux personnes apparentées, aux connaissances et à d'autres personnes**

Le tableau 3.1 donne un aperçu des groupes de personnes qui bénéficient de chaque forme d'engagement informel. Ce tableau présente de manière plus détaillée quels sont les liens entre les personnes interrogées et celles pour lesquelles elles font un travail bénévole informel, et comment est établie la distinction entre bénévolat informel au sens strict et au sens large. En ce qui concerne les soins et l'accompagnement des malades, on note les points

suivants : 50 % des personnes interrogées s'occupent de parents proches, 18 % s'occupent d'autres membres de la famille et encore 50 % s'occupent de personnes sans aucun lien de parenté. Étant donné qu'une même personne peut s'occuper de malades qui lui sont apparentés et d'autres qui ne le sont pas, la somme des pourcentages dépasse les 100 %. Pour les coups de main lors d'un événement ou d'une fête, l'implication se fait principalement avec et pour des personnes que l'on connaît personnellement. Les gens que l'on ne connaît pas personnellement sont les plus susceptibles de bénéficier de l'aide d'autres personnes dans le cadre d'un projet d'intérêt général.

### **Les personnes retraitées effectuent beaucoup de travail de soin non rémunéré**

Le tableau 3.2 donne des informations détaillées sur les personnes qui effectuent les différentes catégories d'engagement informel. La partie qui correspond au travail de soin est principalement effectuée par les femmes. Le ratio hommes/femmes est plus équilibré dans les autres formes d'aide, et l'âge moyen y est plus bas que dans le travail de soin. La garde d'enfants est une activité particulièrement chronophage, avec une moyenne de 4,6 heures par semaine. D'autre part, plus de trois heures d'engagement informel par semaine sont consacrées aux soins et à l'accompagnement des personnes âgées et des malades. Une analyse plus détaillée des différentes tâches de garde (qui n'est pas présentée ici) montre que la garde des enfants est assurée majoritairement par les femmes âgées de 30 à 44 ans et, dans une moindre mesure, par les hommes de la même tranche d'âge, un phénomène que l'on retrouve renforcé pour les 60 à 74 ans. En d'autres termes, la fameuse garde des petits-enfants par les grands-parents n'est pas un simple cliché, mais représente en réalité une part considérable de l'engagement informel.

Les soins et l'accompagnement des personnes âgées sont principalement assurés par les femmes âgées de 45 à 74 ans et, dans une moindre mesure, par les hommes âgés de 60 à 74 ans. Dans ce dernier cas, les soins et l'accompagnement bénéficient vraisemblablement aux parents ou aux beaux-parents très âgés. On remarquera que les enfants qui font ce travail de soin pour leurs parents ont souvent eux-mêmes déjà l'âge de la retraite. Avant cet âge, ce sont majoritairement les femmes qui prennent en charge ce travail. Dans

les formes d'engagement informel qui ne s'inscrivent pas dans le cadre du travail de soin, il n'y a pas de différences majeures en fonction du genre ou de l'âge. Cette activité est réalisée de manière assez uniforme par les hommes et par les femmes de toutes les classes d'âge.

### T 3.1 Types de relation avec les bénéficiaires de l'engagement informel (proportion de toutes les personnes engagées dans le domaine concerné qui indiquent le type de relation, en %, réponses multiples possibles)

#### Garde/soins/accompagnement de personnes

	Proches parents*	Autres personnes apparentées	Personnes non apparentées
Garde d'enfants	60	12	42
Soins/accompagnement de personnes âgées	57	14	42
Soins/accompagnement de malades	50	18	50
Soins/accompagnement de personnes handicapées	33	11	59

#### Autres formes d'engagement informel

	Personnes apparentées	Connaissances personnelles	Personnes hors connaissances personnelles
Petits services à autrui	50	82	12
Coups de main pour un événement, une fête	26	84	22
Coups de main dans le cadre d'un projet informel d'intérêt général	18	68	47
Autres activités bénévoles informelles	40	69	23

Nombre de personnes interrogées : 2228. *Exemple* : 60% des personnes qui gardent des enfants bénévolement, le font dans le cercle familial proche, 12% le font pour d'autres personnes apparentées, et 42% pour des personnes sans lien de parenté. Dans la mesure où les personnes peuvent garder des enfants de différentes catégories, la somme des valeurs n'est pas égale à 100%. *Note* : \* Dans le questionnaire, les enfants, les parents et les petits-enfants comptent pour des « parents proches ».

## L'entraide de voisinage est largement répandue

Le recensement du travail bénévole informel pose deux problèmes : d'une part, la distinction avec le travail domestique et familial que l'on a abordé ci-dessus et, d'autre part, la question de savoir quelle doit être l'importance et la durée d'un service à autrui pour qu'il puisse être considéré comme relevant d'un travail bénévole informel. Le « critère de la tierce personne » précise

seulement que l'aide apportée pourrait être transférée à une tierce personne contre paiement. Toutefois, ce critère inclurait alors déjà des services aussi mineurs que de vider la boîte aux lettres d'un voisin pendant ses vacances. Contre rémunération, on peut demander à la Poste de conserver les courriers et colis et de les distribuer à son retour de vacances. Sur la base du temps que les personnes interrogées indiquent consacrer à leur bénévolat informel (voir tableau 3.2), on peut supposer qu'elles ne considèrent pas ces petits coups de main au voisinage comme du bénévolat.

**T 3.2 Part des femmes, âge moyen et temps consacré par rapport aux différents domaines de l'engagement bénévole informel**

	Travail bénévole informel au sens large			Travail bénévole informel au sens propre	
	Part des femmes (en %)	Âge moyen (médiane)	Temps consacré (nombre d'heures moyen par semaine)	Part des femmes (en %)	Âge moyen (médiane)
Garde d'enfants	68	51	4.6	74	41
Soins/accompagnement de personnes âgées	66	57	3.3	62	62
Soins/accompagnement de malades	64	56	3.1	67	60
Soins/accompagnement de personnes handicapées	64	57	2.9	63	63
Petits services à autrui	55	48	1.5	54	47
Coups de main pour un événement, une fête	54	46	1.7	54	46
Coups de main dans le cadre d'un projet informel d'intérêt général	42	47	2.2	41	47
Autres activités bénévoles informelles	56	53	2.6	55	52

Nombre de personnes interrogées : 2294.

Si les personnes interrogées considéraient également l'entraide de voisinage sporadique comme du travail bénévole, le nombre de bénévoles augmenterait considérablement. En effet, 72 % des personnes interrogées ont déclaré avoir fourni de petits coups de main à leurs voisins au cours des douze derniers mois, par exemple aider à régler de petits problèmes, vider la boîte aux

lettres, réceptionner des colis, arroser les plantes ou nourrir les animaux domestiques. La différence avec le travail bénévole informel recensé ci-dessus tient non seulement au fait qu'il ne s'agit que de petits coups de main, mais aussi au cadre de référence qui, pour l'entraide de voisinage, s'étendait aux douze derniers mois, et non aux quatre dernières semaines. Toutefois, cet exemple illustre à quel point les données que l'on obtient sur le volume du travail bénévole informel dépendent de la façon dont celui-ci est défini et comptabilisé.

Dans les petits coups de main apportés aux voisins, la différence entre les genres est modeste (femmes : 74 % ; hommes 69 %) ; de même, il n'y a quasiment pas de différence observable entre les tranches d'âge (dans toutes les tranches d'âge à partir de 30 ans, au moins 70 % des personnes interrogées donnent des coups de main au voisinage). Il est toutefois frappant que l'on n'observe pas de différence significative entre les zones urbaines et rurales. La disposition à apporter un coup de main aux voisins est pratiquement la même en ville (70 %), dans les communes d'agglomération (72 %) et à la campagne (72 %). Toutefois, elle est légèrement plus élevée en Suisse alémanique (73 %) qu'en Suisse romande (69 %) et au Tessin (66 %).

### **3.2 Le profil social des bénévoles informels**

Comme pour le travail bénévole formel, la disposition à réaliser du travail bénévole informel dépend, elle aussi, de la situation sociale d'une personne. La figure 3.2 montre les différences en fonction du genre, de l'âge, de la région linguistique, du lieu de vie, de la nationalité et de l'appartenance religieuse. L'influence du genre et de l'âge a déjà été abordée dans la section 3.1 : les femmes et les personnes à l'approche de la retraite ou retraitées depuis quelques années seulement, sont les plus susceptibles d'effectuer du travail bénévole informel. La figure 3.3 fournit des informations plus détaillées sur ce point. On note que les femmes et les hommes âgés de 60 à 74 ans sont les plus susceptibles d'assurer un travail bénévole informel au sens large, et que ce travail bénéficie principalement aux membres de leur famille ; cela tient au fait que bien souvent, les retraités s'occupent à la fois de leurs petits-enfants et de leurs parents ou beaux-parents âgés.



## **Différences de genre, d'âge et de nationalité constatées dans le travail bénévole informel**

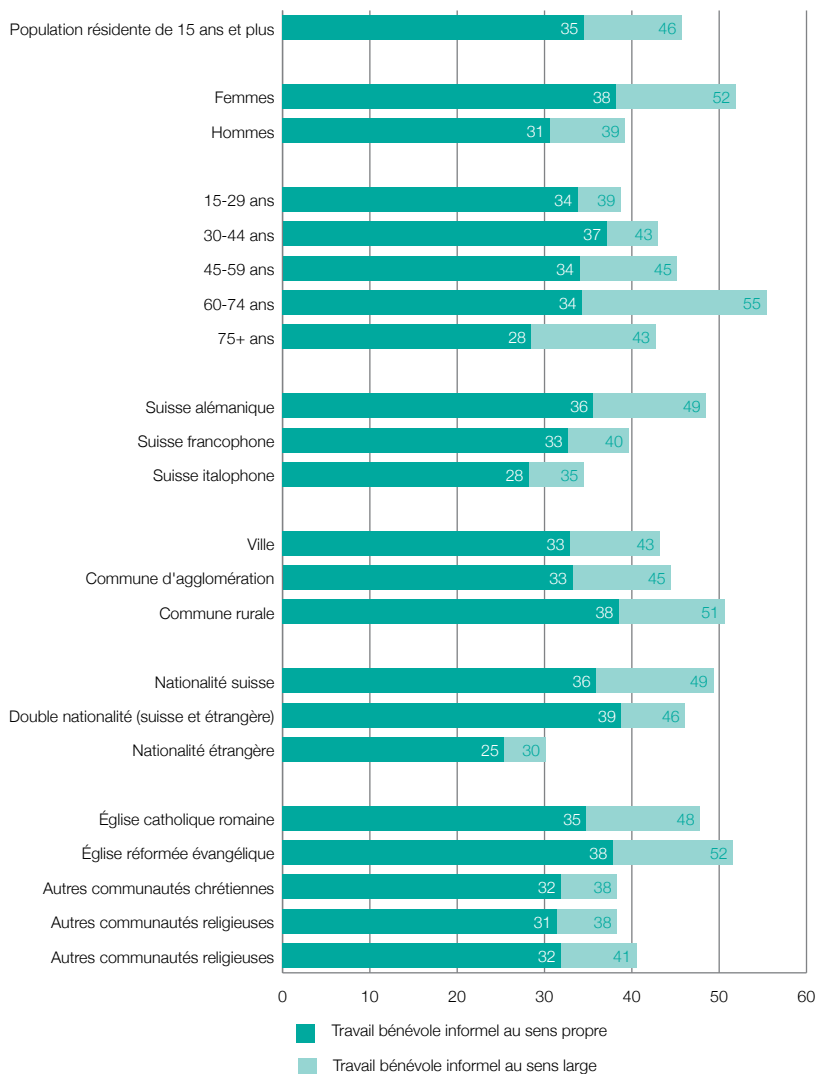
Non seulement les différences en fonction du genre et de l'âge, mais aussi la plupart des autres différences présentées dans la figure 3.2 (par région linguistique, type d'agglomération, nationalité et appartenance religieuse) sont déjà connues grâce aux précédentes enquêtes de l'Observatoire du bénévolat et à l'ESPA (Bühlmann et Freitag 2007 ; Nollert et Huser 2007 ; Stadelmann-Steffen *et al.* 2010 ; ESPA 2015 ; Freitag *et al.* 2016). En Suisse alémanique, le travail bénévole informel est plus fréquent qu'en Suisse romande et au Tessin. Le travail bénévole informel est également davantage pratiqué dans les zones rurales. En revanche, il n'y a plus de différence entre les zones urbaines et les agglomérations.

Il y a une nette différence entre les personnes titulaires d'un passeport suisse et les étrangers vivant en Suisse. La différence constatée entre les communautés religieuses semble être, elle aussi, un effet caché des nationalités. Si l'on compare seulement les personnes titulaires d'un passeport suisse, les différences entre les communautés religieuses en matière de travail bénévole informel au sens propre du terme disparaissent. Si les étrangers vivant en Suisse font moins de travail bénévole informel, cela s'explique surtout par le fait qu'ils ont un réseau social plus restreint en Suisse. Les immigrés ont souvent la plupart de leurs amis et parents dans leur pays d'origine ; cela rend moins probable le fait d'avoir donné un coup de main dans les quatre semaines précédant l'entretien. Ce résultat reflète donc moins la disposition des étrangers à aider, que le fait qu'ils sont moins susceptibles de pouvoir être présents en permanence auprès de leurs parents et connaissances pour leur apporter une aide.

## **Les groupes de population les plus divers sont impliqués dans le travail bénévole informel**

La figure 3.4 montre comment la disposition à effectuer un travail bénévole informel est liée aux caractéristiques socio-économiques et au type de ménage. Nous aimerions mettre en lumière certaines de ces conclusions :

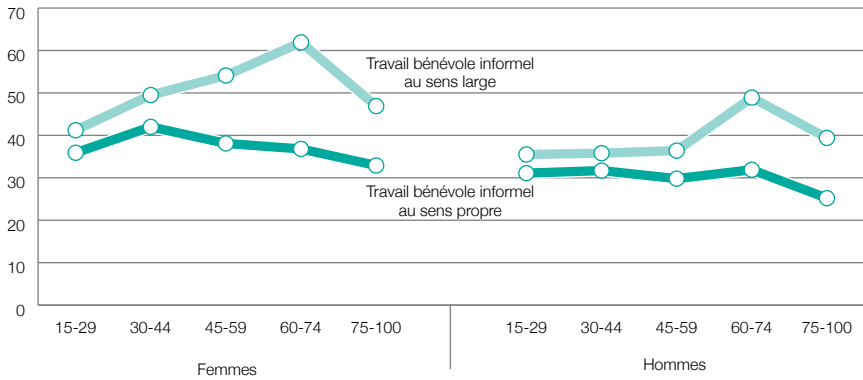
## F 3.2

**Travail bénévole informel selon le genre, l'âge, la région linguistique, le type d'habitat, la nationalité et l'appartenance religieuse (pourcentages)**


Nombre de personnes interrogées : 4971. *Exemple* : 55 % des 60-74 ans accomplissent un travail bénévole en dehors d'associations ou d'organisations, au bénéfice de personnes avec lesquelles elles ont ou non un lien de parenté (travail bénévole informel au sens large). 34 % des 60-74 ans effectuent un travail bénévole informel bénéficiant à des personnes sans lien de parenté (travail bénévole informel au sens propre).

## F 3.3

## Travail bénévole informel selon le genre et l'âge (pourcentages)

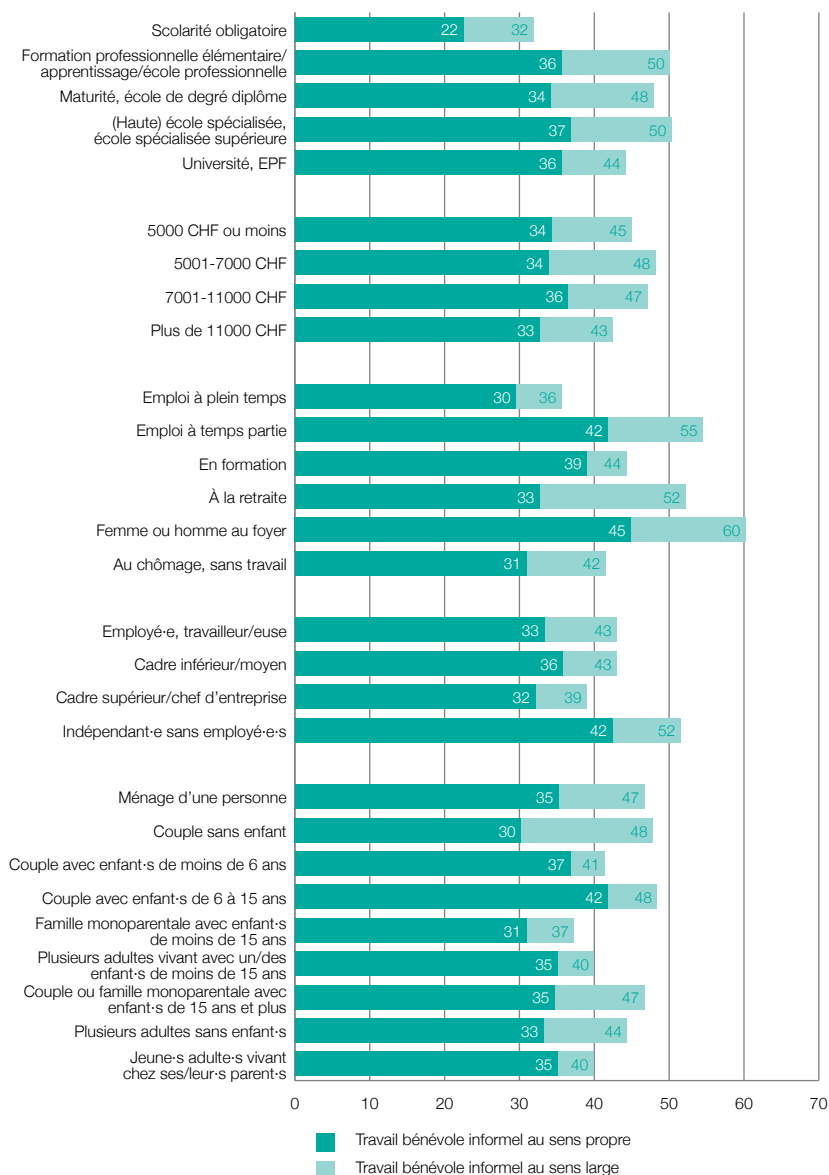


Nombre de personnes interrogées : 4971. Exemple : 54 % des femmes âgées de 45 à 59 ans accomplissent un travail bénévole en dehors d'associations ou d'organisations, en faveur de personnes avec lesquelles elles ont ou non un lien de parenté (travail bénévole informel au sens large). 38 % des femmes âgées 45 à 59 ans effectuent un travail bénévole informel bénéficiant à des personnes sans lien de parenté (travail bénévole informel au sens propre).

Les personnes n'ayant achevé que la scolarité obligatoire font moins de travail bénévole informel ; toutefois, ce groupe est petit et assez souvent composé de personnes âgées ou immigrées.

En revanche, parmi les diplômés de l'université, on trouve un peu moins de personnes pratiquant le bénévolat informel au sens large, ce qui s'explique par le fait qu'ils sont un peu moins impliqués dans les soins et l'accompagnement des proches. Il est bien connu que les personnes titulaires d'un diplôme universitaire font davantage de travail bénévole formel et occupent souvent des fonctions statutaires ou honorifiques (voir section 2.2). À part cela, on ne note aucune différence significative en fonction du niveau d'éducation. Les corrélations en fonction du revenu du ménage et du statut professionnel sont également moins évidentes et moins prononcées que dans le cadre du travail bénévole formel. Seuls les travailleurs indépendants n'ayant aucun salarié se distinguent comme étant plus actifs que la moyenne, par leur engagement non seulement formel mais aussi informel. La plupart des différences sont liées au statut d'emploi : les travailleurs à temps partiel, ainsi que les femmes au foyer et les rares hommes au foyer, sont particulièrement souvent engagés dans un travail bénévole informel. Qu'elles soient employées à temps plein

## F 3.4

**Travail bénévole informel en fonction du niveau d'études achevées\*, du revenu du ménage, du statut d'emploi, de la situation professionnelle\*\* et du type de ménage (pourcentages)**


Nombre de personnes interrogées : 4971. Notes : \*Plus haut niveau d'études achevées : uniquement les personnes  $\geq 30$  ans (N = 4128). \*\* Statut professionnel : personnes actives occupées uniquement (N = 3389). Exemple : 36 % des personnes qui travaillent à temps plein accomplissent un travail bénévole en dehors d'associations ou d'organisations, en faveur de personnes avec lesquelles elles ont ou non un lien de parenté (travail bénévole informel au sens large). 30 % accomplissent un travail bénévole au bénéfice de personnes sans lien de parenté.

ou à temps partiel, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de s'engager dans un travail bénévole informel.

Les retraités sont particulièrement sollicités pour aider leurs proches ; en effet, ce sont principalement eux qui sont chargés de s'occuper de leurs petits-enfants et de leurs parents âgés. Enfin, la forte proportion de bénévoles informels au sens strict du terme parmi les couples avec enfants de 6 à 15 ans est remarquable. Ces couples semblent souvent s'occuper non seulement de leurs propres enfants, mais aussi des enfants du quartier et de l'entourage social de leurs enfants.

En résumé, le bénévolat informel est assez uniformément réparti en fonction des niveaux d'éducation, des groupes professionnels et des niveaux de revenus, mais aussi en fonction des types de ménage. Le genre et la nationalité restent les facteurs d'influence les plus importants. Le terme de bénévolat informel recouvre une très grande variété de formes d'aide, ce qui permet aux différents groupes de population d'y participer. Dans le même temps, les limites du travail de soin non rémunéré deviennent floues. À l'avenir, il conviendra de décider si les tâches de soin et d'accompagnement des personnes apparentées mais n'appartenant pas au même ménage, qui sont actuellement incluses dans la catégorie du travail bénévole au sens large, devront encore être comptabilisées comme relevant du travail bénévole tout court, ou si la garde des petits-enfants, si souvent évoquée, et la prise en charge de parents âgés, devront être recensées séparément comme relevant d'un engagement dans la sphère privée. Dans les précédentes éditions de l'Observatoire du bénévolat et dans l'ESPA, le travail de soin non rémunéré destiné aux proches vivant hors du foyer était inclus dans le travail bénévole informel ; cependant, il n'est pas comptabilisé comme travail bénévole dans l'enquête allemande sur le travail bénévole (Simonson *et al.* 2016).





**1 Bénévolat et volontariat**

**2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques**

**3 Travail bénévole informel**

**4 Dons et autres formes de bénévolat**

**5 Motivations, mobilisation et potentiel**

**6 Engagement politique, confiance et bénévolat**

**Méthode d'investigation et échantillonnage**

**Références bibliographiques**





## 4.1 Activité de don

### Le don, la forme la plus fréquente de bénévolat

À côté du travail bénévole formel et informel, le don d'argent et en nature est une autre forme de bénévolat (voir section 1.1). Dans la présente édition de l'Observatoire du bénévolat, 71 % de la population indiquent avoir donné de l'argent au cours des douze mois qui précèdent, soit une proportion exactement identique à celle qui a été mesurée en 2014 (Freitag *et al.* 2016). Le tableau 4.1 montre que les montants dépensés ont légèrement augmenté. En 2014, 30 % de la population ont dépensé 300 francs ou plus, contre 36 % actuellement. En 2014, 10 % de la population ont dépensé un montant supérieur à 1000 francs ; ils sont aujourd'hui 12 %.

**T 4.1** Montant donné par an (pourcentage de l'ensemble des donateurs et de la population âgée de 15 ans et plus)

	2014		2019	
	Pourcentage de l'ensemble des donateurs	Pourcentage de la population	Pourcentage de l'ensemble des donateurs	Pourcentage de la population
Jusqu'à 99 francs	24	17	19	13
100-299 francs	33	24	32	22
300-499 francs	14	10	16	13
500-999 francs	14	10	15	11
1000-4999 francs	11	8	14	10
5000 francs ou plus	4	2	4	2
Total	100	71	100	71

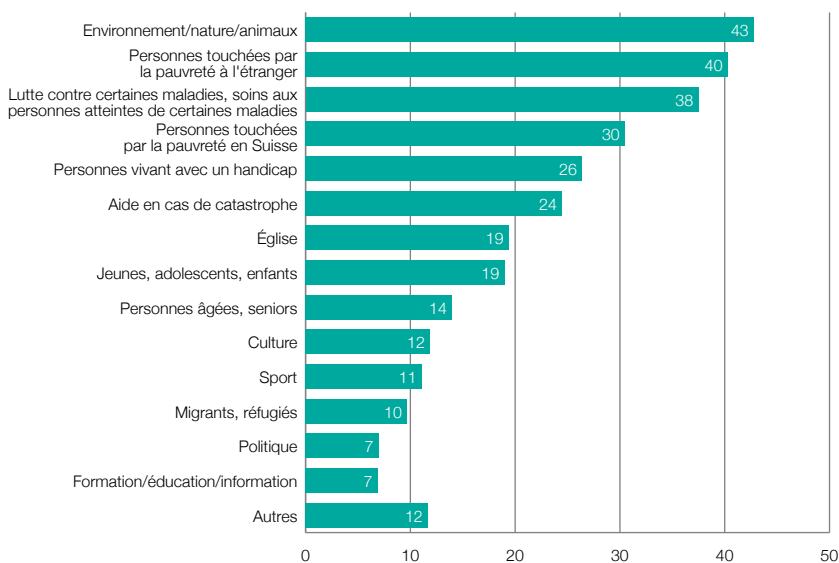
Nombre de personnes interrogées : 2014 : 3635 ; 2019 : 3397.

### Les dons sont le plus souvent destinés à la protection de l'environnement, de la nature et des animaux

La figure 4.1 montre les principaux destinataires de ces dons. Les dons les plus fréquents étaient destinés aux catégories suivantes : « environnement, nature

et animaux » (43 % de l'ensemble des donateurs), « personnes touchées par la pauvreté à l'étranger » (40 %) et « lutte contre certaines maladies, soins aux personnes atteintes de certaines maladies » (38 %). Les catégories « personnes touchées par la pauvreté en Suisse », « personnes handicapées » et « aide en cas de catastrophe » attirent chacune au moins un cinquième des donateurs. Par rapport à 2014, la différence la plus flagrante est le fait que les donateurs sont nettement plus nombreux à soutenir le domaine « environnement, nature et animaux ». Par ailleurs, les montants donnés varient en fonction du domaine. Les dons de 1000 francs ou plus sont destinés de manière disproportionnée aux personnes touchées par la pauvreté à l'étranger et en Suisse, ainsi qu'aux victimes de catastrophes.

## F 4.1

**Domaines bénéficiant des dons (pourcentage des donateurs ayant donné pour le domaine correspondant au cours des douze derniers mois ; réponses multiples possibles)**


Nombre de personnes interrogées : 3495.

## Le crowdfunding, une nouvelle forme de don

Une nouvelle forme de don a fait son apparition : le *crowdfunding*. Ce mode participatif permet de financer des projets, des produits ou des entreprises innovants en lançant une collecte de fonds sur Internet pour toucher le plus de monde possible, souvent moyennant une contrepartie non financière – un petit cadeau de remerciement, un produit ou un service réalisés par l'entreprise créée. Lorsqu'il n'y a pas de contrepartie ou que celle-ci est purement symbolique, le financement participatif peut être considéré comme une nouvelle forme de don, et donc d'activité bénévole. 7 % des personnes interrogées ont indiqué à l'Observatoire du bénévolat avoir fait des dons pour des causes sociales ou d'utilité publique via le *crowdfunding* au cours des douze derniers mois. Les personnes plus jeunes ont assez souvent recours au *crowdfunding* lorsqu'ils décident de faire des dons.

## 7 % de la population donnent leur sang

Les personnes ont été interrogées sur les dons d'argent et le *crowdfunding*, mais aussi sur le don de sang. 7 % de la population ont donné leur sang au cours des douze derniers mois. Sur les 93 % qui ne donnent pas de sang, 22 % déclarent qu'ils n'ont pas le droit d'en donner. En effet, il y a des limites d'âge : pour un premier don de sang, il faut avoir moins de 60 ans, et moins 68 ans pour les dons suivants. Les catégories qui donnent le plus leur sang sont les hommes (9 % de l'ensemble des hommes donnent leur sang), les personnes en cours de formation (12 %) et les personnes travaillant à plein temps (11 %). Les personnes étrangères vivant en Suisse donnent plus rarement du sang que les Suisses : 9 % des Suisses, 6 % des doubles nationaux et 3 % des étrangers donnent leur sang. La région d'origine des personnes immigrées ne constitue pas un facteur explicatif supplémentaire. De même, le lieu de résidence n'a pas d'influence significative sur la propension à donner son sang : le don du sang est à peu près également réparti entre les villes, les communes d'agglomération et les zones rurales.

## 4.2 Le profil social des donateurs

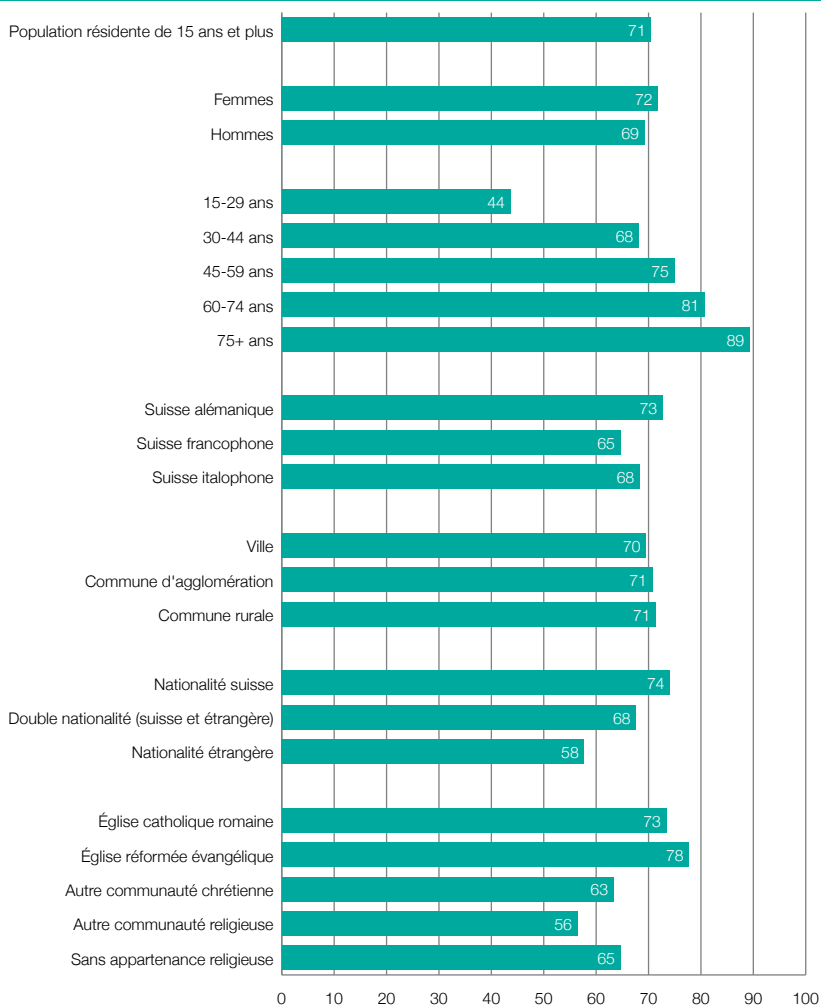
Le profil social des personnes qui donnent de l'argent est résumé aux figures 4.2 et 4.3. Les femmes donnent un peu plus souvent de l'argent que les hommes, mais ces derniers donnent des montants un peu plus élevés. La propension, et sans doute aussi la capacité, à donner de l'argent augmentent avec l'âge. La propension à donner est répartie de manière quasiment uniforme entre les zones rurales et urbaines ; elle est légèrement plus élevée en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. La propension à donner est également plus élevée dans la population autochtone que chez les personnes étrangères résidant en Suisse. Cet « effet de nationalité » influe également sur la corrélation avec l'appartenance religieuse. Si l'on considère uniquement la population autochtone, les différences entre les diverses confessions chrétiennes disparaissent, mais pas la différence entre les religions chrétiennes et non chrétiennes et les personnes sans confession.

### **La propension à donner augmente avec le revenu disponible**

Concernant l'influence des caractéristiques socio-économiques sur le comportement en matière de don, les principales différences qui ressortent sont liées à l'emploi et au type de ménage. Chez les personnes jeunes et en cours de formation, la propension à donner, et sans doute aussi la possibilité de le faire, sont nettement inférieures. Il en va de même pour les personnes sans travail et les personnes qui ont des enfants – en particulier celles qui élèvent seules leurs enfants, ou les familles recomposées. De manière un peu lapidaire, on pourrait dire : moins on a d'argent, moins on en a à donner. Ceci se confirme lorsque l'on regarde le revenu du ménage ; en effet, la propension à donner augmente avec le niveau de revenu. Cela dit, avec 62 %, la proportion de donateurs reste importante même dans la tranche de revenu la plus basse, et les différences entre les moyens et hauts revenus restent minimales. Le montant des dons tend à s'accroître avec le niveau des revenus. Chez les deux tiers environ des donateurs de la tranche de revenu la plus basse, les montants annuels des dons ne dépassent pas 300 francs ; dans les catégories de revenu les plus élevées, 40 % des donateurs restent sous ce plafond. Cela

F 4.2

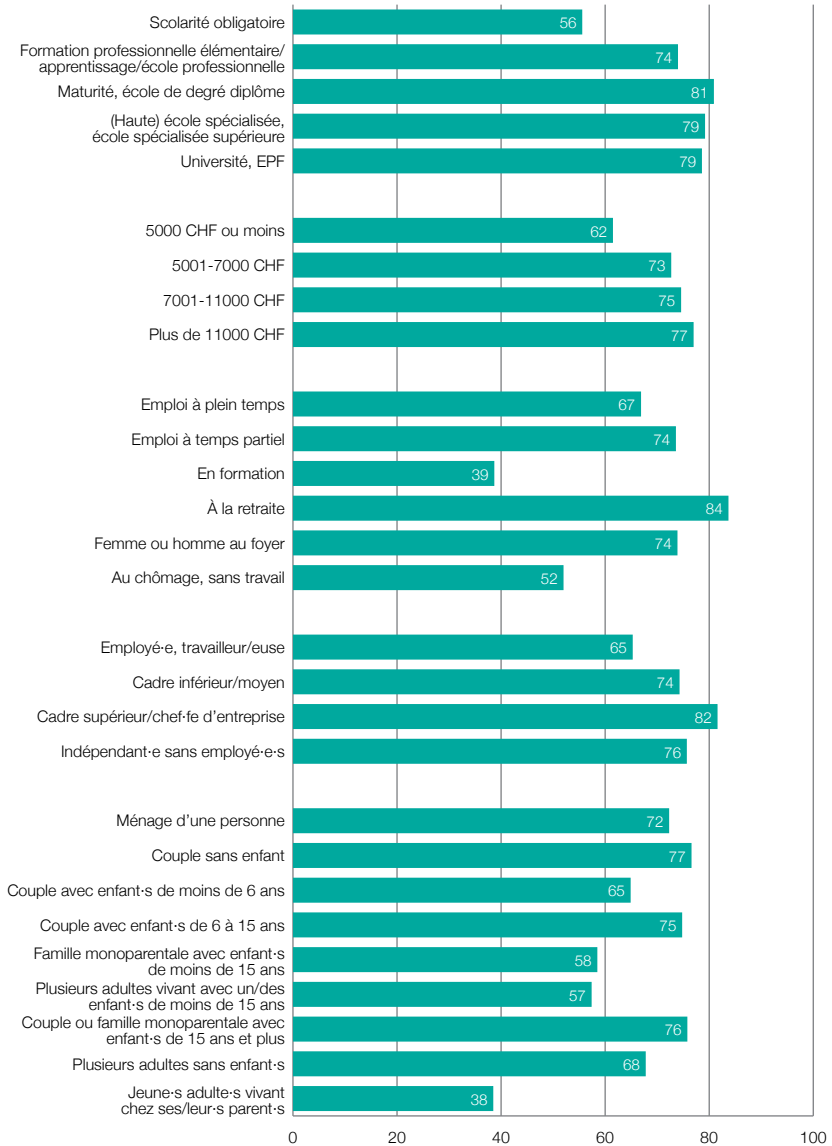
**Engagement bénévole sous forme de dons d'argent au cours des douze derniers mois, en fonction du genre, de l'âge, de la région linguistique, du type d'habitat, de la nationalité et de l'appartenance religieuse (pourcentages)**



Nombre de personnes interrogées : 4987.

## F 4.3

**Engagement bénévole sous forme de dons d'argent au cours des douze derniers mois, en fonction du plus haut niveau d'études achevées\*, du revenu du ménage, de la situation professionnelle, du statut professionnel\*\* et du type de ménage (pourcentages)**



Nombre de personnes interrogées : 4987. Notes : \* Plus haut niveau d'études achevées : uniquement les personnes  $\geq$  30 ans (N = 4142). \*\* Statut professionnel : personnes actives occupées uniquement (N = 3395).

étant, si l'on considère le ratio entre les dons et les revenus, on voit que les personnes à revenus élevés ne sont pas plus généreuses que celles qui ont des revenus modestes.

### **Les personnes plus âgées donnent particulièrement souvent en faveur de la jeune génération**

Les préférences en matière de don ne sont pas fondamentalement différentes entre les femmes et les hommes, pas non plus entre les personnes plus âgées et plus jeunes. Dans les deux genres et dans toutes les tranches d'âge, les dons en faveur de l'environnement, de la nature et des animaux, ainsi que des personnes touchées par la pauvreté à l'étranger, arrivent au premier rang. Toutefois, on notera que les personnes plus âgées donnent sensiblement plus souvent en faveur des jeunes, des adolescents et des enfants, ainsi que pour la lutte contre les maladies, les soins aux malades et les personnes handicapées. Les femmes donnent un peu plus souvent en faveur de l'environnement, de la nature et des animaux, pour les personnes jeunes et pour l'église, tandis que les hommes donnent plus souvent pour l'aide en cas de catastrophe, le sport et la politique. Les personnes étrangères vivant en Suisse consacrent plus souvent leurs dons aux personnes touchées par la pauvreté à l'étranger, ainsi que pour la lutte contre les maladies et les soins aux malades ; à l'inverse, l'environnement, la nature et les animaux, ainsi que les personnes touchées par la pauvreté en Suisse, sont moins prioritaires pour eux.

En matière de niveau d'éducation, seul le petit groupe des personnes ayant terminé uniquement la scolarité obligatoire est un peu en retrait. Hormis cela, on n'observe aucune différence notable en matière de comportement de don en fonction du niveau d'éducation.



## 4.3 Engagement bénévole sur Internet

### Les bénévoles sur Internet sont majoritairement des hommes urbains et jeunes

L'édition 2016 de l'Observatoire du bénévolat avait étudié pour la première fois l'engagement bénévole sur Internet. Internet était alors compris comme « un nouvel espace d'échanges sociaux, qui ouvre d'innombrables possibilités de bénévolat » (Freitag *et al.* 2016, 124). Dans la présente édition de l'observatoire, les questions sur l'engagement bénévole sur Internet ont été développées. L'enquête montre que 13 % de la population utilisent les possibilités offertes par Internet pour s'engager volontairement et sans rémunération. La proportion est nettement inférieure aux 25 % de bénévoles sur Internet recensés en 2014. Toutefois, la différence s'explique principalement par le fait qu'en 2014, il était demandé aux personnes si elles s'étaient déjà engagées au cours de leur vie, tandis qu'en 2019, elles étaient interrogées sur leur engagement au cours des douze derniers mois.

Comme en 2014, on observe actuellement des différences significatives en fonction du genre, de l'âge et du lieu de résidence. Les hommes s'engagent davantage que les femmes (16 % *versus* 10 %), les personnes de moins de 45 ans davantage que les personnes de plus de 45 ans (18 % *versus* 10 %) et les urbains davantage que la population rurale (15 % *versus* 11 %).

### Internet, un outil et un intermédiaire bienvenu pour le travail bénévole

Le tableau 4.2 montre en quoi consiste l'engagement bénévole sur Internet. L'activité la plus fréquente – exercée par 32 % des bénévoles sur Internet, soit 4,3 % de la population – consiste à gérer le site Internet d'une association ou d'une organisation. Un bon cinquième des bénévoles sur Internet accomplissent l'une des deux actions suivantes : soit créer ou animer un groupe sur un réseau social (par ex. un groupe *Facebook* ou *WhatsApp*), soit poster et diffuser des informations concernant des initiatives d'intérêt public. Si l'on examine les différentes formes de bénévolat sur Internet présentées dans le tableau 4.2, il est clair que la majorité des activités correspondent en fait à

du bénévolat dans le monde réel, utilisant Internet comme outil ou moyen de communication. Il existe pourtant des activités bénévoles purement liées à Internet, comme le fait de contribuer à une communauté de cartographes bénévoles (*OpenStreetMap*), de rédiger des articles pour une encyclopédie collective en ligne (Wikipedia) ou bien la collaboration à un projet *open source*, mais elles sont relativement rares.

Cette observation est confirmée lorsque l'on demande aux bénévoles sur Internet pour qui ils s'engagent sur Internet. 65 % des bénévoles sur Internet s'engagent pour un groupe ou une association dont les activités sont principalement extérieures à Internet. Seul un cinquième (19 %) des personnes s'engagent pour un groupe virtuel qui existe principalement sur Internet. 8 % indiquent un cadre de référence « autre » pour leur bénévolat

#### T 4.2 Formes d'activité bénévole sur Internet (pourcentage de l'ensemble des bénévoles sur Internet et de la population âgée de 15 ans et plus)

	Pourcentage de l'ensemble des bénévoles sur Internet	Pourcentage de la population
Gérer le site d'une association ou d'une organisation	32	4.3
Fonder et/ou animer un groupe sur les réseaux sociaux	21	2.8
Poster et diffuser des informations concernant des initiatives d'utilité publique	21	2.8
Rédiger des contributions informatives pour un blog, un forum	19	2.5
Proposer gratuitement des conseils ou une expertise	18	2.4
Rédiger des documents d'information diffusés en ligne (par ex. newsletter)	15	2.0
Fournir une contribution à OpenStreetMap	8	1.0
Contribuer à des encyclopédies ou à des sites scientifiques en ligne (Wikipedia, etc.)	8	1.0
Publier des modes d'emploi ou des tests de produits sur un site Internet	6	0.8
Collaborer à des projets <i>open source</i> (par ex. Linux, OpenOffice)	6	0.8
Animer un forum	3	0.5
Lancer une action de <i>crowdfunding</i> pour un projet d'intérêt public	3	0.4
Collaborer à des projets numériques de <i>citizen science</i>	2	0.2
Autres	12	1.6
Total	100	13.0

Nombre de personnes interrogées : 657. Exemple : 32 % des personnes qui s'engagent bénévolement sur Internet disent avoir géré la page d'accueil d'une association ou d'une organisation. Rapporté à l'ensemble de la population, cela correspond à 4,3 %.

sur Internet, et 29 % ont des activités sur Internet simplement pour elles-mêmes ou leur famille. Dans ce dernier cas, comme le critère de la tierce personne n'est pas rempli et que l'engagement se limite à la sphère familiale, on ne peut plus parler de travail bénévole.

### **Nombre d'heures consacrées au bénévolat sur Internet**

En moyenne, les bénévoles sur Internet consacrent 1,25 heure par semaine à cette activité. Pour la moitié d'entre eux, ce temps ne dépasse pas une demi-heure, tandis que 5 % d'entre eux s'engagent 5 heures ou davantage. Cet engagement important se rencontre principalement chez les personnes qui cumulent plusieurs formes d'engagement sur Internet ; par exemple, en plus de gérer le site Internet d'une association, ces personnes vont aussi tenir un blog, proposer des conseils ou une expertise, animer des groupes ou contribuer à une encyclopédie en ligne.

Assez souvent, ce temps consacré est déjà intégré dans les réponses sur l'engagement bénévole au sein d'associations ou d'organisations (voir section 2.2). Néanmoins, 37 % des bénévoles sur Internet indiquent que leur engagement sur Internet n'est pas inclus dans leur autre activité bénévole, et que le temps qu'ils y consacrent doit être ajouté à celui qu'ils consentent à leurs autres engagements.

## **4.4 Économie du partage (*sharing economy*)**

### **Économie du partage : modèle d'affaires ou nouvelle forme de bénévolat ?**

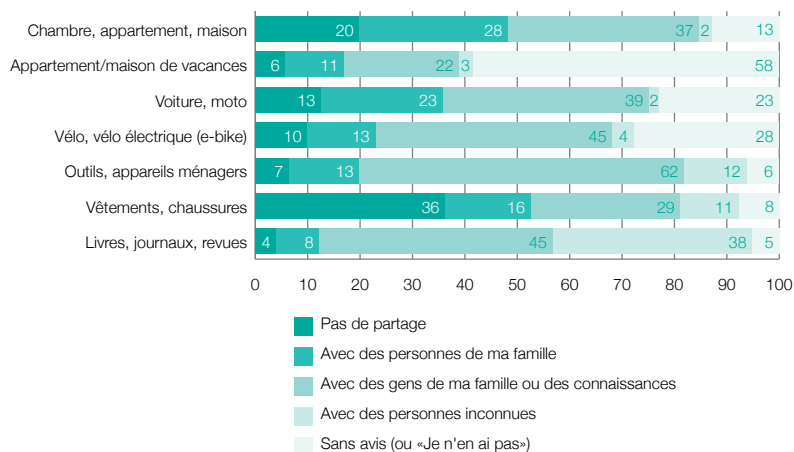
Aujourd'hui, de plus en plus de services et de biens, depuis les appareils électroménagers jusqu'aux logements et résidences secondaires, en passant par les vélos et les voitures sont échangés ou partagés par le biais de plateformes sur Internet. L'apparition de cette *sharing economy* a été rendue possible par la numérisation, c'est-à-dire par le développement et l'omniprésence d'Internet

et des appareils mobiles (voir von Stokar *et al.* 2018). Cette évolution a donné naissance à une nouvelle forme d'économie, avec des modèles commerciaux rentables et des plateformes de « partage » qui sont devenues des acteurs puissants dans l'industrie de la musique, du logement de vacances ou des transports (p. ex. Uber, Airbnb ou Spotify, désormais valorisés à des milliards de dollars). Une grande part de ce qui est aujourd'hui vendu ou partagé dans le cadre de la *sharing economy* n'a rien à voir avec le « bénévolat » ou le « non-lucratif ». Il s'agit au contraire d'un modèle commercial dans lequel des plateformes numériques servent de marchés sur lesquels les acteurs se retrouvent pour acheter ou vendre des biens ou des services (Eckhard et Bardhi 2015).

Pourtant, l'idée de l'économie de partage participe du bénévolat, dans la mesure où les utilisateurs sont disposés à partager gratuitement des objets personnels avec d'autres personnes, hors du cercle familial, ou à les vendre à un prix très modique sur un marché numérique. Cette disposition au partage a été étudiée pour la première fois dans la présente édition de l'Observatoire du bénévolat. La figure 4.4 récapitule les divers types de biens

## F 4.4

### Catégories de personnes avec lesquelles on serait disposé à partager des biens sans rémunération (pourcentages)



Nombre de personnes interrogées : 4947. Exemple : 10 % des personnes interrogées ne partageraient pas gratuitement leur vélo ou vélo électrique lorsqu'elles ne l'utilisent pas elles-mêmes, 13 % ne le partageraient qu'avec des personnes de la famille, 45 % uniquement avec des connaissances ou des membres de la famille, et 4 % avec des personnes inconnues. 28 % ne se prononcent pas parce qu'ils ne possèdent pas de vélo ou de vélo électrique.

que les personnes interrogées seraient disposées à partager, et avec qui. Dans l'analyse des réponses, il faut tenir compte du fait que, souvent, les personnes interrogées ne répondaient pas à la question, parce qu'elles ne possédaient pas les objets concernés, ou parce qu'elles ne savaient pas quoi répondre. C'est notamment le cas avec le logement de vacances (58 %), avec le vélo ou vélo électrique (*e-bike*) (28 %) et avec la voiture (23 %).

### **Plus l'objet est personnel, moins on est disposé à le partager**

91 % de la population suisse sont prêts à partager leurs livres, journaux et revues avec d'autres personnes. Une grande proportion des gens serait prête à partager ces produits imprimés avec des personnes inconnues (38 %). Pour tous les autres objets présentés à la figure 4.4 (par ex. les outils, les vélos, la voiture ou le logement), il est vrai qu'une nette majorité des personnes sont disposées à les partager, mais seulement avec des gens qu'elles connaissent personnellement. Les personnes sont réticentes face au partage de vêtements et de chaussures ; 36 % de la population ne souhaitent partager leurs vêtements avec d'autres personnes. Plus un objet est personnel, moins on est disposé à le partager, et plus on préfère ne le partager qu'avec des personnes dont on est proche. Dans l'ensemble, la figure 4.4 indique un potentiel important, mais variable en fonction du type d'objet, pour le partage volontaire et gratuit d'objets pendant qu'on ne les utilise pas soi-même.

### **Les femmes et les jeunes sont plus ouverts à l'économie du partage**

La propension à partager est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. 46 % de l'ensemble des femmes et 39 % de l'ensemble des hommes seraient disposés à partager l'un des objets présentés à la figure 4.4 avec une personne qu'elles ne connaissent pas. Cette propension à partager est plus élevée chez les femmes pour toutes les catégories d'objets. Toutefois pour les seuls vêtements, la différence entre les genres s'inverse et elle est plus importante : 45 % des hommes, mais seulement 28 % des femmes, ne partageraient leurs vêtements avec personne. Et la différence entre les tranches d'âges est

encore plus importante que celle entre les genres. Les personnes plus jeunes sont davantage disposées que les plus âgées à confier des objets personnels à autrui ; il n'y a cependant pas de grande différence entre les personnes de la catégorie 20–30 ans et de la catégorie 30–40 ans. Plus de 50 % des 15-40 ans seraient disposés à confier l'un des objets présentés à la figure 4.4 à une personne inconnue, contre moins de 30 % des plus de 60 ans. Les différences entre les catégories d'âge sont observables aussi bien pour les livres et les journaux que pour les outils, la voiture ou le logement.



1 Bénévolat et volontariat

2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques

3 Travail bénévole informel

4 Dons et autres formes de bénévolat

**5 Motivations, mobilisation et potentiel**

6 Engagement politique, confiance et bénévolat

Méthode d'investigation et échantillonnage

Références bibliographiques





## **5.1 Motivations et satisfaction des bénévoles et volontaires formels**

### **Le plaisir avant tout**

Pour les besoins de la présente édition de l'Observatoire du bénévolat, les personnes sondées ont été interrogées sur 19 motivations pour leur travail bénévole ou volontaire (figure 5.1). Par rapport à 2014, de nouvelles motivations ont été ajoutées, qui insistent principalement sur le bénéfice de l'engagement pour les bénévoles eux-mêmes. Cela s'explique par le fait que le travail bénévole est aujourd'hui de moins en moins justifié par l'altruisme, et que l'objectif est désormais moins de faire une bonne action que de se faire plaisir et de faire bouger les choses avec des personnes partageant les mêmes idées (Braun 2003 ; Schüll 2006 ; Wehner et Güntert 2015 ; Samochowiec *et al.* 2018). En effet, le plaisir que l'on trouve dans l'activité figure en tête de la liste des motivations : 70 % des bénévoles et volontaires formels s'engagent parce que l'activité leur plaît. En deuxième lieu viennent les aspects sociaux du travail bénévole, où l'on cherche à se retrouver avec d'autres pour « faire bouger les choses », et ainsi aider et rendre un peu de ce que l'on a reçu. En troisième lieu, l'objectif est de se développer personnellement, d'élargir ses connaissances et ses expériences, de s'épanouir et d'entretenir son réseau de relations.

### **L'indemnisation financière n'est pas une motivation**

Si pas moins d'un quart des bénévoles et volontaires s'engagent aussi parce qu'ils y trouvent une valorisation et une reconnaissance, l'indemnisation financière n'est que rarement citée. De même, il est rare que l'on exerce une activité bénévole parce que l'on y serait obligé ou contraint. Il est à noter que même les personnes qui reçoivent une indemnisation de plus de 20 francs de l'heure indiquent en majorité qu'elles ne s'engagent pas en raison de l'indemnisation financière.

Aider les autres et faire une bonne action restent des motivations importantes, mais on ne le fait pas par sentiment d'obligation, par conviction religieuse ou pour répondre aux attentes des autres vis-à-vis de nous, ni non

plus en raison de l'indemnisation financière, mais parce qu'on y prend plaisir et qu'on peut le faire avec d'autres.

### Différents domaines – différentes motivations

Il n'y a pas de différences majeures entre les motivations des hommes et des femmes. Les femmes insistent un peu plus sur le fait qu'elles agissent pour aider d'autres personnes et pour élargir leurs connaissances et expériences, et elles sont plus susceptibles de s'engager par conviction religieuse ou spirituelle. Toutefois, l'ordre des motivations présentées à la figure 5.1 ne change pas de manière notable lorsqu'on produit séparément une liste pour les femmes et pour les hommes. De même, il n'y a pas de différences fondamentales en fonction des divers domaines d'engagement. On notera toutefois quelques déviations intéressantes : ainsi, pour l'engagement dans les groupes d'entraide, la notion de plaisir ne vient pas au premier plan, et seule la moitié environ des bénévoles s'implique dans ce domaine pour le plaisir. Le plaisir est pourtant un moteur important, et pas seulement pour les clubs de sport, de loisirs et de culture, mais aussi pour d'autres domaines : que ce soit dans les organisations socio-caritatives, dans les organisations de protection de l'environnement, dans les organes et postes politiques ou publics, au conseil des parents, dans un parti politique ou dans les services à la population, au moins 70 % des bénévoles s'engagent parce que l'activité leur plaît. Dans les services à la population, le « facteur plaisir » culmine même à 78 %.

La motivation « aider d'autres personnes » est particulièrement importante dans les organisations socio-caritatives, dans les groupes d'entraide, dans les organisations de défense des droits humains et dans les services à la population (citée à chaque fois par au moins 70 % des personnes interrogées), tandis que cette volonté d'« aider » est un peu moins centrale dans les associations culturelles, les groupes d'intérêts et dans les organisations de protection de l'environnement, ainsi que dans les clubs de sport (citée à chaque fois par moins de 50 % des personnes interrogées). On s'engage souvent dans un organe politique ou une fonction publique, une organisation de jeunesse, les services à la population, une organisation de défense des droits humains, un parti politique ou au conseil des parents par désir d'élargir ses connaissances et ses expériences (cité comme motivation par au moins 50 % des personnes

## F 5.1

**Motivations pour le travail bénévole ou volontaire dans les associations et organisations (pourcentage des bénévoles formels citant la motivation en question)**


Nombre de personnes interrogées : 1928.

interrogées). Quant aux personnes qui sont en recherche de valorisation et de reconnaissance, elles semblent trouver leur compte dans les services à la population – et par ailleurs, il semble que l'activité leur plaît.

### Satisfaction élevée chez les personnes occupant une fonction honorifique

On a demandé en outre aux personnes qui occupent une fonction électorale si elles reprendraient cette fonction si c'était à refaire. 73 % des personnes occupant une fonction honorifique répondent « oui, absolument », 19 % « oui,

suivant les circonstances », 4 % « plutôt non » et 1 % « non, en aucun cas ». Les 3 % restants donnent une réponse différente selon leurs diverses fonctions. Ces réponses pointent vers une remarquable satisfaction des personnes occupant une fonction honorifique. Il n'y a pas de différences notables entre les hommes et les femmes, pas plus qu'entre les tranches d'âge. La satisfaction ne dépend pas de l'activité. Qu'il s'agisse d'un comité d'association, d'une autorité de milice, d'un conseil de fondation, du conseil d'une société coopérative, d'un conseil d'église ou de la direction d'une équipe ou d'un groupe, dans tous les domaines, au moins 90 % des personnes reprendraient (sous certaines conditions) la fonction qu'elles occupent.

### **Les problèmes principaux : le manque de temps et le manque de cohésion d'équipe**

Il est intéressant d'examiner les motifs qui conduisent les personnes occupant une fonction à ne pas vouloir la reprendre. La première chose dont les personnes se plaignent est que la fonction leur « prend trop de temps ». 53 % des personnes qui ne souhaitent pas reprendre la fonction honorifique qu'elles occupent indiquent ce problème. Les autres motifs de rejet sont : « pas assez de cohésion dans l'équipe » (25 %), « autres intérêts, autres engagements » (22 %), « pas assez de reconnaissance » (15 %), « trop de bureaucratie, d'inertie, etc. » (12 %), « trop de responsabilités » (10 %) ainsi que « pas assez de concertation, de codécision » (10 %). Lorsque l'on demande aux personnes occupant une fonction honorifique qui répondent qu'elles seraient prêtes à reprendre leur fonction « sous certaines conditions », quelles sont ces conditions, on obtient des réponses très semblables. Là encore, la condition « plus de temps » arrive en premier (47 %), devant « plus de cohésion dans l'équipe » (30 %), « moins d'autres obligations » (29 %), « moins de bureaucratie, d'inertie, etc. » (18 %), « plus de reconnaissance » (11 %), « plus de concertation, de codécision » (9 %) et « moins de responsabilités » (5 %).

### **Un engagement formel dure en moyenne 18 ans**

La majorité des bénévoles sont engagés depuis de nombreuses années, la durée de l'engagement dépendant évidemment fortement de l'âge d'une personne.

En moyenne, les bénévoles sont engagés depuis 18 ans au sein d'associations ou d'organisations. Chez un quart d'entre eux, cette durée est de 30 ans ou plus ; pour un cinquième, cela fait moins de 5 ans. Si l'on examine la durée moyenne d'engagement en fonction des différents domaines, on voit que les personnes s'engageant dans les partis politiques, les communautés religieuses et les églises ou les clubs de sport et de culture sont actifs depuis de nombreuses années, tandis que l'engagement est moins durable dans les groupes d'entraide, les organes et postes politiques ou publics, les organisations de jeunesse, les organisations socio-caritatives, ainsi que dans les conseils des parents. Cela tient souvent au fait que l'âge moyen des personnes engagées dans ces domaines est plus bas (organisations de jeunesse, conseils des parents) ou que l'engagement est limité dans le temps par des règlements ou d'autres facteurs (organes et postes politiques ou publics, conseils des parents). La satisfaction retirée de la fonction n'est pas liée à la durée de l'engagement. Les personnes qui font du bénévolat depuis longtemps et occupent une fonction honorifique seraient tout aussi prêtes à reprendre leur fonction que celles dont l'engagement est plus récent.

### **Les personnes qui ont fait du bénévolat formel par le passé relatent de bonnes expériences**

Pour mieux connaître la situation et la satisfaction des bénévoles, il faut bien sûr interroger également les personnes qui ont renoncé à leur fonction. Sur les 61 % de la population suisse qui n'ont actuellement pas d'activité bénévole formelle, plus de la moitié (52 %) ont déjà exercé des fonctions ou des charges dans une association ou une organisation. Pour certains, cet engagement remonte à un ou deux ans seulement, tandis que pour d'autres, il date de quarante ans ou plus. En moyenne, cela fait plus de neuf ans que les personnes n'ont plus d'activité bénévole formelle. L'engagement passé le plus fréquent était dans un club de sport (41 %) ou une association culturelle (22 %). Les communautés religieuses ou les églises, les organisations socio-caritatives, les clubs de loisirs et de divertissement, les associations communales, locales ou de quartier, ainsi que les organisations de jeunesse – chacune de ces catégories compte pour plus de 10 % des anciens bénévoles. Lorsque l'on demande aux anciens bénévoles de juger leur engagement passé sur une échelle de

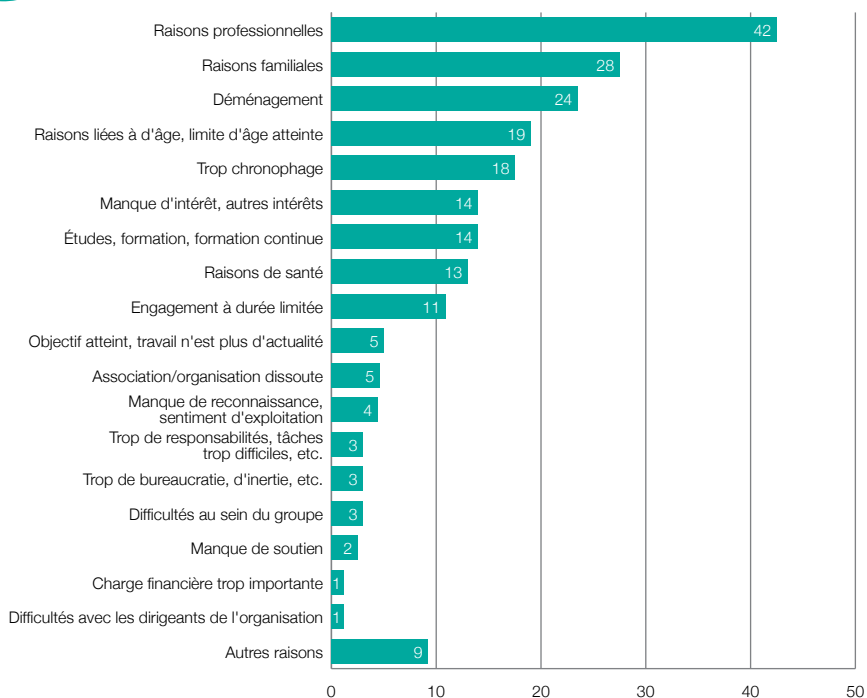
o (« expérience très négative ») à 10 (« expérience très positive »), on obtient une note moyenne de 7,9. La très grande majorité des personnes parle donc d'expériences positives ou très positives, et seule une minorité de 4 % jugent négativement leur engagement passé et donnent une note inférieure à 5. Les jugements ne varient presque pas en fonction du genre, de l'âge, de la nationalité ou du domaine d'engagement. La note la plus élevée vient des personnes qui étaient engagées dans une organisation de protection de l'environnement, de la nature ou des animaux (8,3), la plus basse, de celles qui étaient engagées dans un groupe d'intérêt. Toutefois, même dans cette dernière catégorie, la note moyenne reste élevée (7,5).

### **La difficulté de concilier travail, famille et fonction conduit les personnes à abandonner leur engagement**

Les expériences positives des anciens bénévoles se reflètent également dans les motifs qui les ont conduits à mettre fin à leur activité de bénévoles. Les quatre motifs les plus importants que les personnes citent comme causes de l'abandon de leur fonction ne sont pas directement liés à l'activité elle-même. Il s'agit de raisons professionnelles ou familiales, d'un déménagement ou de raisons liées à l'âge (voir figure 5.2). L'arrêt de l'engagement est donc davantage lié à la charge de travail et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ou encore aux événements de la vie, qu'à une colère contre une association ou à une insatisfaction vis-à-vis de l'organisation. La difficulté de concilier travail, vie privée et fonction statutaire/honorifique, ainsi que le temps qu'il faut consacrer à cette dernière sont des motifs d'abandon particulièrement fréquents. Les motifs tels que « manque de reconnaissance », « trop de responsabilités », « tâches trop difficiles », « trop de bureaucratie ou d'inertie », « difficultés avec les personnes dirigeant l'organisation », « difficultés au sein du groupe » ou « manque de soutien » et « charge financière trop importante » sont certes mentionnés, mais assez rarement cités comme le motif de l'arrêt.

F 5.2

### Motifs de l'arrêt de l'engagement dans les associations et organisations (pourcentage des anciens bénévoles/volontaires qui mentionnent les motifs d'arrêt correspondants)



Nombre de personnes interrogées : 1528.

## 5.2 Motivations des bénévoles informels et des donateurs

### Pour le bénévolat informel, l'objectif premier est d'aider

La figure 5.3 présente les motivations mentionnées pour l'engagement bénévole informel. Dans ce domaine, ce qui vient en premier n'est pas le plaisir, mais la volonté d'aider. Le travail bénévole informel se basant par nature sur la disposition à prendre soin d'autres personnes ou à les accompagner, il est



## F 5.3

**Motivations du travail bénévole informel (pourcentage des bénévoles informels citant la motivation en question)**


Nombre de personnes interrogées : 2262.

logique que l'on y insiste davantage sur la volonté d'aider. C'est pour cela que les motifs « rendre aux autres un peu de ce que l'on a reçu » et « cela donne le sentiment d'être utile » sont fréquemment mentionnés. Dans l'engagement informel, les idées d'échange social et de réciprocité résonnent encore plus fortement que dans l'engagement formel : on se rend des services réciproquement, avec un décalage entre les générations (voir Bourdieu 1998, Nadai 2004).

## Même les activités bénévoles informelles sont source de plaisir

Même si les activités bénévoles informelles sont davantage liées à la volonté d'aider et de soutenir les autres, le facteur du plaisir n'est pas entièrement délaissé. Plus de la moitié des bénévoles informels indiquent que leur activité leur plaît. L'indemnisation financière ne joue quasiment aucun rôle, et presque personne n'est explicitement contraint ou obligé ; à l'inverse, les bénévoles ressentent une attente de la part de leur entourage. Les échanges sociaux, ainsi que la possibilité de faire bouger les choses avec d'autres ou de s'épanouir, jouent également un rôle. Ce sont toutefois des ressorts d'action nettement moins puissants que dans l'engagement formel (voir chapitre 5.1).

Le poids de chaque motivation varie légèrement en fonction de l'âge, du genre et du domaine de l'engagement bénévole informel, sans que l'ordre des motivations ne soit modifié. Alors que la volonté d'aider, de se réunir avec d'autres personnes, d'entretenir son réseau personnel, la possibilité de changer les choses en coopérant avec d'autres ou de faire quelque chose qui intéresse le bénévole, sont des motivations un peu plus importantes chez les moins de 45 ans, les échanges avec d'autres générations et le sentiment d'être utile sont des motifs un peu plus importants chez les plus de 65 ans. Pour les femmes, la volonté d'aider, le fait de se réunir avec d'autres, le sentiment d'être utile, les possibilités d'épanouissement personnel et d'élargir ses connaissances sont des facteurs un peu plus importants que pour les hommes, et elles sont un peu plus nombreuses à trouver aussi du plaisir à leur activité. Dans le soin aux personnes âgées et aux malades, le désir de rendre un peu de ce que l'on a reçu joue un rôle plus important, tandis que l'aide informelle dans le cadre de projets d'utilité publique offre souvent la possibilité de changer les choses en coopérant avec d'autres personnes. Ici, comme pour la garde d'enfants, l'activité est particulièrement souvent source de plaisir. Si l'on compare les motivations des bénévoles informels au sens propre et celles des bénévoles informels dont l'engagement ne profite qu'aux membres de leur famille, les premiers mentionnent souvent la volonté d'aider, la rencontre avec d'autres personnes, la possibilité de changer les choses ensemble, les intérêts personnels et les possibilités de s'épanouir et d'élargir ses connaissances et expériences, tandis que les seconds mentionnent plus souvent les échanges avec d'autres

génération, les attentes de la part de l'entourage, ainsi que la valorisation et la considération qu'ils en retirent.

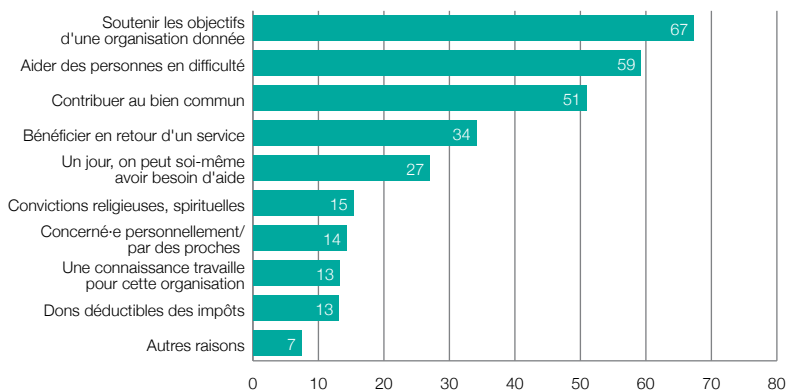
### Avec les dons, on cherche à soutenir, à aider et à contribuer au bien commun

On donne de l'argent lorsque l'on veut soutenir les objectifs d'une organisation, aider des personnes en difficulté ou contribuer au bien commun (voir figure 5.4). Un tiers des personnes font toutefois des dons afin de pouvoir bénéficier d'un service en retour, comme c'est généralement le cas lorsque l'on devient membre de la Rega. Pour autant, si le service obtenu en retour devient l'objectif premier du don, ce geste ne devrait plus être qualifié d'engagement bénévole. Il en va de même lorsque le don ne sert qu'à bénéficier d'une réduction d'impôts. Pourtant, la possibilité de déduire les dons de ses impôts ne semble être qu'une conséquence accessoire positive, et non une motivation centrale : seul un huitième des donateurs indiquent les déductions fiscales comme une motivation.

Dans le cas de dons importants, non seulement les possibilités de déduction fiscale sont plus souvent mentionnées comme facteurs motivants,

F 5.4

#### Motivations des dons d'argent (pourcentage des donateurs citant la motivation en question)



Nombre de personnes interrogées : 3491.

mais aussi la volonté de contribuer au bien commun ou d'aider des personnes en situation d'urgence, ou encore les convictions religieuses ou spirituelles.

### **5.3 Potentiel et mobilisation de futurs bénévoles**

#### **Fondamentalement, les bonnes volontés ne manquent pas**

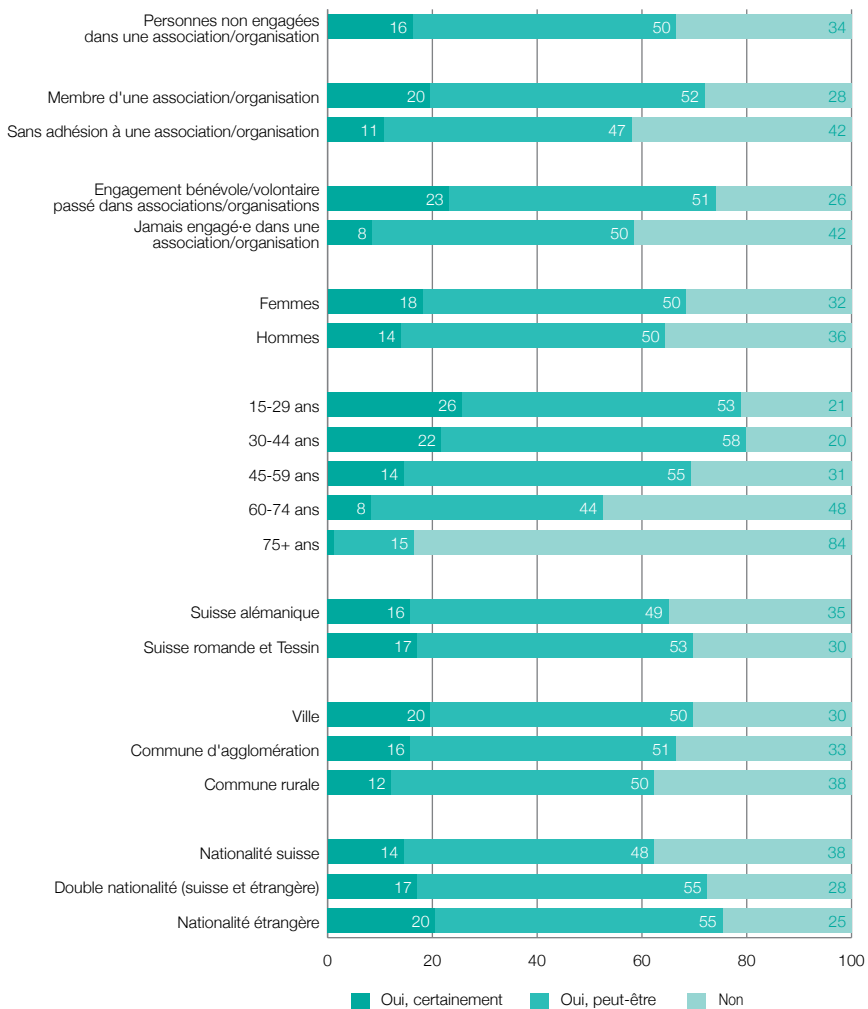
Dans cette section, nous nous penchons sur le potentiel de développement du travail bénévole, en cherchant à voir comment mieux tirer parti de ce potentiel. Pour cela, nous nous intéressons d'abord aux 61 % de la population suisse qui n'ont actuellement pas d'engagement bénévole dans une association ou une organisation. On a demandé à ces personnes si elles seraient intéressées à l'idée de s'engager (de nouveau) dans des associations et organisations pour y effectuer des tâches à titre bénévole. 16 % répondent « oui, certainement », 50 % « oui, peut-être » et 34 % « non » (voir figure 5.5). Même si l'on admet que cette question n'implique aucun engagement contraignant et que les personnes ayant répondu aux questions de l'Observatoire du bénévolat ont un intérêt pour le bénévolat qui est supérieur à la moyenne, ces chiffres révèlent un important potentiel pour le travail bénévole formel. Rapporté à la population, 40 % des personnes vivant en Suisse envisagent d'effectuer (de nouveau) un travail bénévole formel.

#### **Le potentiel inexploité**

Ces bénévoles formels potentiels sont souvent déjà membres d'une association ou d'une organisation (voir figure 5.5). Toutefois, même dans le reste de la population, nombreuses sont les personnes qui n'excluent pas de prendre en charge des tâches au sein d'une association ou d'une organisation. Pour les associations et les organisations, ce résultat signifie que, pour trouver de

## F 5.5

### Intérêt pour un (nouvel) engagement bénévole dans les associations ou organisations chez les personnes qui n'ont actuellement pas (ou plus) d'engagement formel, par genre, âge, région linguistique, type de l'habitat et nationalité (pourcentages)



Nombre de personnes interrogées : 2956. *Exemple* : Parmi les personnes qui n'ont actuellement pas d'engagement formel, mais qui en ont déjà eu par le passé, 23 % sont certainement intéressées à l'idée de s'engager de nouveau dans des associations ou organisations, 51 % sont peut-être intéressées, et 26 % ne sont pas intéressées.

nouveaux bénévoles, il vaudrait la peine de ne pas se contenter de chercher seulement parmi leurs propres membres.

Au vu des résultats présentés à la section 5.2, il n'est guère étonnant que les personnes ayant déjà exercé une activité bénévole dans une association ou une organisation répondent plus souvent par un « oui » clair aux questions concernant la possibilité pour elles de recommencer. D'autre part, les femmes, les personnes jeunes, les habitants de Suisse romande ou du Tessin, les citadins et les personnes étrangères vivant en Suisse manifestent également une plus grande disposition à s'impliquer. Or, ces catégories de population signalant un intérêt supérieur à la moyenne sont exactement les mêmes que celles qui sont actuellement moins impliquées dans le travail bénévole formel (sur ce point, comparer la figure 5.5 et la figure 2.3).

Aux personnes qui n'ont pas encore d'engagement bénévole formel s'ajoutent celles qui effectuent déjà un travail bénévole formel et envisagent d'augmenter encore leur engagement à l'avenir. Parmi les bénévoles au sein des associations et organisations, 16 % d'entre eux envisagent d'augmenter leur engagement formel. De plus, 35 % répondent « plutôt oui » à la question d'une éventuelle augmentation de leur engagement, tandis que 44 % répondent « plutôt non » et 5 % répondent « non, en aucun cas ». Les bénévoles qui envisagent d'augmenter leur engagement sont plutôt des femmes, plutôt jeunes, plutôt des personnes vivant en Suisse romande ou au Tessin, plutôt citadins, et plutôt des étrangers. On voit donc que ce profil correspond exactement à celui des personnes qui pourraient potentiellement reprendre un engagement bénévole ; ce résultat souligne en outre le potentiel que représentent les catégories de population qui sont pour l'instant moins engagées dans le travail bénévole formel.

### **Conditions pour s'engager : du temps, une thématique intéressante, de la flexibilité, une bonne équipe**

Entre le simple fait d'exprimer un intérêt en répondant à un questionnaire et le fait de réellement prendre en charge une fonction au sein d'une association ou d'une organisation, le chemin à parcourir peut être assez long. Lorsque l'on demande aux gens ce qu'il faudrait faire pour qu'ils franchissent effectivement ce pas, on obtient les réponses présentées dans la figure 5.6.

Pour ces personnes intéressées par le travail bénévole, la première condition est qu'elles disposent de suffisamment de temps. Par ailleurs, il faudrait que cela serve une bonne cause, que l'on puisse organiser son horaire de manière flexible et que l'on puisse travailler avec les bonnes personnes. Parmi les autres conditions importantes sont cités le fait de recevoir une proposition concrète et d'être informé des domaines d'engagement possibles, et enfin que l'engagement soit de durée limitée. Un dixième des personnes interrogées ont cité la reconnaissance et l'appréciation du travail, ainsi que le soutien technique ou professionnel, comme des conditions nécessaires à un engagement.

### **Le manque de temps, le manque d'intérêt, la peur des obligations et l'âge sont des freins à l'engagement**

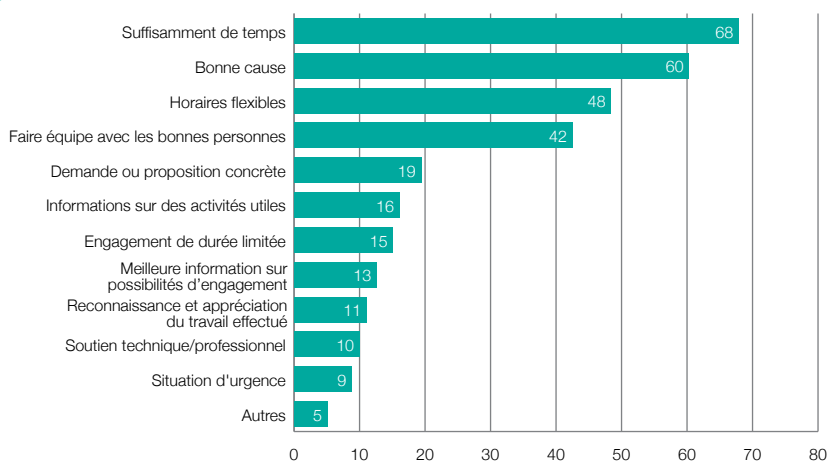
À l'inverse, si l'on demande aux personnes qui ne sont pas intéressées à l'idée de prendre en charge des tâches au sein d'une association ou d'une organisation pourquoi elles ne souhaitent pas s'engager, c'est aussi le manque de temps qui est cité en premier : 39 % de ces personnes indiquent qu'elles n'ont pas de temps pour cela. Les autres motifs sont : « pas intéressé, autres intérêts, autres engagements » (32 %), « ne souhaite pas s'engager dans une activité régulière » (31 %), « trop âgé » (31 %) et « problèmes de santé, manque d'énergie » (13 %). Les réponses suivantes ne sont mentionnées que rarement (moins de 5 % chacune) : « manque de reconnaissance », « trop peu qualifié », « trop peu d'avantages », « trop jeune » et « manque d'interlocuteur ».

### **Les bénévoles potentiels doivent être sollicités et convaincus personnellement**

La figure 5.6 montre clairement qu'un cinquième des bénévoles potentiels doivent d'abord être sollicités avec une proposition concrète. Pour recruter de nouveaux bénévoles, les contacts personnels et des campagnes de sollicitations efficaces sont indispensables ; c'est ce qui se confirme par ailleurs lorsque l'on demande aux personnes ayant actuellement une activité bénévole d'où leur est venue l'impulsion pour s'engager dans le bénévolat. 46 % des bénévoles ont été convaincus et incités à s'engager dans des associations ou organisations par des membres (dirigeants). Pour 31 % d'entre eux, l'impulsion est venue

F 5.6

**Conditions pour un (nouvel) engagement bénévole au sein d'associations ou d'organisations\* (pourcentage des personnes qui n'ont actuellement pas d'engagement et qui sont intéressées à l'idée d'un engagement)**



Nombre de personnes interrogées : 1945. Note : \* Réponse à la question : « Que faudrait-il pour que vous vous engagiez à titre bénévole dans une association ou une organisation ? »

d'amis ou de connaissances, pour 15 % de membres de la famille, pour 8 % de leurs enfants actifs dans l'association, pour 7 % de la commune, et pour 3 % de l'employeur. Assez rarement (c'est-à-dire dans au maximum 3 % des cas), les personnes interrogées citent des services d'information ou de contact, des plateformes Internet ou des réseaux sociaux, des informations diffusées par la presse, la radio ou la télévision, ou des plateformes Internet consacrées au bénévolat. Il faut toutefois tenir compte du fait que, bien souvent, les bénévoles ont pris en charge cette fonction il y a plus de dix ans, avant que n'apparaissent les nouvelles possibilités qui existent aujourd'hui. Pourtant, à l'avenir aussi, le contact direct et la persuasion devraient rester le moyen idéal d'amener les gens au bénévolat. Si, par ailleurs, les futurs bénévoles sont motivés, si l'activité leur plaît et s'ils peuvent développer des compétences, il sera certainement bien plus facile de les convaincre. Pas moins de 37 % des bénévoles actuels indiquent qu'ils éprouaient le besoin de s'engager. Chez 23 % d'entre eux, l'impulsion provenait de leurs expériences personnelles et d'événements vécus, et 17 % déclarent que leur arrivée au bénévolat s'est faite naturellement.



## Deux domaines d'engagement privilégiés : les organisations sociales et les organisations de défense de l'environnement

Parmi les personnes qui seraient intéressées par un premier ou un nouvel engagement bénévole au sein d'associations ou d'organisations, la moitié d'entre elles se font déjà une idée précise du domaine dans lequel elles souhaiteraient s'engager. Le tableau 5.1 récapitule les domaines dans lesquels les bénévoles potentiels souhaiteraient s'engager. On remarquera que les organisations socio-caritatives ainsi que les organisations de protection de l'environnement et des animaux sont citées particulièrement souvent. Ces dernières sont citées en particulier par des personnes qui ne se sont jusqu'à

**T 5.1 Domaines dans lesquels les bénévoles souhaitent s'engager bénévolement à l'avenir (pourcentages)**

	Personnes ayant effectué un engagement dans le passé	Personnes n'ayant pas effectué d'engagement dans le passé
Organisation socio-caritative, d'utilité publique	43	40
Organisation de protection de l'environnement, des animaux	34	48
Association sportive, club de sport	32	24
Association culturelle	32	15
Association de loisirs (jeux, hobbies)	23	22
Organisation de défense des droits humains	19	25
Association communale, locale, association de quartier	20	14
Groupe d'entraide	10	16
Association de parents d'élèves, conseil des parents	8	10
Services à la population (pompiers, samaritains, etc.)	7	11
Organe/poste politique ou public	10	6
Communauté religieuse, église ou organisation proche d'une église	10	5
Groupe d'intérêts	9	6
Organisation de jeunesse	8	6
Parti politique	8	4

Nombre de personnes interrogées : Personnes ayant eu un engagement préalable dans des associations ou des organisations : personnes n'ayant pas eu un engagement préalable dans des associations ou des organisations : 365.

*Exemple* : 32 % des personnes qui ont déjà eu un engagement bénévole dans le passé et qui seraient intéressées à l'idée de s'engager à nouveau – et qui ont déjà une idée du domaine dans lequel elles le feraient – indiquent qu'elles souhaiteraient que ce soit dans une association culturelle. Dans le cas des personnes qui n'ont pas eu d'engagement dans le passé, ce chiffre est de 15 %.

présent pas engagées formellement. Les organisations de protection de l'environnement et des animaux sont par ailleurs le domaine dans lequel la différence entre l'engagement actuel et l'engagement envisagé est la plus importante. L'engagement actuel dans ce domaine est encore relativement faible, mais l'intérêt vis-à-vis d'un engagement futur est d'autant plus grand. La situation est exactement inverse dans les associations sportives : c'est le domaine dans lequel les bénévoles s'engagent actuellement le plus souvent ; cependant, l'intérêt vis-à-vis d'un engagement futur est nettement plus faible que pour les organisations socio-caritatives et les organisations de protection de l'environnement et des animaux.

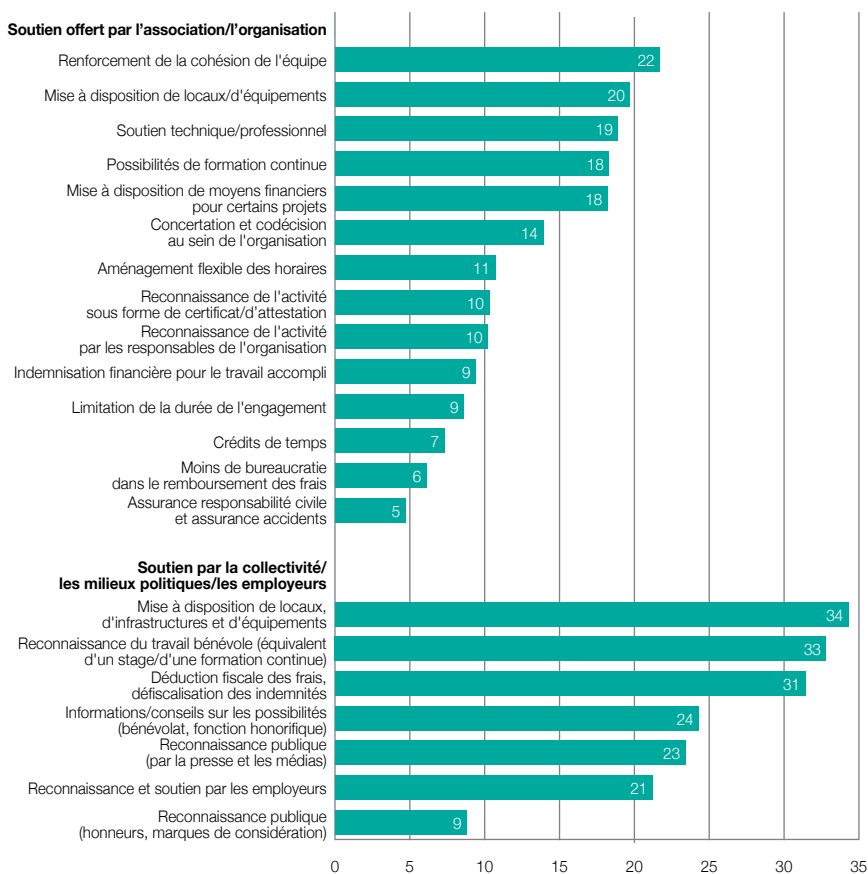
## **5.4 Mesures d'encouragement du travail bénévole**

Toutes les personnes effectuant un travail bénévole ont été interrogées sur les mesures qui pourraient être prises pour encourager l'engagement bénévole et la prise de fonctions à titre bénévole. Les personnes étaient invitées à réfléchir à des améliorations concrètes qui pourraient être apportées à leur propre situation. La moitié supérieure de la figure 5.7 présente les changements qui pourraient être assurés par l'association ou l'organisation elle-même ; la moitié inférieure présente les mesures de soutien qui pourraient être prises par la collectivité, les milieux politiques et les employeurs. Les mesures du deuxième type sont plus souvent citées que les premières : 31 % des bénévoles n'ont pas de proposition d'amélioration à faire à leurs associations et organisations, 24 % n'ont besoin d'aucune mesure de soutien supplémentaire de la part de la collectivité, des milieux politiques ou des employeurs.

Dans presque tous les domaines, les personnes occupant une fonction statutaire ou honorifique voient davantage de potentiel d'amélioration que les bénévoles qui n'en occupent pas, ce qui tient sans doute au fait que les premières s'identifient davantage à leur mission, assument davantage de responsabilités et voient mieux les coulisses du travail bénévole formel.

## F 5.7

**Formes de soutien et d'amélioration que souhaiteraient les bénévoles pour améliorer leur activité, soit de la part des associations/organisations, soit de la part de la collectivité/des milieux politiques/des employeurs (pourcentage des bénévoles formels qui citent la forme de soutien correspondante)**



Nombre de personnes interrogées : soutien par l'association/organisation : 1908 ; soutien par la collectivité, les milieux politiques ou les employeurs : 1895.

## Une large palette de propositions d'amélioration pour les associations et organisations

Lorsqu'ils pensent à leur propre activité, les bénévoles estiment que leur association ou leur organisation devraient apporter les améliorations suivantes (voir figure 5.7) : améliorations de la cohésion d'équipe et des infrastructures,

soutien par des professionnels, possibilités de formation continue et davantage de moyens financiers pour certains projets. Ils citent toute une palette d'autres mesures : depuis une meilleure concertation, un aménagement flexible des horaires, plus de reconnaissance (sous forme de certificats ou d'attestations, ainsi que par les responsables de l'organisation), jusqu'à de meilleures indemnités financières, une limitation de la durée de l'engagement, en passant par des crédits de temps, le remboursement des frais, ou encore la prise en charge de l'assurance responsabilité civile. On remarque qu'il n'y a aucune mesure d'encouragement qui se détache nettement, mais toute une variété de mesures possibles est plébiscitée. La variété des réponses reflète la diversité des situations dans les associations et organisations, ainsi que l'hétérogénéité des défis et des problématiques auxquelles elles sont confrontées. D'autre part, il n'est pas non plus possible d'attribuer à chaque domaine une problématique et des suggestions d'amélioration spécifiques ; on observe seulement des pondérations légèrement différentes entre les mesures. Les bénévoles dans les partis politiques, les fonctions publiques et les groupes d'intérêts sont un peu plus nombreux à réclamer un soutien par des professionnels. Les bénévoles actifs dans les organisations consacrées à la défense des droits humains et à la protection de l'environnement, les partis politiques et les organisations de jeunesse réclament davantage de moyens financiers pour certains projets ; la mise à disposition de locaux et d'équipements adaptés est, quant à elle, un peu plus souvent réclamée par les bénévoles des communautés religieuses et des associations de loisirs et de divertissement.

### **Mesures de soutien par la collectivité, les milieux politiques et les employeurs**

Concernant les mesures de soutien par la collectivité, les milieux politiques et les employeurs, la mise à disposition de locaux et d'équipements adaptés, la reconnaissance de l'activité comme l'équivalent d'un stage pratique ou d'une formation continue, ou la défiscalisation des indemnités arrivent tout en haut de la liste des mesures souhaitées. Les personnes voient également un potentiel d'amélioration par une meilleure information sur les possibilités en matière de bénévolat, ainsi que par une reconnaissance par les médias et par les employeurs. À l'inverse, la reconnaissance publique par des honneurs

passé au second plan. Là encore, on ne peut pas attribuer des exigences spécifiques à chaque domaine particulier ; on n'observe que des nuances. La reconnaissance de l'activité comme un stage pratique est ainsi plus souvent mentionnée dans les associations de défense des droits humains et de l'environnement, tandis que dans les organisations socio-caritatives, on insiste davantage sur une meilleure information et des conseils sur les possibilités en matière de bénévolat.

### **Soutien de l'État au travail de soin et d'accompagnement**

Les bénévoles informels qui s'occupent de personnes âgées, malades ou handicapées ont eux aussi été interrogés pour savoir s'ils souhaiteraient recevoir plus de soutien dans ce travail de soin et d'accompagnement. Si 58 % d'entre eux n'ont pas besoin de soutien, 12 % accueilleraient avec plaisir un tel soutien, et 30 % au moins en partie. Pour ceux qui souhaitent davantage de soutien, les attentes se tournent en premier lieu vers l'État ou les communes (58 %), par exemple sous forme d'aide et de soins à domicile, de crèches ou de bonifications pour tâches d'assistance. 37 % souhaitent davantage de soutien de la part de leurs proches ou de leurs parents, 15 % de la part de leur employeur (par ex. horaires de travail flexibles) et 22 % de la part d'autres acteurs.

### **Responsabilité des proches, de l'entourage, de l'État, de l'économie privée et des organisations bénévoles**

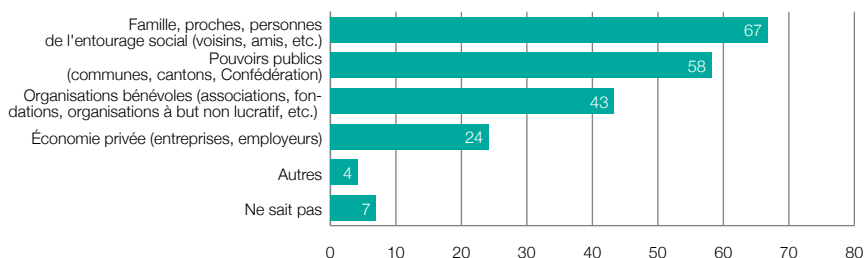
Toutes les personnes, qu'elles soient ou non engagées, ont été interrogées pour savoir qui, selon elles, devrait assumer plus de responsabilités si les individus et les familles sont surchargés et ont besoin d'aide. Les personnes interrogées considèrent souvent que plusieurs acteurs ont une obligation (voir figure 5.8). Deux tiers d'entre elles attendent un engagement plus important de la part des membres de leur famille ou de leur entourage social, et 60 % attendent cela de la part des pouvoirs publics. Une contribution est également attendue de la part des organisations bénévoles et de l'économie privée.

Les femmes attribuent un peu plus d'importance aux organisations bénévoles que les hommes, et les attentes vis-à-vis des membres de la famille

ou de l'entourage social sont un peu plus élevées en Suisse alémanique (69 %) qu'en Suisse romande (60 %) et au Tessin (62 %). Les bénévoles qui s'occupent des personnes âgées, malades ou handicapées placent, eux aussi, leur famille et leur entourage social au premier rang, mais ils attribuent également une grande importance aux organisations bénévoles (citées par 52 % des personnes de cette catégorie).

### F 5.3

**Personnes ou entités qui, selon les personnes interrogées, devraient assumer plus de responsabilités et de tâches si les individus et les familles sont surchargés et ont besoin d'aide (réponses multiples possibles, pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui cite l'entité/le domaine correspondant)**



Nombre de personnes interrogées : 4907.

## Un soutien important de la part des employeurs

Les personnes ayant un engagement bénévole formel ou informel, tout en ayant un travail rémunéré et salarié, ont été interrogées pour savoir si elles reçoivent un soutien de la part de leur employeur pour leur travail bénévole. C'est le cas de 37 % d'entre elles ; les 63 % restants ne reçoivent pas de soutien. Les hommes (41 %) bénéficient plus souvent d'un soutien de la part de leur employeur que les femmes (34 %). Les personnes engagées au sein d'associations ou d'organisations reçoivent un peu plus souvent un soutien (41 %) que celles qui ont un engagement bénévole informel (31 %). Cette différence entre les genres subsiste même si l'on ne considère que les bénévoles formels. En Suisse alémanique, les bénévoles sont plus nombreux à pouvoir compter sur le soutien de leur employeur qu'en Suisse romande.

La forme de soutien la plus fréquente est la flexibilité des horaires de travail (65 %). 34 % des bénévoles peuvent utiliser certains équipements (par ex. locaux, téléphone, photocopieuse), 31 % ont du temps libre pour leur activité, 22 % bénéficient de diverses marques de reconnaissance (félicitations et, même, promotion) et 12 % citent une autre forme de soutien.







1 Bénévolat et volontariat

2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques

3 Travail bénévole informel

4 Dons et autres formes de bénévolat

5 Motivations, mobilisation et potentiel

6 **Engagement politique, confiance et bénévolat**

Méthode d'investigation et échantillonnage

Références bibliographiques



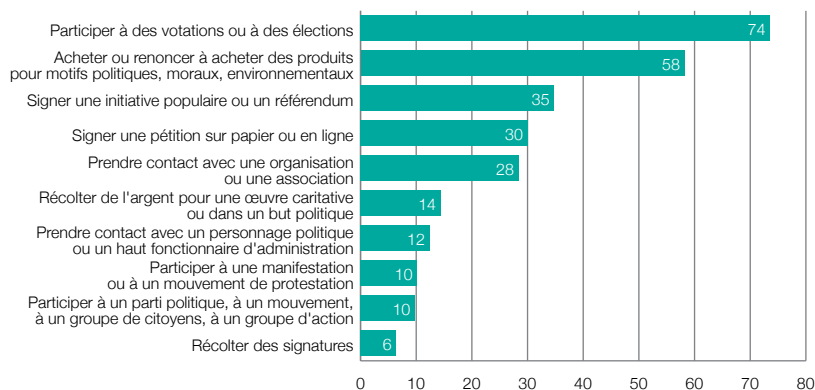
L'engagement bénévole contribue non seulement à l'intégration et à la cohésion sociales, mais peut aussi créer la confiance, comme il a été bien établi scientifiquement (voir Freitag 2016 ; Putnam 2000 ; Traunmüller *et al.* 2012 ; Lamprecht *et al.* 2018). Dans leur livre sur le capital social en Suisse, Freitag et Bauer (2016), dans la lignée de Tocqueville (2016, 1835), décrivent les organisations bénévoles non seulement comme des « écoles de démocratie », mais aussi comme des « écoles de confiance ». Dans ce chapitre, nous analyserons plus en détail le lien entre intérêt pour la politique, participation politique, confiance et bénévolat.

### L'intérêt pour la politique reste élevé, mais pas dans tous les groupes de population

Sur une échelle de 11 points allant de 0 (pas du tout intéressé-e par la politique) à 10 (très intéressé-e par la politique), la population suisse obtient un score moyen de 5,9. Dans le détail, 47 % des Suisses ont un niveau d'intérêt élevé (7-10), 33 % un niveau d'intérêt moyen (4-6) et 20 % ont peu ou pas d'intérêt pour la politique (0-3). L'intérêt pour la politique est plus fort chez les hommes que chez les femmes, chez les personnes plus âgées que chez les

F 6.1

#### Formes de participation et d'influence politiques au cours des douze mois précédents (part de la population âgée de 15 ans et plus, en pourcentage)



Nombre de personnes interrogées : 4491. Exemple : au cours des douze derniers mois, 58 % de la population ont délibérément acheté ou refusé d'acheter des produits pour des raisons politiques, morales ou environnementales.

jeunes, en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et dans le Tessin, chez les citadins que chez les habitants des espaces péri-urbains et de la campagne, chez les Suisses que chez les étrangers résidant en Suisse. De plus, l'intérêt pour la politique s'accroît avec le niveau d'éducation et de revenus. Parmi les différentes modalités de participation et d'influence en politique, les votations et les élections arrivent au premier rang (voir figure 6.1). Certaines actions sont relativement fréquentes, notamment acheter ou refuser d'acheter des produits pour des raisons politiques ou morales, ou bien signer des initiatives populaires, des référendums et des pétitions. À l'inverse, la participation à des actions de protestation ou l'adhésion à un parti, un mouvement politique, un groupe de citoyens ou un groupe d'action sont rares.

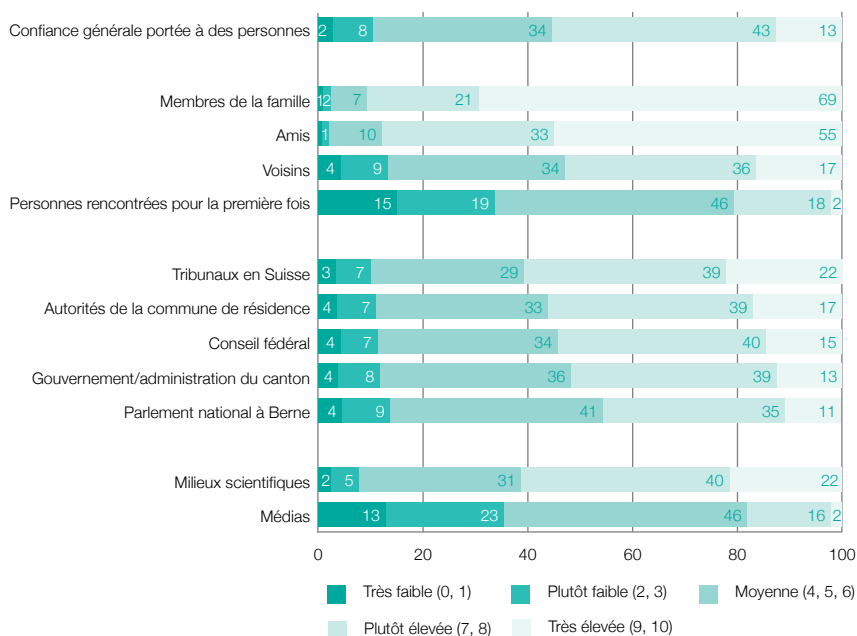
### **Confiance élevée dans le tissu social de proximité, confiance moins importante dans les inconnus et les médias**

Tout comme l'intérêt pour la politique, la confiance a également été mesurée sur une échelle de 11 points allant de 0 (aucune confiance) à 10 (confiance totale), en établissant une distinction entre la confiance envers divers groupes de personnes, d'une part, et différentes institutions politiques et sociales, d'autre part (voir figure 6.2). La majorité de la population fait confiance à ses semblables, mais avec des différences considérables selon le degré de proximité. Si la confiance dans la famille et les amis est très élevée, les gens restent bien plus méfiants à l'égard des personnes inconnues. Seuls 21 % des personnes ont un niveau de confiance élevé dans les personnes qu'elles rencontrent pour la première fois. Il est intéressant de noter les différences de confiance en fonction des diverses institutions de la vie publique. La confiance dans les tribunaux et l'administration communale, mais aussi dans le Conseil fédéral est nettement plus élevée que la confiance dans le Parlement national. Alors qu'une nette majorité a une confiance élevée dans le monde scientifique, les médias suscitent bien plus de méfiance. Les différences en fonction du genre, de l'âge, de la région de résidence, de la nationalité, du niveau d'éducation et des revenus sont moins prononcées en matière de confiance qu'en matière d'intérêt politique. Ainsi, il n'y a pas de différences significatives entre les hommes et les femmes pour ce qui est de la confiance envers les personnes –

hormis le fait que les femmes font un peu plus confiance à leurs amis que les hommes. Deux différences frappantes méritent néanmoins d'être mentionnées : la confiance dans le monde scientifique augmente considérablement avec le niveau d'éducation, et les étrangers vivant en Suisse font davantage confiance aux institutions politiques du pays que la population locale.

## F 6.2

### Confiance dans les différents groupes de personnes et institutions (pourcentage)



Nombre de personnes interrogées : entre 4927 et 4941. *Exemple* : Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « aucune confiance » et 10 signifie « pleine confiance », 4 % expriment vis-à-vis de leurs voisins une confiance très faible (valeurs 0 ou 1), 9 % une confiance plutôt faible (valeurs 2 ou 3), 34 % une confiance moyenne (valeurs 4 à 6), 36 % une confiance plutôt élevée (valeurs 7 ou 8) et 17 % une confiance très élevée (valeurs 9 ou 10).

## Rencontres avec des amis, des parents et des collègues

En ce qui concerne la confiance dans les personnes, les sondés ont également été interrogés sur la fréquence à laquelle ils rencontrent leurs amis, leurs

parents ou leurs collègues qui ne vivent pas dans le même foyer qu'eux. Si exactement la moitié des personnes interrogées le font au moins plusieurs fois par semaine, 10 % de la population rencontrent des personnes de leur entourage au maximum une fois par mois. Il existe d'importantes différences entre les classes d'âge et les régions linguistiques. Plus les personnes interrogées avancent en âge, moins elles rencontrent leurs amis, parents et collègues. En Suisse romande et au Tessin, les rencontres avec les amis et parents sont nettement plus fréquentes qu'en Suisse alémanique.

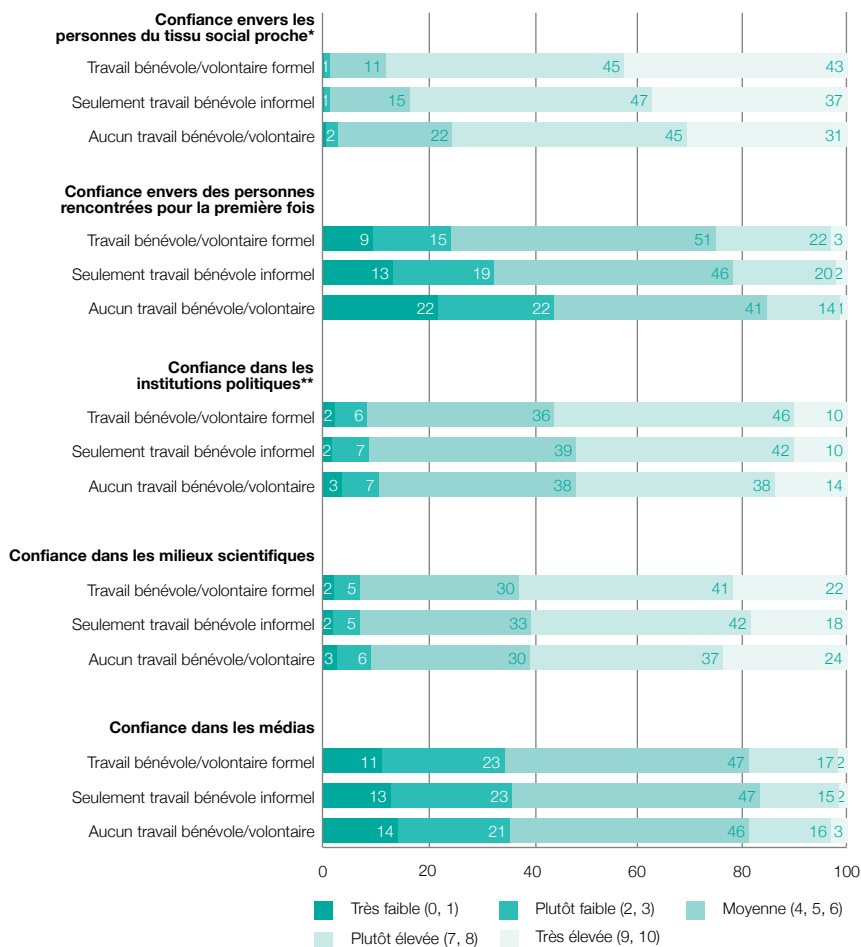
### **Les personnes qui font du bénévolat ont davantage confiance en leurs semblables**

La figure 6.3 illustre les liens entre le bénévolat et la confiance. Les personnes qui font du bénévolat ont beaucoup plus confiance en leurs semblables que celles qui n'en font pas. Si les personnes sont engagées dans une activité bénévole formelle, et non simplement informelle, la confiance augmente encore plus. Les différences en matière de confiance se manifestent aussi bien envers les personnes du tissu social proche que vis-à-vis des inconnus. Les personnes qui rencontrent fréquemment leurs amis, parents ou collègues ont également beaucoup plus confiance dans leurs semblables que celles qui ont moins de contacts avec leurs proches.

Concernant la confiance dans les institutions politiques, le monde scientifique et les médias, les liens sont moins manifestes. Les personnes qui se méfient des institutions politiques, des milieux scientifiques et des médias sont un peu plus nombreuses parmi celles qui ne font pas de bénévolat. Cependant, parmi les personnes qui sont plutôt confiantes ou très confiantes dans les institutions, il n'y a pas de différence nette entre celles qui font du bénévolat formel, du bénévolat informel, ou pas de bénévolat du tout. La confiance dans les institutions politiques est moins liée au bénévolat qu'à l'intérêt pour la politique, et dans une moindre mesure à la participation politique. L'intérêt pour la politique et la confiance dans les institutions politiques vont de pair. Les personnes qui se situent au centre ou au centre-gauche sont celles qui sont les plus confiantes dans ces institutions.

## F 6.3

## Engagement bénévole ou volontaire et confiance dans différents groupes de personnes et institutions en fonction de la forme de l'activité bénévole (pourcentage)



Nombre de personnes interrogées : entre 4927 et 4941. Notes : \* Indice synthétique de la confiance envers les membres de la famille, les amis et les voisins. \*\* Indice synthétique de la confiance dans le Conseil fédéral, le Parlement national, le gouvernement cantonal/l'administration cantonale, les autorités de la commune de résidence et les tribunaux en Suisse.

Exemple : 9 % des personnes qui ont un engagement bénévole/volontaire dans une association ou une organisation expriment une très faible confiance dans les personnes qu'elles rencontrent pour la première fois (valeurs 0 ou 1). Le chiffre s'élève à 13 % pour les personnes qui ne font du bénévolat que de manière informelle et à 22 % pour celles qui n'exercent aucune activité bénévole/volontaire.



## La confiance dans les médias et dans la science dépend d'autres facteurs

Si l'on teste les différents facteurs ayant une influence sur la confiance dans un modèle multivarié (non présenté ici), il apparaît que le bénévolat a une influence significative sur la confiance dans les personnes de l'environnement social proche et dans les personnes inconnues. En outre, des facteurs tels que l'éducation, l'intérêt pour la politique et la fréquence des rencontres avec d'autres personnes jouent également un rôle majeur. La confiance dans les institutions politiques est, elle aussi, liée au bénévolat ; toutefois, le niveau d'éducation, l'intérêt pour la politique et (comme on l'a déjà mentionné) la nationalité, ont un effet plus important. L'engagement bénévole n'a en revanche pas d'influence significative sur la confiance dans la science et les médias. Si le niveau d'éducation, l'intérêt pour la politique et l'âge sont les facteurs ayant la plus forte influence sur la confiance dans la science, l'intérêt pour la politique et l'orientation politique mesurée en termes de gauche et droite sont les facteurs les plus significatifs de la confiance dans les médias. Chez les personnes d'orientation centriste et celles qui ont une sensibilité de base plutôt à gauche, la confiance dans les médias tend à être plus élevée que chez celles qui ont une sensibilité de base à droite.

En résumé, on peut dire que la population vivant en Suisse se caractérise non seulement par un niveau élevé d'engagement bénévole, mais aussi par une participation politique relativement élevée et un degré élevé de confiance. Il est impossible de déterminer de manière concluante si c'est la participation politique et la confiance dans ses semblables et dans les institutions politiques et sociales qui conduisent à s'engager davantage dans le bénévolat, ou si c'est au contraire l'engagement bénévole qui conduit à une confiance renforcée et à un engagement politique plus important. Il est vraisemblable que les deux hypothèses soient en partie correctes, et il se peut également que les effets se renforcent mutuellement.





**1 Bénévolat et volontariat**

**2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques**

**3 Travail bénévole informel**

**4 Dons et autres formes de bénévolat**

**5 Motivations, mobilisation et potentiel**

**6 Engagement politique, confiance et bénévolat**

**Méthode d'investigation et échantillonnage**

**Références bibliographiques**



## Méthodologie d'enquête

L'enquête en vue de l'Observatoire du bénévolat en Suisse 2020 a été réalisée en mode séquentiel, en ligne ou sur papier. Elle a été menée dans les trois langues nationales : l'allemand, le français et l'italien. Elle s'est déroulée du 11 avril au 26 août 2019.

L'échantillon a été établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la base du cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH). Les personnes ciblées ont reçu un courrier d'annonce expédié par la Société suisse d'utilité publique (SSUP). Signé par le président de la SSUP et le responsable de l'étude, ce courrier contenait, outre diverses informations, les données permettant d'accéder au questionnaire individuel en ligne. Pour informer et assister les personnes interrogées, une ligne d'assistance téléphonique a été mise en place et une adresse électronique a été indiquée, permettant de commander le questionnaire au format papier. En outre, un site Internet spécifique a été créé, fournissant des informations sur l'Observatoire du bénévolat, les organisations porteuses et la protection des données. Ce site web contenait également une foire aux questions (FAQ) concernant la réalisation de l'enquête.

L'enquête en ligne a été conçue en *responsive design* : la mise en page du questionnaire s'adaptait automatiquement à l'appareil utilisé, ce qui permettait à chacune et chacun de le remplir facilement sur son terminal préféré (ordinateur de bureau, ordinateur portable, tablette, smartphone).

Les personnes qui ne répondaient pas à la lettre d'annonce recevaient deux rappels, à trois semaines d'intervalle chacun. La deuxième lettre de rappel comprenait un questionnaire écrit avec une enveloppe-réponse affranchie. Le questionnaire papier, de 36 pages, était imprimé sous forme de brochure A4.

L'enquête a été menée en étroite collaboration avec l'institut LINK de Lucerne. Sous la direction de Susanne Graf, l'institut LINK était le principal responsable des aspects techniques de l'enquête : le pré-test, la ligne d'assistance, la gestion des adresses, la programmation du questionnaire, l'hébergement de l'enquête en ligne, l'importation et la préparation des données, ainsi que l'impression, la mise sous enveloppe et l'envoi des courriers.

## Élaboration et pré-test du questionnaire

En coopération avec le groupe de projet et en tenant compte des demandes des partenaires, le questionnaire a été développé sur la base des précédentes éditions de l'Observatoire du bénévolat, puis optimisé pour l'enquête en ligne. Les traductions du questionnaire en français et en italien ont été assurées par l'Office fédéral de la statistique, garantissant ainsi la cohérence avec l'Enquête suisse sur la population active (ESPA).

Un prétest auprès de 201 personnes a été réalisé du 12 au 17 décembre 2018. Il portait sur le déroulement du programme et la gestion des questions filtres, la compréhensibilité des questions, l'exhaustivité des réponses prévues et le temps nécessaire pour compléter le questionnaire. Pour l'essentiel, le sujet a été jugé passionnant par les répondants ; ils ont trouvé le questionnaire un peu long, mais compréhensible et clair. La version en ligne a bien fonctionné sur tous les appareils. Les documents d'accompagnement (lettre d'annonce, site Internet et informations), ainsi que les traductions et la conception du questionnaire écrit, se sont avérés utiles et bien adaptés à l'objectif. Ainsi, à la suite du prétest, seuls quelques ajustements et optimisations mineurs ont dû être effectués.

## Population de base, échantillonnage, participation et représentativité

La population de base de l'Observatoire du bénévolat 2020 est la population résidente permanente en Suisse, âgée de 15 ans et plus. Afin que les petits cantons soient également bien représentés, l'échantillon établi par l'OFS a été stratifié par canton, avec un léger suréchantillonnage des petits cantons. Pour les évaluations au niveau de la Suisse dans son ensemble, ce suréchantillonnage a été corrigé par une pondération par canton mais aussi par sexe. L'échantillon a été réparti en un échantillon de base (22 290 adresses) et un échantillon de réserve (2248 adresses).

Au total, 5002 personnes ont rempli le questionnaire en entier : 3576 (72 %) en ligne et 1426 (28 %) sur papier. Avec 24 080 lettres d'annonce envoyées (y compris l'échantillon de réserve), on obtient donc un taux de participation de 20,8 %. Le taux de participation a été meilleur en Suisse romande (taux de participation : 23,0 %,) et en Suisse italienne (21,8 %), qu'en Suisse alémanique

(20,0 %). Globalement, le taux de participation est légèrement inférieur à celui de 2014 (24,6 %) pour une comparaison des taux de participation brute, ce qui s'explique, entre autres, par le fait qu'aucun rappel téléphonique n'a été effectué. Les répondants ont mis en moyenne 25 minutes pour remplir le questionnaire en ligne. 323 personnes, soit 8 % des répondants en ligne, n'ont pas rempli complètement le questionnaire. Ces « décrocheurs » ont été retirés des données.

Les participants sont représentatifs de la population résidente permanente en Suisse. Les différentes tranches d'âge sont correctement représentées. Outre la pondération mentionnée pour compenser le léger suréchantillonnage des petits cantons, seul un léger biais en fonction du genre a dû être corrigé (53,4 % de femmes et 46,6 % d'hommes ont participé à l'enquête).

Une attention particulière doit être accordée aux échecs d'échantillonnage dus à des problèmes linguistiques, car ces échecs ne sont pas « neutres ». La population immigrée qui ne parle aucune des trois langues nationales (allemand, français, italien) dans lesquelles les questions ont été posées n'a pas pu participer à l'enquête. Il serait donc plus exact de parler de « population résidente permanente et linguistiquement assimilée en Suisse ». Comme pour les précédentes éditions de l'Observatoire du bénévolat, on doit également supposer qu'en particulier les personnes engagées dans le bénévolat formel ont été susceptibles de participer à l'enquête. Dans ce contexte, les résultats ont été comparés avec l'ESPA avant d'être validés.

### **Comparaisons avec les éditions précédentes de l'Observatoire du bénévolat**

Les comparaisons dans le temps présentent une difficulté particulière pour l'Observatoire du bénévolat. Au fil du temps, il a en effet fallu apporter divers ajustements à la méthode d'enquête, à l'échantillonnage et au questionnaire. Les anciennes éditions de l'Observatoire du bénévolat sont basées sur les méthodes d'enquête suivantes : Les éditions 2007 et 2010 de l'Observatoire du bénévolat (années d'enquête 2006 et 2009) se fondent sur des entretiens téléphoniques (CATI : *Computer Assisted Telephone Interviews*). L'Observatoire du bénévolat 2016 (année d'enquête 2014) a été réalisé en mode mixte : les personnes contactées pouvaient répondre aux questions soit par téléphone



(CATI), soit en remplissant le questionnaire en ligne (CAWI : *Computer Assisted Web Interviews*). Ce n'est que pour l'édition actuelle de l'Observatoire du bénévolat 2020 (année d'enquête 2019) que l'on est passé à un mode séquentiel en ligne ou sur papier. Pour les deux premières éditions de l'Observatoire du bénévolat, la base de l'échantillonnage était l'annuaire téléphonique « Swiss Directories ». À partir de 2014, l'échantillon a été établi par l'OFS à partir du cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH), lui-même basé sur les registres des habitants des communes et des cantons.

La méthode d'enquête et l'échantillonnage ont également fait l'objet d'ajustements en réponse aux récentes évolutions dans le secteur des télécommunications et aux changements dans le comportement de communication de la population. En Suisse, de moins en moins de personnes disposent d'une ligne fixe et font enregistrer leur numéro de téléphone. En particulier, la plupart des jeunes n'utilisent plus que des téléphones portables et sont beaucoup moins disposés à participer à des enquêtes téléphoniques de la durée de celle de l'Observatoire du bénévolat. Dans le même temps, de plus en plus de personnes ont accès à Internet, et les différences d'âge et d'éducation en matière d'utilisation d'Internet se sont largement estompées.

Pour les comparaisons temporelles, ces changements méthodologiques présentent diverses conséquences. Chaque méthode d'enquête a ses avantages et ses inconvénients et implique des ajustements du questionnaire (cf. Jacob *et al.* 2019). La principale difficulté est que les probabilités de participation au sein des différents groupes de population peuvent varier en fonction de la méthode d'enquête. Les personnes très engagées et intéressées par un sujet sont davantage disposées à participer aux enquêtes en ligne. Les personnes moins motivées ont plus de chances d'être persuadées au cours d'une conversation téléphonique, mais cela suppose qu'elles puissent effectivement être contactées et qu'elles acceptent l'appel téléphonique. À proprement parler, les ruptures méthodologiques et les changements dans la composition de l'échantillon ne permettent pas de faire de comparaisons directes entre les différentes éditions de l'Observatoire du bénévolat (voir également Freitag *et al.* 2016, 38). Nous avons néanmoins procédé à certaines comparaisons temporelles, en présentant les résultats séparément pour les différents types d'enquêtes et en les interprétant avec la prudence nécessaire.

## Analyses et significations statistiques

Bien que l'Observatoire du bénévolat s'appuie sur une large base de données et que les données aient été collectées et analysées selon des critères scientifiques stricts, il faut tenir compte du fait que les enquêtes par sondage comportent toujours certaines marges d'erreur. La mesure la plus connue pour le contrôle statistique de cette marge d'erreur est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance. La taille de l'intervalle de confiance est calculée à partir de la formule suivante :

$$V = \pm 2 \sqrt{\frac{p(100-p)}{n}}$$

V = intervalle de confiance

p = pourcentage de répondants ayant donné une réponse spécifique (en points de pourcentage)

n = taille de l'échantillon non pondéré

Ainsi, si par exemple 39 % des personnes interrogées dans l'échantillon déclarent avoir effectué du bénévolat formel au cours des quatre dernières semaines, alors, avec un échantillon de 5002 personnes, la « vraie » valeur dans la population de base, avec une probabilité de 95 %, se situe entre 37,6 et 40,4 % (intervalle de confiance :  $\pm 1,4$  points de pourcentage).

En outre, les résultats présentés ont été validés par diverses analyses (multivariées) et vérifiés pour en déterminer la signification statistique. Pour des raisons d'espace, la présentation de ces analyses n'a pas été incluse dans le texte.



**1 Bénévolat et volontariat**

**2 Travail bénévole ou volontaire formel et fonctions honorifiques**

**3 Travail bénévole informel**

**4 Dons et autres formes de bénévolat**

**5 Motivations, mobilisation et potentiel**

**6 Engagement politique, confiance et bénévolat**

**Méthode d'investigation et échantillonnage**

**Références bibliographiques**



- Ackermann, Maya, Kathrin Ackermann et Markus Freitag (2017) : *Verzins-Monitor. Das ehrenamtliche Engagement in der Schweiz*. Zurich : Migros-Kulturprozent.
- Ammann, Herbert (2001) : *Von Freiwilligkeit sei die Rede. Ein Vorschlag zur Klärung der Begriffe*. Zurich : Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft.
- Ammann, Herbert (2008) : Begrifflichkeiten und deren Auswirkung auf die Forschung am Beispiel des Freiwilligen-Monitors. In : Herbert Ammann, Raimund Hasse, Monika Jakobs et Gabriela Riemer-Kafka (dir.). *Freiwilligkeit. Ursprünge, Erscheinungsformen, Perspektiven*. Zurich et Genève : Seismo, pp. 19-35.
- Ammann, Herbert (2011) : « Forschung Freiwilligkeit » in der Schweiz. Ein nationaler Sonderweg mit internationaler Resonanz ? In : Eckhard Priller, Mareike Alscher, Dietmar Dathe und Rudolf Speth (dir.) : *Zivilengagement. Herausforderungen für Gesellschaft, Politik und Wissenschaft*. Münster : Lit, pp. 227-248.
- Ammann, Herbert, Ruth Bachmann et Riccarda Schaller (2004) : *Unternehmen unterstützen Freiwilligkeit*. Zurich et Genève : Seismo.
- Aregger, Doris (2012) : *Freiwillige Engagierte – Engagierte Freiwillige. Wer sind die Schweizer Freiwilligen und was leisten sie ? Eine empirische Analyse der Determinanten der Freiwilligenarbeit in der Schweiz*. Abhandlung zur Erlangung der Doktorwürde der Philosophischen Fakultät der Universität Zürich.
- Bourdieu, Pierre (1998) : *Praktische Vernunft. Zur Theorie des Handelns*. Frankfurt am Main : Suhrkamp.
- Braun, Sebastian (2003) : Zwischen Gemeinschaftsorientierung und Selbstverwirklichung : Motive zu freiwilligem Engagement. In : Jürgen Baur et Sebastian Braun (dir.) *Integrationsleistungen von Sportvereinen als Freiwilligenorganisationen*. Aachen : Meyer & Meyer, pp. 242-267.
- Braun, Sebastian et Tina Nobis (dir.) (2011) : *Migration, Integration und Sport : Zivilgesellschaft vor Ort*. Wiesbaden : VS Verlag.
- Bühlmann, Jacqueline et Beat Schmid (1999) : *Unbezahlt – aber trotzdem Arbeit : Zeitaufwand für Haus- und Familienarbeit, Ehrenamt, Freiwilligenarbeit und Nachbarschaftshilfe*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Bühlmann, Marc et Markus Freitag (2007) : Freiwilligkeit als soziales Kapital der Gesellschaft. Ein Vergleich der Schweizer Kantone. In : Peter Farago (dir.) : *Freiwilliges Engagement in der Schweiz : Ergebnisse neuer Forschungen*. Zurich et Genève : Seismo, pp. 56-107.
- Degen, Bernard (2010) : Geschichte der NPO in der Schweiz. In : Bernd Helmig, Hans Lichtsteiner et Markus Gmür (dir.) : *Der Dritte Sektor der Schweiz. Die Schweizer Länderstudie im Rahmen des Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project (CNP)*. Berne : Haupt, pp. 59-97.
- Eckhardt, Giana M. et Fleur Bardhi (2015) : The sharing economy isn't about sharing at all. *Harvard Business Review*, 28. Januar 2015, <https://hbr.org/2015/01/the-sharing-economy-isnt-about-sharing-at-all> [27.2.2020].

- Farago, Peter (dir.) (2007) : *Freiwilliges Engagement in der Schweiz*. Zurich et Genève : Seismo.
- Farago, Peter et Herbert Ammann (dir.) (2006) : *Monetarisierung der Freiwilligkeit. Referate und Zusammenfassungen der 5. Tagung der Freiwilligenuniversität vom 30. bis 31.5.2005 in Luzern*. Zurich et Genève : Seismo.
- Freitag, Markus (dir.) (2016) : *Das soziale Kapital der Schweiz*. Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Freitag, Markus et Paul C. Bauer (2016) : Was uns zusammenhält : Zwischenmenschliches Vertrauen als soziales Kapital in der Schweiz. In : Markus Freitag (dir.) : *Das soziale Kapital der Schweiz*. Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung, pp. 149-179.
- Freitag, Markus, Anita Manatschal, Kathrin Ackermann et Maya Ackermann (2016) : *Freiwilligen-Monitor Schweiz 2016*. Zurich et Genève : Seismo.
- Freitag, Markus et Isabelle Stadelmann-Steffen (2011) : Die Schweizer Gemeinden und ihre Vereine : Strukturen – Leistungen – Bewertungen. In : Herbert Ammann (dir.) : *Grenzen-Los ! Fokus Gemeinde : Freiwilliges Engagement in Deutschland, Österreich und der Schweiz. Referate der 2. Internationalen Vernetzungskonferenz 2010 in Rüslikon*. Zurich et Genève : Seismo, pp. 35-66.
- Haberkern, Klaus (2009) : *Pflege in Europa. Familie und Wohlfahrtsstaat*. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Jacob, Rüdiger, Andreas Heinz et Jean Philippe Décieux (2019) : *Umfrage. Einführung in die Methoden der Umfrageforschung*. Berlin : De Gruyter.
- Ladner, Andreas, Reto Steiner, Katia Horber-Papazian, Julien Fiechter, Caroline Jacot-Descombes et Claire Kaiser (2013) : *Gemeindemonitoring 2009/2010. Bericht zur fünften gesamtschweizerischen Gemeindeschreiberbefragung*. Berne : KPM-Verlag.
- Lamprecht, Markus, Adrian Fischer, Rahel Bürgi et Hanspeter Stamm (2017) : *Vertrauens-Monitor. Gesellschaftliches Engagement und Vertrauen*. Zurich : Migros-Kulturprozent.
- Lamprecht, Markus, Adrian Fischer et Hanspeter Stamm (2011) : *Die Schweizer Sportvereine. Strukturen, Leistungen, Herausforderungen*. Zurich et Genève : Seismo.
- Linder, Wolf (2012) : *Schweizerische Demokratie. Institutionen, Prozesse, Perspektiven*. Bern : Haupt.
- Müller, Andreas (dir.) (2015) : *Bürgerstaat und Staatsbürger. Milizpolitik zwischen Mythos und Moderne*. Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Mutz, Michael et Ulrike Burrmann (2015) : Zur Beteiligung junger Migrantinnen und Migranten am Vereinssport. In : Ulrike Burrmann, Michael Mutz et Ursula Zender (dir.) : *Jugend, Migration und Sport. Kulturelle Unterschiede und die Sozialisation zum Vereinssport*. Wiesbaden : Springer. pp. 69-90.
- Nadai, Eva (1996) : *Gemeinsinn und Eigennutz. Freiwilliges Engagement im Sozialbereich*. Berne : Haupt.

- Nadai, Eva (2004) : Begrifflichkeit im Themenfeld Freiwilligenarbeit. In : Guido Münzel, Sandro Guzzi Heeb, Bernadette Kadishi, Eva Nadai et Jacqueline Schön-Bühlmann (2004) : *Bericht zur Freiwilligenarbeit in der Schweiz*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, pp. 16-34.
- Nollert, Michael et Christian Huser (2007) : Freiwillig Aktive in der Schweiz : Einflussfaktoren und typische Profile. In : Peter Farago (dir.) : *Freiwilliges Engagement in der Schweiz*. Zurich et Genève : Seismo, pp. 14-55.
- OFS (2015) : *Le bénévolat en Suisse 2013/14*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Priller, Eckhard, Mareike Alscher, Dietmar Dathe et Rudolf Speth (dir.) (2011) : *Zivilengagement. Herausforderungen für Gesellschaft, Politik und Wissenschaft*. Münster : Lit.
- Putnam, Robert D. (1995) : Bowling alone : America's declining social capital. *Journal of Democracy* 6(1), pp. 65-78.
- Putnam, Robert D. (2000) : *Bowling alone : The collapse and revival of American community*. New York : Simon & Schuster.
- Samochowiec, Jakub, Leonie Thalmann et Andreas Müller (2018) : *Die neuen Freiwilligen – Die Zukunft zivilgesellschaftlicher Partizipation*. Rüşchlikon : GDI Gottlieb Duttweiler Institut.
- Schön-Bühlmann, Jacqueline (2008) : *Freiwilligenarbeit in der Schweiz*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Schön-Bühlmann, Jacqueline (2011) : Freiwilligenarbeit in der Schweiz : Unterschiede zwischen ausgewählten regionalen Gliederungen. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Schüll, Peter (2006) : Motive und Erwartungen von Freiwilligen. Eine Ernüchterung für Monetarisierungsbefürworter ? In : Peter Farago et Herbert Ammann (dir.) : *Monetarisierung der Freiwilligkeit. Referate und Zusammenfassungen der 5. Tagung der Freiwilligenuniversität vom 30. bis 31.5.2005 in Luzern*. Zurich et Genève : Seismo, pp. 310-325.
- Schumacher, Beatrice, (dir.) (2010) : *Freiwillig verpflichtet. Gemeinnütziges Denken und Handeln in der Schweiz seit 1800*. Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Simonson, Julia, Claudia Vogel et Clemens Tesch-Römer (dir.) (2016) : *Freiwilliges Engagement in Deutschland. Der Deutsche Freiwilligensurvey 2014*. Berlin : Deutsches Zentrum für Altersfragen.
- Stadelmann-Steffen, Isabelle, Markus Freitag et Marc Bühlmann (2007) : *Freiwilligen-Monitor Schweiz 2007*. Zurich et Genève : Seismo.
- Stadelmann-Steffen, Isabelle, Richard Traunmüller, Birte Gundelach et Markus Freitag (2010) : *Freiwilligen-Monitor Schweiz 2010*. Zurich et Genève : Seismo.
- Stokar, Thomas von, Martin Peter, Remo Zandonella, Vanessa Angst, Kurt Pärli, Gabi Hildesheimer, Johannes Scherrer et Wilhelm Schmid (2018) : *Sharing Economy – teilen statt besitzen*. Zurich : vdf Hochschulverlag.



- Tocqueville, Alexis de (2016 [1835]) : *Über die Demokratie in Amerika*. Stuttgart : Reclam.
- Traunmüller, Richard, Isabelle Stadelmann-Steffen, Kathrin Ackermann et Markus Freitag (2012) : *Zivilgesellschaft in der Schweiz : Analysen zum Vereinsengagement auf lokaler Ebene*. Zurich et Genève : Seismo.
- Vogel, Claudia et Clemens Tesch-Römer (2016) : Informelle Unterstützung ausserhalb des Engagements : Instrumentelle Hilfen, Kinderbetreuung und Pflege im sozialen Nahraum. In : Julia Simonson, Claudia Vogel et Clemens Tesch-Römer (dir.) : *Freiwilliges Engagement in Deutschland. Der Deutsche Freiwilligensurvey 2014*. Berlin : Deutsches Zentrum für Altersfragen, pp. 251-280.
- Wehner, Theo et Stefan T. Güntert (dir.) (2015) : *Psychologie der Freiwilligenarbeit. Motivation, Gestaltung und Organisation*. Berlin, Heidelberg : Springer.
- Wilson, John (2000) : Volunteering. *Annual Review of Sociology* 26(1). pp. 215-240.

## Remerciements

L'Observatoire du bénévolat en Suisse 2020 est le fruit de l'effort collectif fourni par une multitude de personnes, comités et organisations, auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Nous tenons avant tout à remercier les plus de 5000 personnes qui ont pris le temps et fait l'effort de répondre aux questions sur le bénévolat. Sans leur engagement bénévole, cette étude n'aurait pas été possible.

En 2001, à l'occasion de l'Année internationale des Volontaires de l'ONU, la Société suisse d'utilité publique (SSUP) a décidé de mener des actions au long cours pour étudier et promouvoir le travail volontaire en Suisse. Depuis lors, la SSUP a investi plus de 5 millions de francs dans la promotion du bénévolat en Suisse.

Les membres de la Commission Recherche Bénévolat (KFF), sous la direction du professeur Peter Farago et de son « Groupe de projet Observatoire du bénévolat », ont organisé et accompagné la réalisation des quatre rapports de l'Observatoire du bénévolat en Suisse.

Jacqueline Schön-Bühlmann, de l'Office fédéral de la statistique (OFS), a veillé dès le début à ce que l'OFS réalise l'échantillonnage pour l'Observatoire du bénévolat et fournisse les meilleures adresses possibles et les plus récentes pour l'enquête.

Le Pour-cent culturel Migros et la Fondation Beisheim ont apporté un soutien financier à l'Observatoire et des idées pour la conception de son rapport 2020, en collaboration avec la SSUP. De plus, trente autres organisations ont soutenu l'élaboration et la publication de ce rapport, soit en tant que « Partenaires Résultats »\*, soit en tant que « Partenaires Consultation »\*\*.

Le travail de recherche scientifique a été mené à bien par Markus Lamprecht, Adrian Fischer et Hanspeter Stamm, de *Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung*. L'enquête a été réalisée par l'Institut LINK auprès de plus de 5000 personnes.

Franziska Dörig, des Éditions Seismo, parraine la collection *Bénévolat*, qui accueille également ce quatrième rapport de l'Observatoire du bénévolat en Suisse – pour la première fois, le rapport est également disponible en français

et en PDF à télécharger. La traduction française a été assurée par Jean-Louis Clauzier et Irène Stumm.

Merci beaucoup à tous, herzlichen Dank, grazie mille, grazia fitg !

Lukas Niederberger  
Directeur SSUP

\* Les « Partenaires Résultats » de l'Observatoire du bénévolat en Suisse reçoivent des analyses approfondies pour leurs domaines d'activité ; ils peuvent aussi commander des analyses approfondies des données de l'Observatoire. Les organisations suivantes sont des « Partenaires Résultats » de l'Observatoire : Office fédéral du sport (OFSP, Jeunesse+Sport), La Main Tendue Suisse, la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS), Förderverein Nachbarschaftshilfe Zürich, Gemeinnützige Gesellschaft der Stadt Luzern, Canton de Schaffhouse (Département de l'intérieur), Canton d'Uri (Office des affaires sociales), Canton de Zurich (Direction de la sécurité), Ökonomische Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern (OGG), Procap Suisse, Union patronale suisse, Union des villes suisses (UVS), Croix-Rouge suisse (CRS).

\*\* Les « Partenaires Consultation » bénéficient des mêmes avantages que les « Partenaires Résultats » ; ils peuvent en outre soumettre leurs propres questions et thématiques en vue des enquêtes de l'Observatoire. Les organisations suivantes sont des « Partenaires Consultation » de l'Observatoire : Benevol Suisse, Caritas Suisse, Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ), Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons St. Gallen (GGKSG), Canton de Zoug (Direction de l'Intérieur), Pro Juventute Suisse, Pro Senectute Suisse, Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ), Conseil suisse des activités de jeunesse (CSA), SGF (Association faîtière des sociétés d'utilité publique des femmes suisses), Association des communes suisses, Croix-Rouge suisse (CRS), Ville de Zurich (Département de la santé et de l'environnement), Fondation Mercator Suisse.

*Les sociologues Markus Lamprecht, Adrian Fischer et Hanspeter Stamm travaillent au sein du bureau d'études sociales Lamprecht & Stamm. Depuis 1993, cette société effectue des recherches pour des offices fédéraux, des services cantonaux et régionaux, ainsi que pour des organisations publiques et privées. Les travaux de Lamprecht & Stamm portent principalement sur le sport, les loisirs, les associations, la santé, ainsi que les inégalités sociales. Ces études ont donné lieu à de nombreux articles, publiés dans la presse spécialisée ou quotidienne, ainsi qu'à plusieurs livres.*

*Les ouvrages suivants sont parus aux Éditions Seismo à Zurich et Genève : Die soziale Ordnung der Freizeit (1994), Sport zwischen Kultur, Kult und Kommerz (2002), Soziale Ungleichheiten in der Schweiz (2003) et Die Schweizer Sportvereine (2012).*

L'Observatoire du bénévolat en Suisse 2020 reflète l'état actuel de l'engagement non rémunéré. L'engagement bénévole en faveur du bien-être humain, de la société ou de l'environnement fait l'objet d'études régulières. L'Observatoire cherche à comprendre pourquoi, dans un monde dominé par les échanges monétaires, certaines personnes s'engagent sans être rémunérées pour le bien commun, favorisant ainsi la cohésion et la vitalité de la société. L'Observatoire s'intéresse en outre aux tendances et évolutions qui caractérisent le travail bénévole, offrant ainsi des bases essentielles pour la gestion des bénévoles au sein des associations, clubs, foyers, églises et organisations caritatives.

La Société suisse d'utilité publique (SSUP) a pour mission principale la promotion de la cohésion sociale et de l'engagement bénévole.

La SSUP a lancé l'Observatoire du bénévolat en Suisse il y a près de 20 ans et publie son enquête tous les quatre à cinq ans.

ISBN: 978-2-88351-095-1

